



VILLE DE
GENÈVE

PLACE CHARLES-STURM



CONSTRUCTION D'UN PAVILLON DE LA DANSE

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE
À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE OUVERTE
OCTOBRE 2013

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE À UN DEGRÉ
EN PROCÉDURE OUVERTE À GENÈVE POUR LA CONSTRUCTION D'UN

PAVILLON DE LA DANSE

PLACE CHARLES-STURM

Rapport du jury, 7 octobre 2013

SOMMAIRE

| | |
|---------------------|----|
| Introduction | 4 |
| Rapport du jury | 7 |
| Levée de l'anonymat | 16 |
| Projets primés | 30 |
| Projets non primés | 47 |





© ON architecture – Lausanne

A priori, un énoncé parfaitement limpide: sur une esplanade arborisée, dans un site historique en milieu urbain, un pavillon provisoire pour une association de danse. En prime, le dépôt pour les véhicules et le matériel de la voirie, qui occupe l'une des extrémités de l'esplanade, un emplacement stratégique, peut être déplacé sur un autre site, au bon vouloir des auteurs des projets.

Un cas d'école, un projet rêvé pour diplôme d'architecte.

Le programme paraît simple, modeste, l'organigramme évident. Le site, parfaitement plat, surplombe une rue quelques mètres en contrebas. La rue, la place, les musées proches, la présence de l'Église Russe, tout est là, semble-t-il, en attente de l'«objet», du petit «écran» qui viendra compléter cet ensemble et abriter le programme demandé.

Et pourtant, que tout cela est difficile.

Quel est en effet le juste équilibre à trouver entre le pavillon, éphémère, nomade – sa conception doit pouvoir, à terme, permettre sa reconstruction, définitive, sur un nouveau site, inconnu à ce jour – et la place Sturm, son contexte? Jusqu'à quel point peut-on modifier l'emplacement actuel alors que dans un laps de temps de 5 à 10 ans, le pavillon sera démonté et que l'esplanade devra à nouveau vivre hors de sa présence?

Doit-il se glisser, se faufiler entre les arbres en un plan organique, se fondre dans le décor, mais quelle sera alors la validité d'un tel parti sur son nouveau lieu d'accueil, ou au contraire s'imposer, s'affirmer, mais que deviendra la place, une fois le pavillon déplacé, quel sera le sens d'une modification du mail arborisé qui couronne l'esplanade?

Faut-il conserver le dépôt de la voirie alors qu'il occupe un emplacement stratégique au raccord du mail et de la rue, accepter le voisinage de son projet avec les camions et les fosses à sel, ou au contraire démolir ce dépôt, mais comment dans ce cas orienter le pavillon, doit-il tourner le dos à la place et à l'Église Russe ou alors au boulevard des Tranchées et à l'un des principaux accès au site?

Qu'il est facile aussi de se laisser séduire par le programme, le site, d'oublier qu'il s'agit d'un Pavillon de la danse, provisoire, et non d'une Maison de la danse, pérenne, d'oublier la modestie des moyens et de l'échelle demandée, pour s'égarer dans une recherche formelle, spatiale, de matières, et de proposer une image et une construction fortement déconnectées de la demande initiale.

Ces tentations formelles, ce jeu de questions-réponses, totalement antagoniques, on peut s'y perdre à loisir pour toutes les décisions stratégiques qui déterminent les quatre ou cinq partis émergeant des soixante-cinq projets présentés.

Parmi ceux-ci, les quatre lauréats du concours se sont détachés, chacun à sa manière et avec ses moyens, par leur clarté de prise de position et de réponse face aux enjeux proposés par l'un ou l'autre de ces partis.

Après 2 jours et demi de travail, d'analyse, de débats, le jury, face à la complexité de la demande, ne peut que louer le travail produit par l'ensemble des concurrents, la qualité générale des propositions, et les remercie pour l'apport qu'ils ont tous amené à la réalisation future de ce projet.

M. Thierry BAECHTOLD, architecte urbaniste EPFL-SIA, président du jury

Hisser le pavillon de la danse!

Soixante-cinq équipes de l'Europe entière se sont présentées pour répondre à la question posée par un maître de l'ouvrage ambitieux: comment construire un Pavillon de la danse contemporaine en ville de Genève?

La question était pertinente car le programme était concis, les objectifs modestes, le site difficile, les attentes et les craintes nombreuses. Comment alors prendre en main ce projet tant attendu par des professionnels de la danse si actifs sur la côte lémanique et sur son extrémité genevoise en particulier?

En se retroussant les manches comme savent le faire les architectes mis au défi. Ils ont mis beaucoup de cœur et d'intelligence à cet ouvrage dont la destinée est d'accueillir, pour une durée limitée de cinq à dix ans, les spectacles et créations de l'ADC (Association pour la Danse Contemporaine). Plus tard et ailleurs naîtra peut-être une Maison de la danse, mais ceci est encore un autre projet.

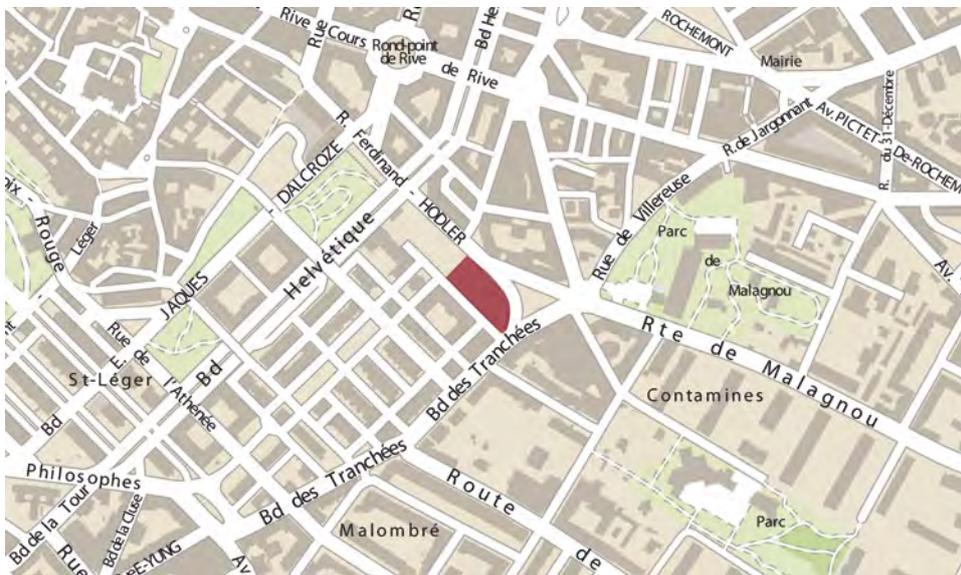
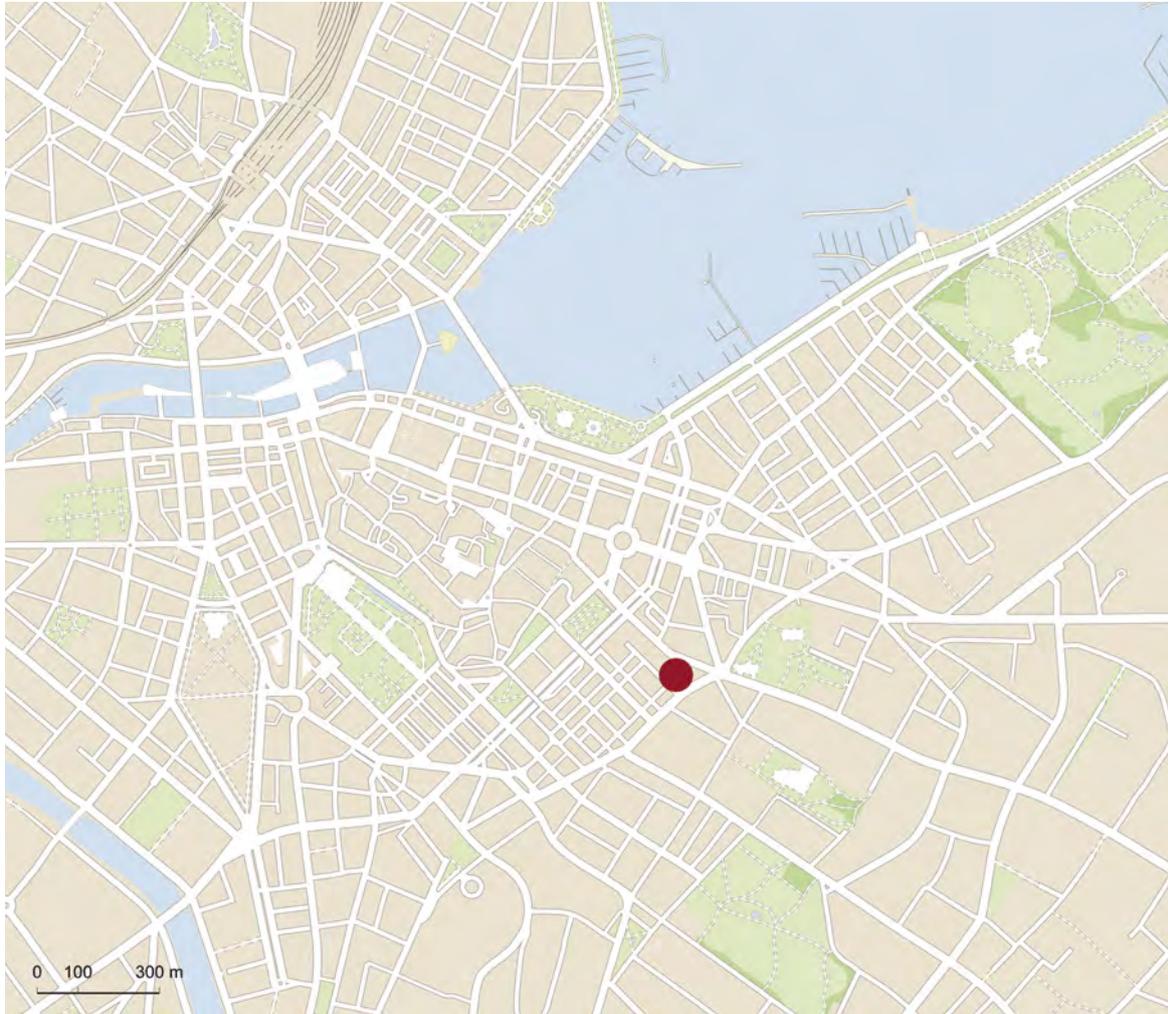
La ville est dense par essence, nous le savons. Le site de la place Sturm est un espace de parc public au contexte historique connu et reconnu. Le défi était d'y placer, en entraînant les moindres modifications, une enveloppe, un toit, un abri, pour un public de plus en plus nombreux à s'approcher de ces arts du mouvement. Y toucher sans saccager, sans tout remettre en question, en y laissant le sens de la place, en préparant dès aujourd'hui le départ qui devra se faire en y laissant le moins de traces possible. Aussi léger que peut l'être le pas d'une danseuse.

Le débat fut entier entre tous les membres du jury; aucun tabou, aucune pression, juste la mission et la nécessité, dans le respect des avis de chacun, de faire apparaître le chemin d'une solution commune à tous.

L'unanimité s'est faite sur le projet BOMBATWIST aux potentiels les plus importants, celui qui est porté par l'ensemble des membres du jury, les usagers, le maître de l'ouvrage et qui, nous en sommes convaincus, le sera par la population pour laquelle ce lieu sera finalement ouvert.

Un grand merci à tous les auteurs de ces projets, aux membres du jury et au président, cet architecte dont l'histoire personnelle de danseur a permis de conduire avec justesse la décision vers un projet en devenir. Toutes et tous ont contribué à la naissance d'une idée: hisser le pavillon pour que la ville danse!

M. Philippe MEYLAN, architecte, directeur du patrimoine bâti, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève



Périmètre du concours

01 / ORGANISATEUR ET MAÎTRE D'OUVRAGE

L'organisateur et le maître de l'ouvrage sont la Ville de Genève.

02 / GENRE DE CONCOURS ET PROCÉDURE

Il s'agit d'un concours de projets d'architecture en procédure ouverte, à un degré, tel que défini par les articles 3 et 6 du Règlement SIA 142 (édition 2009) et conforme aux prescriptions nationales et internationales en matière de marchés publics.

03 / OBJECTIFS DU CONCOURS

L'objet du concours porte sur la réalisation d'un pavillon démontable, dont l'activité essentielle est la présentation de spectacles de danse contemporaine. Situé temporairement sur le site de la place Charles-Sturm à Genève, il aura le caractère d'une construction légère pouvant être déplacée et agrandie, ultérieurement sur un autre lieu.

Faisant suite au vote du crédit d'études par le Conseil municipal, la Ville de Genève a souhaité par le présent concours, parmi les diverses réponses au cahier des charges, choisir un projet y répondant le mieux, par ses qualités architecturales, fonctionnelles et économiques.

04 / PROGRAMME

Le projet d'un Pavillon de la danse pour l'Association pour la Danse Contemporaine (ADC) répond aux besoins d'une infrastructure dont les missions sont les suivantes:

- un lieu pour le travail de création de spectacles pour les compagnies et artistes locaux, disposant d'un plateau doté de dimensions en accord avec les standards internationaux des lieux de création chorégraphique;
- un lieu de présentation de spectacles (créations ou accueils) proposant une programmation à l'année, adapté à la représentation de la danse et proposant une jauge moyenne de 200 places assises, intermédiaire entre les petites salles (ex: Usine, Galpon, ...) et les grandes salles à disposition (BFM,...);
- un lieu public de sensibilisation à la danse, de médiation, un espace de rencontres et d'échanges;
- un lieu accueillant l'activité quotidienne de l'association comprenant entre six et dix salariés permanents.

L'activité de programmation annuelle de l'ADC dans le pavillon représente environ 90 représentations échelonnées de septembre à juin soit:

- 4 à 6 créations de compagnies implantées à Genève (mise à disposition de la salle de 3 à 5 semaines par création);
- 6 à 7 accueils de provenances nationales ou internationales (mise à disposition de 6 à 7 jours par spectacle);
- mise à disposition du plateau pour du travail de reprise pour les compagnies ou pour des accueils d'artistes en résidence.

Des collaborations avec des festivals ou autres partenaires peuvent être intégrées ou compléter la programmation dans la salle et les espaces publics (La Bâtie, Antigél, le Ballet junior essentiellement).

Des événements publics complémentaires auront lieu toute l'année (pour la médiation et la sensibilisation) dans les différents espaces: foyer, salle principale ou salle mixte.

Les bureaux administratifs et le centre de documentation seront ouverts toute l'année (aux heures de bureau).

L'ensemble des activités peuvent représenter 175 à 200 jours d'utilisation de la scène par an.

Le mixage et la proximité des différentes populations amenées à évoluer dans le pavillon est un élément primordial. Cet ouvrage se veut en effet être un lieu d'échanges et de rencontres entre le public et les artistes, autour d'une œuvre ou d'un travail en cours, de façon organisée (rencontres public/artistes, conférences...) ou spontanées dans le foyer ou le bar.

La jauge principale de la salle sera donnée par le positionnement frontal du gradin avec un minimum de 200 places assises (~ 220 places avec les strapontins).

L'isolation phonique de la salle sera importante car le pavillon est implanté à proximité directe d'une artère routière importante.

L'acoustique de la salle sera travaillée et adaptée en priorité à la musique diffusée (salle prioritairement absorbante, notamment dans les basses fréquences).

05 / CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Conformément au point 1.08 du programme du concours, les propositions ont été jugées sur la base des critères suivants:

- qualités générales du projet (avec notamment les qualités architecturales, fonctionnelles et scénographiques);
- pertinence des choix constructifs tenant compte du caractère pavillonnaire de l'ouvrage;
- économie du projet;
- qualité d'implantation du projet et prise en compte de l'environnement bâti et paysager (intégration).

L'ensemble de ces critères n'est pas exhaustif et l'ordre dans lequel ils sont mentionnés ne correspond pas nécessairement à un ordre de priorité.

06 / JURY

| | |
|----------------------------|--|
| Président | M. Thierry BAECHTOLD , architecte urbaniste, EPFL, SIA, Pully |
| Vice-président | M. Philippe MEYLAN , architecte EPFL, SIA, directeur du patrimoine bâti, Ville de Genève |
| Membres professionnels | <p>M. Matthieu POITEVIN, architecte DESA, Marseille</p> <p>M^{me} Sabine NEMEC-PIGUET, architecte, directrice générale et conservatrice cantonale des monuments, office du patrimoine et des sites, Etat de Genève</p> <p>M. Eligio NOVELLO, architecte EPF-FAS-SIA, Vevey</p> <p>M^{me} Maria SAIZ, architecte urbaniste ETSAM, Vevey</p> <p>M^{me} Geneviève BONNARD, architecte FAS-SIA, Monthey</p> <p>M. Roger LOPONTE, architecte EAUG-SIA, Genève</p> |
| Membres non professionnels | <p>M^{me} Anne DAVIER, Association pour la Danse Contemporaine (ADC), Genève</p> <p>M^{me} Florence VANDENBEUSCH, Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV), Genève</p> <p>M. Alexandre FORISSIER, ingénieur scénographe, Genève</p> <p>M^{me} Martine KOELLIKER, directrice adjointe du Département de la culture et du sport (DCS), Ville de Genève</p> |
| Suppléants | <p>M. Bertrand COUNSON, architecte ISA-EPFL-SIA, Nyon</p> <p>M. André WALDIS, conseiller culturel, service culturel, Ville de Genève (DCS)</p> |

07 / DISTINCTIONS ET PRIX

Le jury a disposé d'une somme globale de Fr. 109'000.– HT pour l'attribution d'environ cinq prix ou mentions éventuelles dans les limites fixées par l'article 17.3 du règlement SIA 142 édition 2009.

08 / CALENDRIER DU CONCOURS

| | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| Ouverture des inscriptions | 23 avril 2013 |
| Questions | jusqu'au 3 juin 2013 |
| Réponses du jury sur SIMAP | au plus tard le 24 juin 2013 |
| Rendu des projets | au plus tard le 19 août 2013 à 17h |
| Rendu des maquettes | au plus tard le 26 août à 17h |
| Jugement | du 11 au 13 septembre 2013 |
| Remise des prix et inauguration | 7 octobre 2013 |
| Exposition des projets | du 8 au 26 octobre 2013 |

09 / LISTE DES PROJETS RENDUS

L'organisateur a reçu nonante inscriptions. Soixante-cinq projets ont été remis à l'organisateur.

| | | | |
|----|-----------------------|----|----------------------|
| 1 | DOUBLE FACE | 34 | BOITE A DANSER |
| 2 | trois boîtes | 35 | découpages |
| 3 | PANTONE485 | 36 | DANSE DANS LA PEAU |
| 4 | 206GEXXGE | 37 | Balcon urbain |
| 5 | WHERE R = RYOANJI R/7 | 38 | URMEN |
| 6 | «KOMM TANZ MIT MIR» | 39 | ST-PETERSBOURG |
| 7 | DFTC778182 | 40 | kinésphère |
| 8 | CADENCE150 | 41 | Poupées russes |
| 9 | «SCHERZO» | 42 | ROOF PIECE |
| 10 | ÉCRIN EN RYTHME | 43 | OISEAU DE FEU |
| 11 | UPSIDE DOWN | 44 | 8TUTU8 |
| 12 | Écrin de la Danse | 45 | SHIVER |
| 13 | SHOW THE PLACE | 46 | Emboîté |
| 14 | CHAPITEAU | 47 | FLUXUS |
| 15 | LRPRFNTSTQ | 48 | pLEIN'PIEd |
| 16 | MOUVEMENTS | 49 | LE FAUNE |
| 17 | Dans une danse | 50 | LAPS DE DANSE |
| 18 | Lamnae | 51 | CORPS A CORPS |
| 19 | L'AMIRAL FLOTTANT | 52 | AGON |
| 20 | LE PAVDA | 53 | SystemX |
| 21 | ICEBERG | 54 | OUVERT / FERME |
| 22 | TENTES EN BOIS | 55 | BOMBATWIST |
| 23 | MARILYN | 56 | LE TEMPS D'UNE DANSE |
| 24 | AUST137 | 57 | CLAIR - OBSCUR |
| 25 | PINOCCHIO | 58 | ARC-EN DANSE |
| 26 | LE PAS DE DEUX | 59 | AU COURANT |
| 27 | La Chrysalide | 60 | CHARIVARI |
| 28 | CONTEMPORAINE | 61 | GRANGE NOIRE |
| 29 | ALVIN | 62 | ALLEGRIA |
| 30 | ROBE DOUCE | 63 | BlakéDker |
| 31 | LE DANSEUR | 64 | pavillon étoilé |
| 32 | ZEPPELIN | 65 | ISADORA |
| 33 | 82015 | | |

10 / CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS

Les contrôles de conformité ont été effectués préalablement au jugement par les collaborateurs de la Ville de Genève chargés de l'assistance technique.

Ceux-ci constatent que les soixante-cinq dossiers rendus sont complets et parvenus à l'organisateur dans les délais prescrits.

11 / EXPERTISE DES PROJETS RENDUS

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents.

Elle a été conduite du 27 août au 9 septembre 2013 par les spécialistes-conseils du jury, soit:

M. Alain MATHEZ, attaché de direction, Département de l'urbanisme, Etat de Genève

M. Romain BERGER, ingénieur thermicien, service de l'énergie, Ville de Genève

M. Arthur SCHAFFNER, économiste de la construction, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève

12 / JUGEMENT

12.1 / DÉROULEMENT DU JUGEMENT

Le jury a siégé les 11,12 et 13 septembre 2013.

Madame Maria SAIZ et Monsieur André WALDIS sont excusés pour l'ensemble du jugement.

12.2 / PROJETS ADMIS AU JUGEMENT

Compte tenu des contrôles de conformité des projets, le jury décide, à l'unanimité, d'admettre au jugement tous les projets rendus, ceux-ci ainsi que les maquettes étant parvenus dans les délais, respectant l'anonymat et ne présentant aucun problème de conformité formelle.

12.3 / PRISE DE CONNAISSANCE DES PROJETS

L'ensemble du jury procède à une première prise de connaissance des projets, en présence des organisateurs, qui commentent chacun des projets pour l'ensemble des membres du jury, devant les planches et maquettes.

12.4 / PROJETS À EXCLURE DE LA RÉPARTITION DES PRIX

Conformité au programme et cahier des charges

Après la première prise de connaissance des projets, le jury constate qu'à l'exception de quelques écarts mineurs sur des éléments de programme, la plupart des projets remis répondent dans les grandes lignes au programme et au cahier des charges.

Toutefois, deux projets, les n° 37 et 60 font l'objet d'une implantation hors du périmètre du concours, tout en proposant une variante. Le jury décide, à l'unanimité d'exclure ces projets de la répartition des prix, mais de les conserver pour la suite du jugement, dans la perspective de l'attribution d'une éventuelle mention.

Conformité LCI

Le périmètre du concours se situe en zone de verdure dans la zone protégée de la Vieille-Ville. Le périmètre avoisinant la zone de verdure est inscrit en zone de type 2. Dans ce contexte, s'agissant d'une construction temporaire répondant à des motifs d'intérêt public et ne modifiant pas les conditions d'usage de la zone, l'objet du concours (Pavillon de la danse) sera soumis, à titre dérogatoire, à la loi et au règlement d'application de ladite zone (LCI – zone 2 et zone protégée de la Vieille-Ville et du secteur sud des anciennes fortifications).

S'appuyant sur l'expertise de Monsieur Mathez, l'ensemble du jury procède à un examen de tous les projets admis au jugement, sous l'angle de la conformité avec les règlements de construction et la LCI.

L'expertise s'est donc essentiellement portée sur le respect des distances et vues droites des différents projets par rapport:

- aux limites de propriétés (limites sur rues entourant le périmètre);
- aux distances entre bâtiments.

Suite à cette analyse, il résulte que certains projets présentent des points de non-conformité mineurs en regard de la LCI. Le jury en prend note et décide, à l'unanimité, d'admettre tous les projets restants à la répartition des prix.

12.5 / PREMIER TOUR DU JUGEMENT

L'ensemble du jury examine chacun des projets en relation avec les critères énoncés pour le jugement. Il commente et analyse les projets et décide d'écarter, pour la suite du jugement, les projets répondant le moins bien aux critères principaux suivants:

- qualité générale de l'implantation proposée, rapport de la ou des nouvelle(s) construction(s) avec le contexte;
- qualité architecturale et organisation du programme.

Les projets éliminés à l'issue de ce premier tour sont les suivants:

| | |
|----------------------|-------------------|
| 03 PANTHONE485 | 23 MARILYN |
| 04 206GEXXGE | 27 LA Chrysalide |
| 07 DFTC778182 | 30 ROBE DOUCE |
| 08 CADENCE150 | 33 82015 |
| 10 ÉCRIN EN RYTHME | 35 découpages |
| 11 UPSIDE DOWN | 37 Balcon urbain |
| 12 Écrin de la Danse | 38 URMEN |
| 14 CHAPITEAU | 39 ST-PETERSBOURG |
| 15 LRPRFNTSTQ | 40 kinésphère |
| 17 Dans une danse | 42 ROOF PIECE |
| 18 Lamnae | 43 OISEAU DE FEU |
| 19 L'AMIRAL FLOTTANT | 44 8TUTU8 |
| 20 LE PAVDA | 45 SHIVER |

| | | | |
|----|----------------|----|-----------------|
| 46 | Emboîté | 60 | CHARIVARI |
| 53 | SystemX | 61 | GRANGE NOIRE |
| 57 | CLAIR - OBSCUR | 63 | BlakéDker |
| 58 | ARC-EN DANSE | 64 | pavillon étoilé |

12.6 / DEUXIÈME TOUR DU JUGEMENT

Le jury procède ensuite, devant tous les projets conservés, à une analyse plus détaillée des projets, en tenant compte de l'ensemble des critères de jugement et des expertises.

A l'issue de ce second tour d'examen des projets et après une discussion approfondie, le jury décide d'écarter les projets suivants:

| | | | |
|----|-----------------------|----|----------------------|
| 02 | trois boîtes | 36 | DANSE DANS LA PEAU |
| 05 | WHERE R = RYOANJI R/7 | 41 | Poupées russes |
| 06 | KOMM TANZ MIT MIR | 47 | FLUXUS |
| 09 | «SCHERZO» | 48 | pLEIN'PIEd |
| 13 | SHOW THE PLACE | 49 | LE FAUNE |
| 16 | MOUVEMENTS | 50 | LAPS DE DANSE |
| 21 | ICEBERG | 51 | CORPS A CORPS |
| 24 | AUST137 | 52 | AGON |
| 25 | PINOCCHIO | 54 | OUVERT / FERME |
| 26 | LE PAS DE DEUX | 56 | LE TEMPS D'UNE DANSE |
| 28 | CONTEMPORAINE | 59 | AU COURANT |
| 31 | LE DANSEUR | 62 | ALLEGRIA |
| 32 | ZEPPELIN | 65 | ISADORA |
| 34 | BOITE A DANSER | | |

12.7 / TOUR DE RATTRAPAGE

Après une visite du site et avant de procéder au classement final, le jury effectue un tour de rattrapage et confirme le choix des projets éliminés lors des deux tours précédents. A l'issue de ce tour, aucun projet n'est donc réintégré.

12.8 / RÉSULTATS DU JUGEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX ET MENTIONS

Après une discussion générale et un dernier examen approfondi des projets restants, qui font chacun l'objet d'une critique complète, le jury procède au classement final des projets conservés et attribue, à l'unanimité, les prix suivants en conformité avec le point 1.05 du programme du concours.

| | | | |
|---|-------|----------------|-----------------|
| 1 ^{er} rang – 1 ^{er} prix | n° 55 | BOMBATWIST | Fr. 40'000.– HT |
| 2 ^e rang – 2 ^e prix | n° 01 | DOUBLE FACE | Fr. 30'000.– HT |
| 3 ^e rang – 3 ^e prix | n° 29 | ALVIN | Fr. 25'000.– HT |
| 4 ^e rang – 4 ^e prix | n° 22 | TENTES EN BOIS | Fr. 14'000.– HT |

13 / RECOMMANDATIONS DU JURY

Le jury remercie les concurrents pour leur travail et souligne la qualité et la diversité des projets rendus. L'ensemble des propositions a permis au jury de mesurer la difficulté de l'enjeu et de débattre de manière fructueuse des caractéristiques des différents projets.

A l'issue des débats et après une visite en commun sur place, le jury est unanimement convaincu que le projet lauréat n° 55 BOMBATWIST possède les qualités et potentiels permettant de répondre aux attentes du maître de l'ouvrage, des utilisateurs et du public.

A l'unanimité le jury recommande au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'étude et de réalisation du projet au bureau auteur du projet n° 55 BOMBATWIST.

Dans le cadre du développement du projet, le jury souligne que le caractère pavillonnaire qui a prévalu à sa désignation comme lauréat du concours doit impérativement être conservé. Il constate que les éléments du programme sont correctement positionnés, mais que leur dimensionnement et les réponses aux contraintes techniques doivent être affinés.

Les points suivants doivent en particulier être développés :

- la nature et le dimensionnement de la structure, sa hauteur statique, sa densité et son positionnement ;
- les questions climatiques et acoustiques ;
- la gestion de l'exposition des parties administratives en regard des visions depuis la place ;
- l'ajustement de la hauteur de la scène ;
- la nature et le traitement général de la peau ;
- la gestion de la lumière et de la ventilation naturelle, ainsi que du climat intérieur qui en découle ;
- l'économie des moyens et des modes de mise en œuvre pour tendre à un standard low cost.

Pour le suivi du projet, le jury recommande un accompagnement du bureau lauréat par une délégation de deux membres du jury, afin de garantir le bon développement du projet.

- Le jury désigne Monsieur Alexandre FORISSIER en tant qu'ingénieur scénographe, conseil à la maîtrise d'ouvrage et Madame Anne DAVIER pour assurer la représentation des utilisateurs (Association pour la Danse Contemporaine) ;
- En outre, il est proposé que le Président du jury, Monsieur Thierry BAECHTOLD, ainsi que Monsieur Roger LOPONTE participent à la validation des étapes essentielles du projet.

Le maître de l'ouvrage accepte ces propositions et s'engage à respecter ces conditions.

14 / APPROBATION DU JURY

Président

M. Thierry BAECHTOLD

Vice-président

M. Philippe MEYLAN

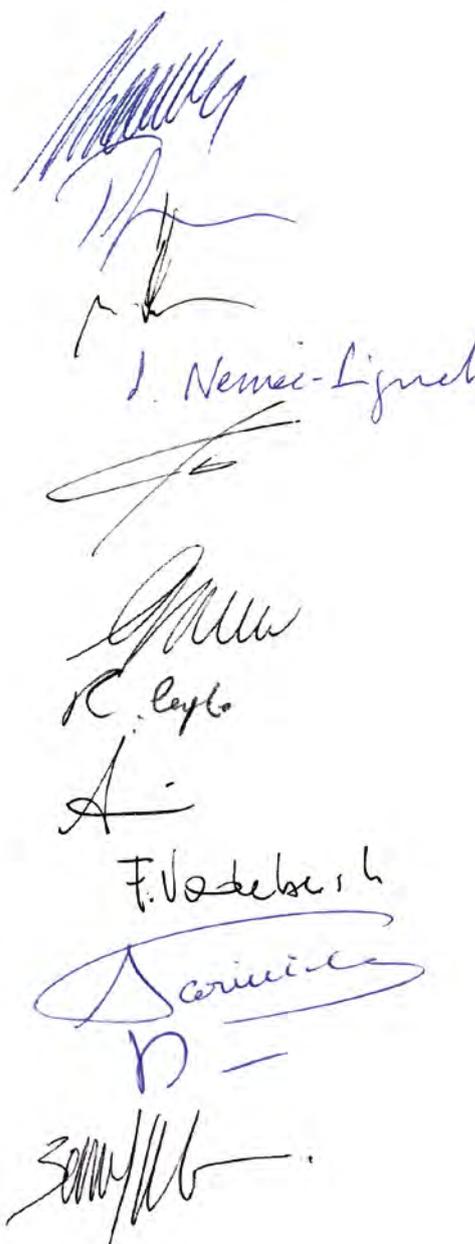
Membres professionnels

M. Mattieu POITEVIN**M^{me} Sabine NEMEC-PIGUET****M. Eligio NOVELLO****M^{me} Maria SAIZ – excusée****M^{me} Geneviève BONNARD****M. Roger LOPONTE**

Membres non-professionnels

M^{me} Anne DAVIER**M^{me} Florence VANDENBEUSCH****M. Alexandre FORISSIER****M^{me} Martine KOELLIKER**

Suppléants

M. Bertrand COUNSON**M. André WALDIS – excusé**

Handwritten signatures in blue ink, corresponding to the names listed on the left. The signatures are arranged vertically and include:

- Thierry BAECHTOLD
- Philippe MEYLAN
- Mattieu POITEVIN
- Sabine NEMEC-PIGUET
- Eligio NOVELLO
- Maria SAIZ
- Geneviève BONNARD
- Roger LOPONTE
- Anne DAVIER
- Florence VANDENBEUSCH
- Alexandre FORISSIER
- Martine KOELLIKER
- Bertrand COUNSON
- André WALDIS

15 / LEVÉE DE L'ANONYMAT

Suite au classement et à l'attribution des prix, le jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrents et lève l'anonymat en suivant l'ordre du classement.

PROJETS PRIMÉS

par ordre de prix

- 1^{er} rang | 1^{er} prix**
- Projet n° 55
BOMBATWIST
Bureau d'architecte
ON ARCHITECTURE
1-3, rue Marterey | 1005 Lausanne | Suisse
Collaborateurs
Jean Camuzet | Ubaldo Martella | Mafalda Gil De Sacadurabotte | Joël Amorim
- 2^e rang | 2^e prix**
- Projet n° 01
DOUBLE FACE
Bureau d'architecte
MARIA ELEONORA MACCARI architecte
10, 2^e3a, pasaje Sert | 08003 Barcelone | Espagne
Collaborateurs
Maria Eleonora Maccari | Roi Carrera Senra | Andres Peñuela | Marina Huguet
Consultants
X-MADE | consultant façades
Miquel Rodriguez | Sandra Espinosa | Sofia Álvarez-Vijande
Antoni Tarrida | consultant scénographe
- 3^e rang | 3^e prix**
- Projet n° 29
ALVIN
Bureau d'architecte
3BM3 SA Atelier d'architecture | C. Stendardo et B. Montant
8, rue des Maraîchers | 1205 Genève | Suisse
Collaborateurs
Antonio Lopez Rios | Alejandro Garcia Ramos
En collaboration avec
Charpente Concept
288bis, route de Saint-Julien | 1258 Perly | Suisse

4^e rang – 4^e prix

Projet n° 22

TENTES EN BOIS

Bureau d'architecte

FRPO RODRIGUEZ & ORIOL | Architecture Landscape

65 8^oD, calle Cea Bermúdez | 28003 Madrid | Espagne

Collaborateurs

Pablo Oriol | Fernando Rodriguez | Elena García | Patricia Báscones | María Domínguez

Rocío García | Ines Olavarrieta | Laura Ordoñez | Miguel Quezada | Carmen Sanz

PROJETS NON PRIMÉS

par ordre d'arrivée

Projet n° 02

trois boîtes

Bureau d'architecte

Martine Villard architecte | afm architectes

37, rue Eugène-Marziano | 1227 Acacias | Suisse

Collaborateurs

Sylvie Kleiber (architecte et scénographe) | Valérie Hoffmeyer (architecte paysagiste)

Jean-Philippe Roy (éclairagiste) | CKNR (ingénieurs civils)

Projet n° 03

PANTONE485

Bureau d'architecte

Lankry architectes

20, rue Voltaire | 93100 Montreuil | France

Collaborateurs

Thomas Billard | Philippe Lankry | Raëd Skhiri | Sophie Boni | Ouafia Dgebar Bookes

Edith Valentin | Francis Tonisot | Alexandra Union

Projet n° 04

206GEXXGE

Bureau d'architecte

Michele Merla Architetto

112, piazza Europa | 71013 San Giovanni Rotondo (Foggia) | Italie

Projet n° 05

WHERE R = RYOANJI R/7

Bureau d'architecte

Mathias Ostertag

12c, route de Meyrin | 1202 Genève | Suisse

Collaborateur

Alberto Rodriguez Nieto

Projet n° 06**«KOMM TANZ MIT MIR»**

Bureaux d'architecte

Agence BECKMANN – N'THÉPÉ

5, rue d'Hauteville | 75010 Paris | France

Philippe Rizzotti Architecte

4, rue Française | 75001 Paris | France

Bollinger-Grohmann

48, avenue Claude-Vellefaux 75010 Paris | France

Collaborateurs

Aldric Beckmann | Philippe Rizzotti | Klaas de Rycke

Projet n° 07**DFTC778182**

Bureau d'architecte

Andrea Arlanch | Tommaso Raffa | Pierluigi Di Giacomo

3, via F.lli Giovannini | 38068 Rovereto (Trento) | Italie

Projet n° 08**CADENCE150**

Bureau d'architecte

SAS TANGRAM ARCHITECTES

10, rue Virgile-Marron | 13005 Marseille | France

Collaborateurs

Christopher Green | Emmanuel Dujardin | Franco Russo | Barbara Hugues-Blanc | Olivier Boquet

Flavia Poncelet | Anne-Laure Boichot

Projet n° 09**«SCHERZO»**

Bureau d'architecte

AUDIGIER | PILET Architectes Sàrl

5, rue Burnouf | 75019 Paris | France

Collaborateurs

Frédérique Audigier | Olivier Pilet

Projet n° 10**ÉCRIN EN RYTHME**

Bureau d'architecte

Labics S.r.l

16, via dei Magazzini Generali | 00154 Rome | Italie

Collaborateurs

Maria Claudia Clemente | Francesco Isidori | Hélène Coignet | Giulia Serafinelli | Zeinab Shirani

Projet n° 11**UPSIDE DOWN**

Bureaux d'architecte

Elise MARTINOT et Tudor ZAMFIRESCU-ZEGA

83, rue des Couronnes | 75020 Paris | France

25, rue de Saint-Quentin | 75010 Paris | France

Collaborateurs

Elise Martinot | Tudor Zamfirescu-Zega

Projet n° 12**Écrin de la Danse**

Bureau d'architecte

DOSarchitects Ltd

17-19 Lever Street | EC1V 3QU Londres | Grande-Bretagne

Collaborateurs

Tavis Wright | Lorenzo Grifantini

Projet n° 13**SHOW THE PLACE**

Bureaux d'architecte

CROUBALIAN & DELACOSTE ARCHITECTES

4, rue du Beulet | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Marcel Croubalian | Bernard Delacoste | Rogerio Mauricio Oliveira | Laura Macchioni

Projet n° 14**CHAPITEAU**

Bureau d'architecte

Sebastian Wockenfuss Architekt

61, Richard-Wagner-Strasse | 70184 Stuttgart | Allemagne

Projet n° 15**LRPRFNTSTQ**

Bureau d'architecte

Atelier Objectifs

20, rue de la Fontenette | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Julien Barro | Daniel Sède

Projet n° 16

MOUVEMENTS

Bureau d'architecte

CHARTIER DALIX Architectes

30, rue Emile-Lepeu | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Pascale Dalix | Frédéric Chartier | Rébecca Benichou | Sébastien Chevance

Projet n° 17

Dans une danse

Bureau d'architecte

Various Architects AS

17, Sommerrogata | 0255 Oslo | Norvège

Collaborateurs

Alexander H. Berg | Birgitte J. Haug | Elora Brahmachari | Ibrahim Elhayawan | Israel Blasco

Laura Martinez | Benjamin Torrance

Projet n° 18

Lamnae

Bureau d'architecte

Philipp Eversmann Studio

11, rue d'Arsonval | 75015 Paris | France

Collaborateurs

Bollinger + Grohamnn Sàrl Ingénierie | Klaas de Rycke | Wendy Geeraert | Christophe Berther

Albin Doillon

Projet n° 19

L'AMIRAL FLOTTANT

Bureau d'architecte

Jean-Luc Badoux architecte

7, rue du Bourg | 1071 Chexbres | Suisse

Collaborateurs

Fanny Christinaz | Jean-Luc Badoux | Corentin Badoux | Carole Emery

Projet n° 20

LE PAVDA

Bureau d'architecte

Nicolas de Courten architecte

22, ruelle de Tous-Vents | 1950 Sion | Suisse

Projet n° 21

ICEBERG

Bureau d'architecte

Alberto Calderoni architetto

280 via F. Cilea | 80127 Naples | Italie

Projet n° 23

MARILYN

Bureau d'architecte

Bureau Dan Budik architekten

106 Zweierstrasse | 8003 Zurich | Suisse

Collaborateurs

Dan Budik | Christoph Zingg

Projet n° 24

AUST137

Bureau d'architecte

Armental Ciurlo Walker Arquitectos

16, travesa Escultor Asorey V11-13 | 15700 Santiago de Compostela | Espagne

Collaborateurs

Aurora Armental Ruiz | Stefano Ciurlo Walker | Farrokh Aman | Carlos Comendador

Projet n° 25

PINOCCHIO

Bureau d'architecte

Christian Dupraz Architectes

17c, rue Caroline | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Christian Dupraz | Javier Gonzalez | William Cyr-Lamy

Projet n° 26

LE PAS DE DEUX

Bureau d'architecte

ATELIER MAXIME SCHMITT ARCHITECTE

35, rue Oberkampf | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Maxime Schmitt | Claire Fuchs | Aurélie Darles | Camille Larcher

Projet n° 27

La Chrysalide

Bureau d'architecte

Roussinov-design OOD

3, rue Lerin | 1612 Sofia | Bulgarie

Collaborateurs

Tania Iordanova-Roussinova | Vladimir Roussinov | Nikolai Dikov | Marcel Rechsteiner
Iordan Tonev

Projet n° 28

CONTEMPORAINE

Bureau d'architecte

SIMONA DIRVARIU ARCHITECTE AAM

39, rue de Nantes | 75019 Paris | France

Projet n° 30

ROBE DOUCE

Bureau d'architecte

Gianluca Pelloia architetto | Nicola Soligo architetto

14, via Platani | Castelfranco Veneto | Treviso | Italie

Collaborateurs

Christian Soligo | Gianantonio Soligo | Paolo Sgarbossa

Projet n° 31

LE DANSEUR

Bureau d'architecte

50101 STUDIO D'ARCHITECTURE

29, cours Victor-Hugo | 33000 Bordeaux | France

Collaborateurs

Julien Jouglet | Anne-Gaël Cabillic-Jouglet

Projet n° 32

ZEPPELIN

Bureau d'architecte

YKRA Sàrl

2, chemin Louis-Hubert | 1213 Petit-Lancy | Suisse

Collaborateurs

Youri Kravtchenko | Alice Dunoyer | Florine Wescher | Nicolas Marx | Eloise Kling
Jean-Baptiste Bosshard

Projet n° 33**82015**

Bureau d'architecte

SINGER + LUGER Architecture

5 | 14 Neustiftgasse | 1070 Vienne | Autriche

Collaborateurs

Sophie Luger | Brian de Luna | Brigitte Thonhauser | Andreas Singer

Consultants

Bollinger – Grohmann | ingénieurs en structure

Arne Hofmann | Moritz Heimrath

BRUEHL MODELLBAU WIEN (maquette)**Projet n° 34****BOITE A DANSER**

Bureau d'architecte

CATHRIN TREBELJAHR ARCHITECTE

8, chemin de la Gravière | 1227 Les Acacias | Suisse

Collaborateurs

Mariya Popova | Beatriz García | Adrien Martin

Projet n° 35**découpages**

Bureau d'architecte

IULIUS CRISTEA ARHITECTURA

41, Hagi Ghita | 011501 Bucarest | Roumanie

Projet n° 36**DANSE DANS LA PEAU**

Bureau d'architecte

B + W architecture sa Ueli Brauen + Doris Wälchli

8, place de l'Europe | 1003 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Jordi Hernandez | Céline Gantner

Consultants

INGENI | Muttoni & Fernández Ingénieurs conseils SA | Weinmann-Energies SA**Architecture & Acoustique SA****Projet n° 37****Balcon urbain**

Bureau d'architecte

nimmrichter architekten SA

38, Rietstrasse | 8702 Zollikon | Suisse

Collaborateurs

Ivo Kuhn | Rolf Nimmrichter | Thomas Petke | Gosia Starzynska

Projet n° 38

URMEN

Bureau d'architecte

THOMAS HUBER ARCHITECTE

3, avenue des Tilleuls | 1203 Genève | Suisse

Projet n° 39

ST-PETERSBOURG

Bureau d'architecte

Guillaume Vanneste architecte

24, rue Augustin-Delporte | 1050 Bruxelles | Belgique

Collaborateurs

Nicolas Willemet | Guillaume Vanneste

Projet n° 40

kinésphère

Bureau d'architecte

RAFFAELE PUGGIONI

28 | 41B calle San Mateo | 28004 Madrid | Espagne

Projet n° 41

Poupées russes

Bureau d'architecte

PIERRE-ALAIN DUPRAZ ARCHITECTE

5, rue des Cordiers | 1207 Genève | Suisse

Collaborateurs

Maxime Beljansky | Nicola Chong | Samuele Evolvi | Alberto Figuccio | Giulio Parini | André Salvador

Projet n° 42

ROOF PIECE

Bureau d'architecte

Bureau A

12, rue Grenus | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Daniel Zamarbide | Léopold Banchini | Erica Ubbiali | Vanessa Pointet

Projet n° 43

OISEAU DE FEU

Bureau d'architecte

ACORA architecture | scénographie

15, passage de la Main-d'Or | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Pierrick Quantin | Lionel Soulié | Olivia Fortuné | Emilio Huapaya

Projet n° 44

8TUTU8

Bureau d'architecte

AJAA Aleksandar Jankovic Atelier d'Architecture

102, rue du Temple | 75003 Paris | France

Collaborateurs

Aleksandar Jankovic | Alexis Martin | Vladimir Jovanovic

Projet n° 45

SHIVER

Bureau d'architecte

Remi Augereau architecte

7, rue du Queyras | 78180 Montigny Le Bretonneux | France

Projet n° 46

Emboîté

Bureau d'architecte

Sylvain Motte architecte

4049IB, via Vedegheto | 40060 Savigno | Italie

Projet n° 47

FLUXUS

Bureau d'architecte

DEMIRCI ARCHITECTE + KAENOS Sàrl

48, place de Midi | 1950 Sion | Suisse

Collaborateurs

Engin Demirci | Giulio Sovran | Noemi Verga | Giuseppe Falduto | Ozan Urundu

Gabriel Tschanz (ingénieur bois)

Projet n° 48

pLEIN'PIEd

Bureau d'architecte

atelier bonnet architectes

6, avenue de Rosemont | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs

Pierre Bonnet | Mireille Adam Bonnet | Stefana Balan Semadeni | Ildiko Vargay

Paulo Teodosio | Alexandre Jöhl

Projet n° 49

LE FAUNE

Bureau d'architecte

DURISCH&DURISCH ARCHITECTES

15, rue Charles-Giron | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Yannis Durisch | Gion Durisch | Gabrielle Blättler Durisch | Fatlume Jashari

Projet n° 50

LAPS DE DANSE

Bureau d'architecte

CHRISTIAN SCHUETZ ARCHITECTE

52, rue de Malatrex | 1201 Genève | Suisse

Projet n° 51

CORPS A CORPS

Bureau d'architecte

Honegger Lagnese architectes SA

8, rue de Montfalcon | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Alexandre Soeiro | Edith Commandeur | Jean-Pierre Lagnese | Marc Honegger

Projet n° 52

AGON

Bureau d'architecte

MAURO TURIN ARCHITECTES Sàrl

7, rue Louis-Curtat | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Mauro Turin | Victor Vazquez Blanco | Jonathan Pailleux

Projet n° 53**SystemX**

Bureau d'architecte

EX NIHILO ARCHITECTS Sàrl

36, boulevard du Temple | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Héloïse Tabard | François Rétif

Projet n° 54**OUVERT / FERME**

Bureau d'architecte

BUREAU KPYV

9, rue Rondelet | 75012 Paris | France

Collaborateurs

Katja Pargger | Yann Viénot | Fabien Cosson

Projet n° 56**LE TEMPS D'UNE DANSE**

Bureau d'architecte

xy-ar.ch | Fumeaux & Poncety architectes Sàrl

35, rue de la Tour | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Amélie Poncety | Loïc Fumeaux | Michael Jones

Projet n° 57**CLAIR – OBSCUR**

Bureau d'architecte

ZIMMERMANN ARCHITECTES SA

12, rue du Jura | 1196 Gland | Suisse

Collaborateurs

Lucas Dios | Maurice Gagliardo | Antony Bays

Projet n° 58**ARC-EN DANSE**

Bureau d'architecte

Luscher Architectes et Blueoffice Architecture

37, boulevard de Grancy | 1006 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Rodolphe Luscher | Joëlle Schumann | Filippo Brogini

En collaboration avec

Blueoffice**ABACA Lightweight Structures Engineers**

Collaborateur

Nicolas Pauli

Projet n° 59

AU COURANT

Bureau d'architecte

rk studio Sàrl

11, rue de l'Allée | 2503 Bienne | Suisse

Collaborateurs

Florian Hauswirth | Katia Ritz | Aurélie Krotoff | Bertrand Sauterel

Projet n° 60

CHARIVARI

Bureau d'architecte

association temporaire Fantini Kössler & Formery

27, avenue Marc-Dufour | 1007 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Manon Fantini | Sibylle Kössler | Sara Formery

Projet n° 61

GRANGE NOIRE

Bureau d'architecte

KHAD knut hohenberg architecture

7119, ul. Sulkiewicza | 00-758 Warszawa | Pologne

Projet n° 62

ALLEGRIA

Bureau d'architecte

BUILDING FOR CLIMATE Sàrl

8, impasse du Talus | 75018 Paris | France

Collaborateurs

Nicolas Jobard | Olivier Evrard | Ning Liu

Projet n° 63

BlakéDker

Bureau d'architecte

thierry estoppey architecte

25, route des Acacias | 1227 Les Acacias | Suisse

Collaborateurs

Benôit Dubesset | Clémence Voillot

Projet n° 64

pavillon étoilé

Bureau d'architecte

BRANDSTORM

32, rue des Noirettes | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Raphael Henry | Miya Atusaka | Samuel Bumann

Projet n° 65

ISADORA

Bureau d'architecte

LOCALARCHITECTURE

30, Côtes-de-Montbenon | 1002 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Antoine Robert-Grandpierre | Laurent Saurer | Manuel Bieler | Inigo Oregui Biain | Michael Beerli

Antoine Berchier | Anastasia Konovalova | Noona Noori | Baptiste Vaucher

1^{er} rang | 1^{er} prix **Projet n° 55**
BOMBATWIST

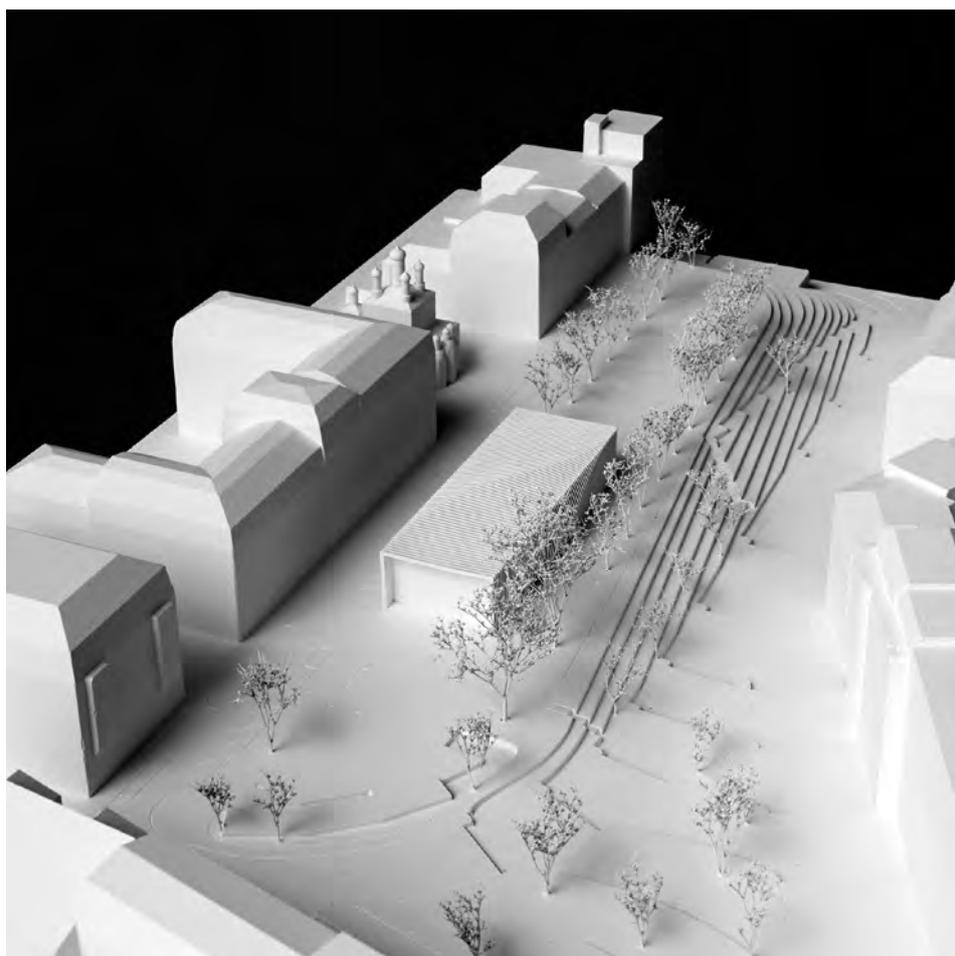
Bureau d'architecte

ON ARCHITECTURE

1-3, rue Marterey | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Jean Camuzet | Ubaldo Martella | Mafalda Gil De Sacadurabotte | Joël Amorim



Implantation

Le projet s'implante longitudinalement en limite de la rue Sturm. Il maintient le service de la voirie, lui permettant de conserver son autonomie d'accès, cela sans oblitérer un éventuel déplacement ultérieur du service en vue de requalifier la place Sturm. Par son positionnement, il permet de conserver un dégagement côté nord-est de la place Sturm, entre l'alignement d'arbres en limite du plateau et le pavillon, et de préserver ainsi une certaine unité à la place.

L'implantation du volume respecte la position des deux platanes majeurs et laisse intouché l'alignement principal des plantations, situé en limite du plateau. Quelques arbres sont supprimés dans le second alignement.

Programme

La configuration tubulaire du volume, associée à une organisation intérieure des fonctions, regroupées dans deux noyaux cloisonnés contenant tout le programme, est efficace et rationnelle, même si elle induit une certaine séparation entre les fonctions liées au spectacle et les fonctions administratives, conséquence du parti.

Le jury note que la hauteur au droit de la scène est légèrement inférieure au gabarit demandé, tout en estimant qu'un réglage de cette hauteur n'affaiblirait pas les proportions du volume général.

Climatiquement, la proposition d'un volume de construction simple, protégé par une bâche, laisse à penser que l'ouvrage bénéficiera d'un climat agréable et adéquat en toutes saisons. La pureté intérieure du volume pourrait être entachée par le transit des réseaux techniques, ce qui resterait à gérer et à dessiner avec attention dans le cadre du développement d'un tel projet.

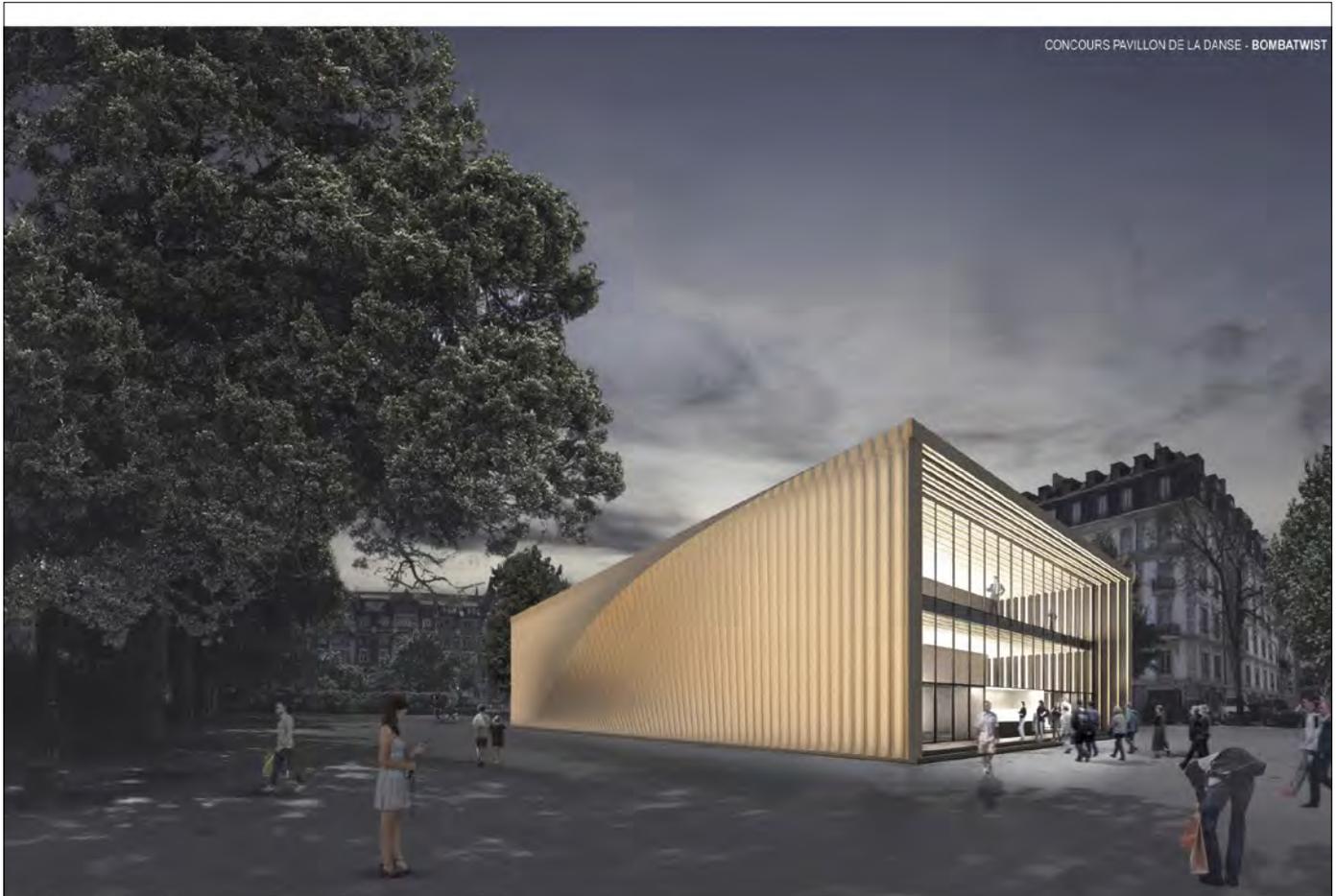
Construction

Constructivement, le projet est formalisé par une structure ponctuelle de trame régulière constituée de cadres en bois de profil variable, posés sur des filières au sol, offrant un volume utile de hauteur constante, supportant une enveloppe légère et non porteuse.

Le rendu de l'enveloppe, en façon d'écran luminescent, correspond à l'expression, par ailleurs attendue, du Pavillon de la danse, et se prête de manière pertinente à la nature d'un tel ouvrage ainsi qu'au site. La neutralité de ce volume en fait un outil de travail à la fois versatile et performant.

Son adaptabilité future, liée à sa flexibilité et à sa simplicité, tant constructive que formelle, en font un ouvrage aisément réutilisable dans un second cycle de vie.

Le jury considère la proposition en parfaite adéquation à l'objectif du concours, soit l'installation d'un pavillon temporaire sur la place Sturm, faite de manière simple, précise et sensible. Il est convaincu que le projet possède les qualités intrinsèques pour offrir un outil idéal de travail à l'Association pour la Danse Contemporaine.



CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE - BOMBATWIST

IMAGE DE SYNTHÈSE - VUE ENTREE



Implantation
Le projet se positionne au sud-ouest de la place Charles-Sturm tout en préservant les arbres majeurs existants ainsi que la surface consacrée au service de la voirie.

Programme
Le programme se caractérise par trois grands ensembles programmatiques : La salle de spectacle, les espaces annexes à celle-ci et de locaux de services. Pour pouvoir permettre un agrandissement futur afin de répondre aux besoins de l'association pour la Danse Contemporaine, le programme s'organise longitudinalement avec des noyaux de services placés de manière à créer les séparations nécessaires entre la salle de spectacle et ses locaux adjacents. L'entrée publique du Pavillon est située en face de l'accès piéton de la Place Charles-Sturm. Ainsi les visiteurs sont directement orientés vers le Pavillon de la Danse. Les accès de livraison et les entrées de service se situent directement en relation avec l'accès au véhicule de la place.

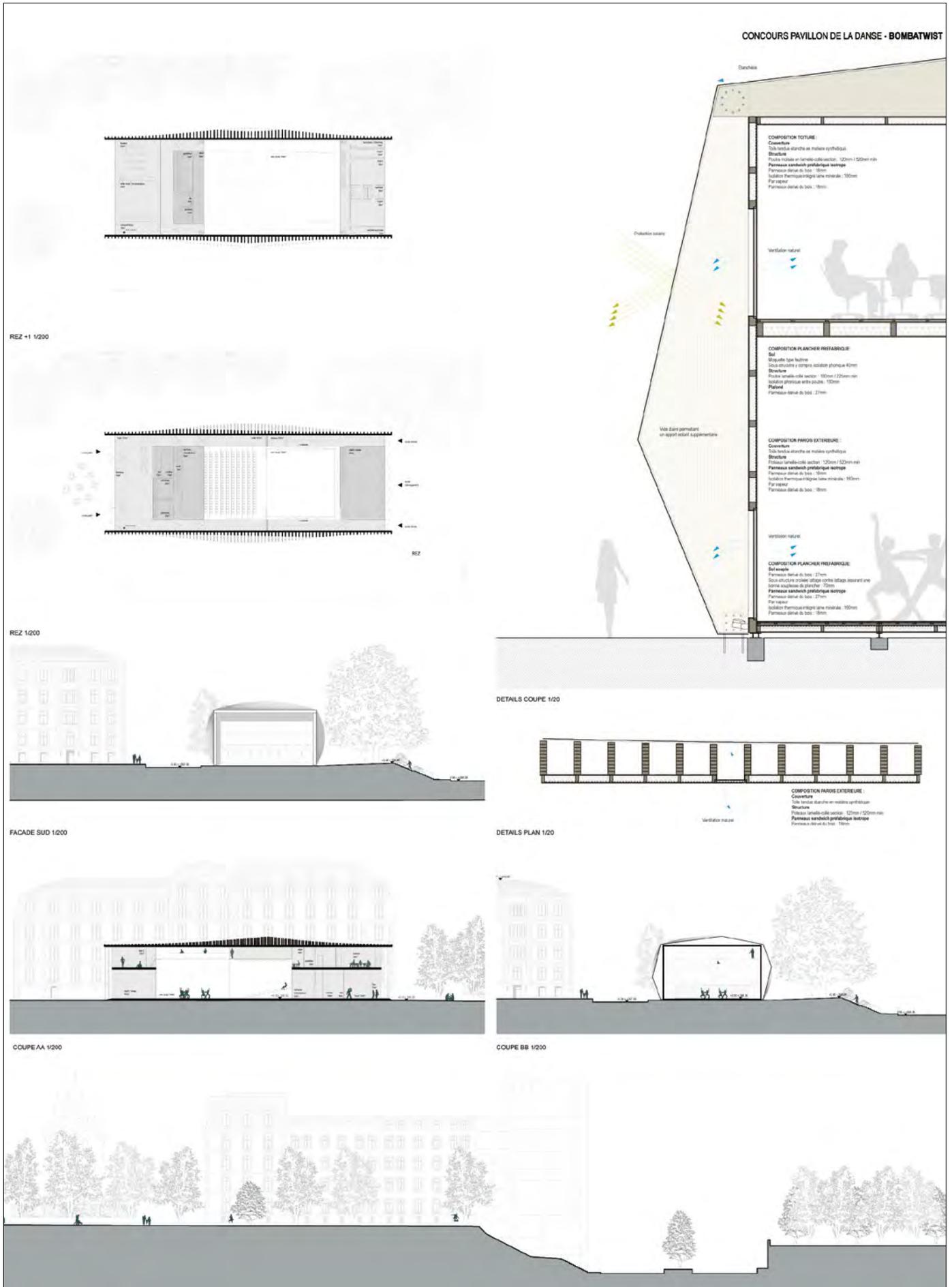
Système constructif
Le système constructif joue un rôle essentiel dans les projets scénaristiques. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre une réalisation simple, efficace, économique et élégante. Pour ce faire le projet se compose d'une structure de cadre mobile en bois lamelle-collée. Ce système d'assemblage permet un montage aisé. L'entre-axe est de 60 cm entre chaque cadre, ce qui permet de réduire considérablement les hauteurs statiques et par conséquent également le poids des pièces, ce qui favorise notamment le transport et le montage des éléments.
L'enveloppe thermique est garantie par des panneaux sandwichs isotropes préfabriqués. Ces panneaux sont préfabriqués en usine et sont posés fins. Ils jouent également un rôle crucial dans le comportement de la structure.
L'enveloppe étanche est assurée par une toile synthétique spale permettant ainsi d'être l'élément de protection ultime et à la fois la couverture étanche.

Expression architecturale.
De part sa structure, le bâtiment s'exprime par une succession de cadres donnant l'impression de pouvoir s'étendre indéfiniment. Cette composition est déformée par un jeu de lignes et d'alignements. Ce « jeu » est obtenu par la décomposition d'un mouvement de corps humain par analogie à la chromatographie. Cette dernière marque un temps d'arrêt dans le mouvement en appuyant les points des esthètes du corps. Le dessin obtenu symbolise le mouvement en une succession de lignes et de courbes. Géométrie qui se retrouve donc dans le projet par la déformation de la structure.

PLAN DE SITUATION 1/500



FACADE OUEST 1/200



Projet n° 01
2^e rang | 2^e prix **DOUBLE FACE**

Bureau d'architecte

MARIA ELEONORA MACCARI architecte

10, 2^e3a, pasaje Sert | 08003 Barcelone | Espagne

Collaborateurs

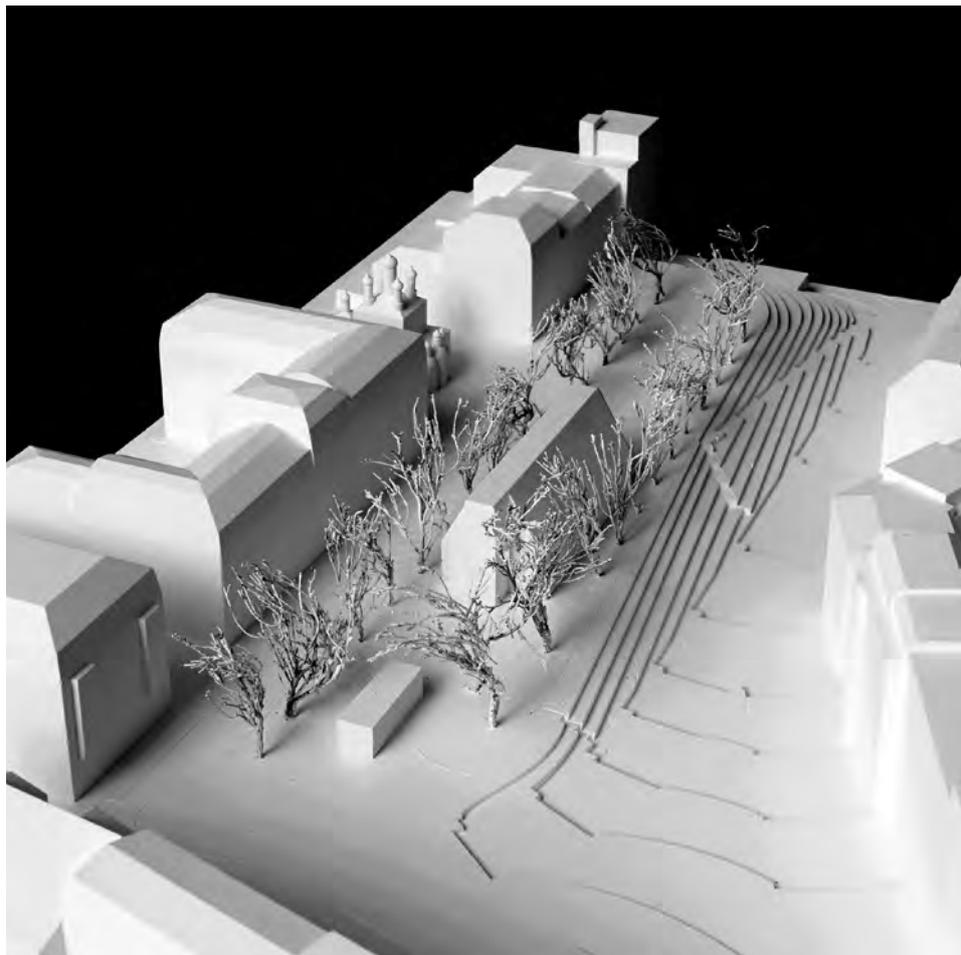
Maria Eleonora Maccari | Roi Carrera Senra | Andres Peñuela | Marina Huguet

En collaboration avec

X-MADE | consultant façades

Miquel Rodriguez | Sandra Espinosa | Sofia Álvarez-Vijande

Antoni Tarrida | consultant scénographe



Implantation

C'est un des rares projets qui maintient tous les arbres en choisissant pour ce faire de modeler sa toiture et de décomposer le programme en un volume principal complété par un kiosque.

Le volume principal compact s'insère entre les deux rangées d'arbres. Le périmètre de la voirie est occupé par l'implantation du kiosque. Le retrait par rapport au boulevard des Tranchées est intéressant car il permet la réelle mise en valeur d'une nouvelle esplanade d'accès.

Le kiosque prend en charge la billetterie, le bar et sa cuisine ainsi que le stock. Son positionnement est établi précisément dans le prolongement de la rue du Mont-de-Sion.

Le choix d'extraire les fonctions de la billetterie, bar et cuisine hors du bâtiment serait-il dû strictement à la volonté de réduire l'emprise de l'ouvrage en regard aux couronnes des platanes, comme il tente de le faire par son toit en pente pour les autres arborisations, ou en citation aux programmes forains, malgré les évidentes difficultés d'exploitation que cela implique?

Le pignon arrière du volume principal orienté sur la place Sturm est revêtu d'une surface réfléchissante qui peut jouer le rôle de décor sur l'espace public côté Église Russe. Le jury n'est pas entièrement convaincu par cette proposition dont la mise en œuvre, par ailleurs, s'avèrera complexe.

Programme

Le volume de la salle est très important et spectaculaire. La coupe sur la scène montre de légères lacunes de gabarits selon des demandes du programme. La hauteur de la salle, inutilement généreuse en coupe, nécessiterait de trouver des solutions aux potentiels problèmes acoustiques.

Le gabarit étroit rend nécessaire le développement vertical du volume principal sur quatre niveaux qui ne convainc pas le jury; la présence d'un ascenseur desservant de très petites surfaces est un bon indicateur des difficultés d'organisation générales de ce projet par ailleurs très finement développé et présenté.

Le foyer, privé d'un accès direct au kiosque-bar, devient la salle d'attente de la salle de spectacle, ce qui ne correspond pas aux attentes des utilisateurs qui demandaient une convivialité spontanée: les jours de pluie, de froid, de vent seront difficiles, mais aussi les usages quotidiens nécessitant des déplacements permanents à l'extérieur; la superposition des espaces administratifs rend la convivialité difficile (liens foyer, cuisine, bureaux, espaces techniques).

Construction

Le travail de matérialisation du projet a des qualités certaines dont les choix du bois en diverses essences en lien avec les besoins climatiques, mais la référence à une construction de grange traditionnelle interroge.

Le jury apprécie la possibilité d'apporter un éclairage naturel contrôlé et mesuré à la salle.

Dans l'ensemble, le jury relève le travail attentif des auteurs sur un parti pris contraignant. Il apprécie la grande cohérence et la forte expressivité du projet.

3^e rang | 3^e prix

Projet n° 29

ALVIN

Bureau d'architecte

3BM3 SA Atelier d'architecture | C. Stendardo et B. Montant

8, rue des Maraîchers | 1205 Genève | Suisse

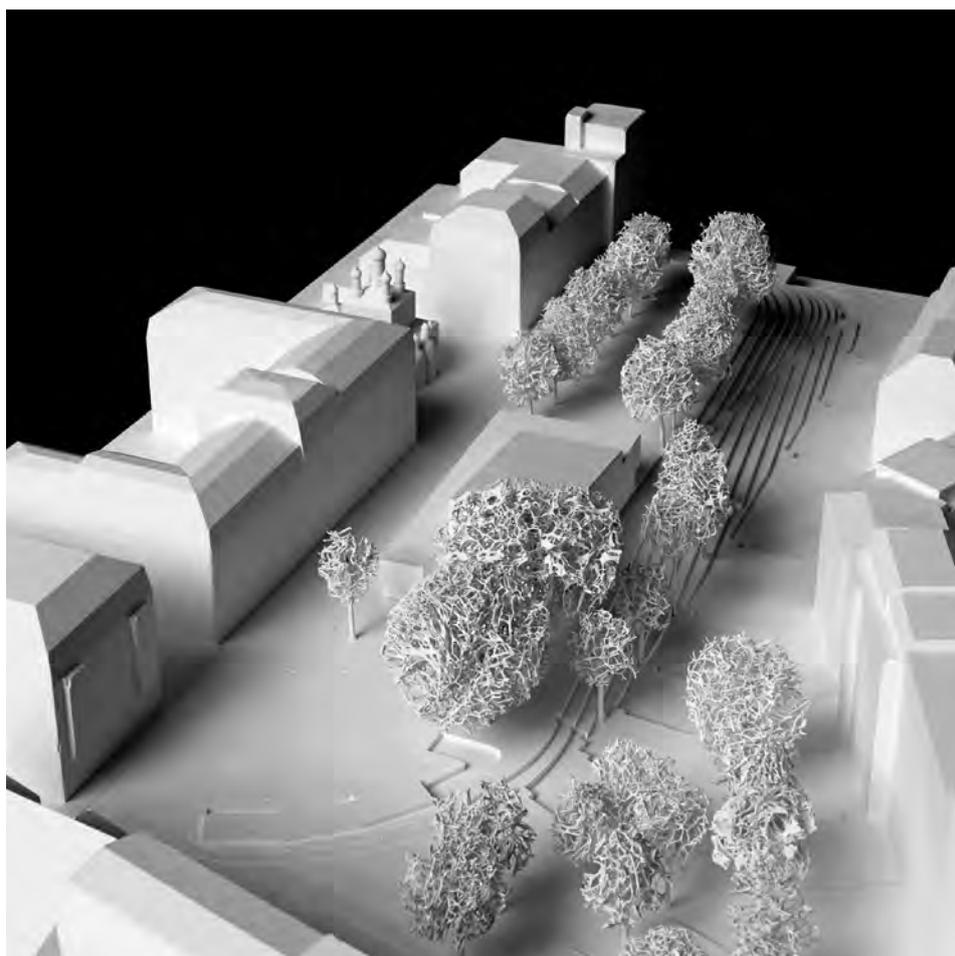
Collaborateurs

Antonio Lopez Rios | Alejandro Garcia Ramos

En collaboration avec

Charpente Concept

288bis, route de Saint-Julien | 1258 Perly | Suisse



Implantation

Le projet est constitué de deux volumes distincts et articulés, dont l'un marque la présence de la salle et l'autre regroupe tous les espaces servants et administratifs. Il maintient le service de la voirie de manière crédible, mais réduit de moitié la taille de la place Sturm, en s'appropriant tout l'espace entre la voirie et le domaine public au droit de l'Église Russe.

Il propose l'abattage de neuf arbres, répartis du côté de la rue Sturm et sur le haut du talus du boulevard des Tranchées, laissant un site touché après le départ prévu du pavillon.

Les flux piétonniers et l'accessibilité à l'ouvrage sont bien résolus.

Le volume long et bas constitue un nouveau front d'échelle appropriée au vis-à-vis généré avec les bâtiments de la rue Sturm. Ses deux façades pignons, côté voirie et côté parc, font face à deux espaces valorisés et bien dimensionnés (protégé côté voirie, ouvert côté place) alors que les deux façades longitudinales, sans accessibilité, filtrent de manière adéquate et mesurée les vues sur la rue Sturm et sur la pente.

Le jury relève une ambiguïté entre la volonté contextuelle de la proposition et le caractère résiduel des espaces situés en bordure du talus.

Le jeu des toitures inclinées confère une fluidité à l'ensemble, tout en respectant l'échelle des espaces de la voirie et de la place Sturm.

Programme

Les éléments du programme sont judicieusement positionnés, offrant une bonne synergie entre les loges, bien qu'à l'étage, la salle mixte et les bureaux sont placés de manière visible au-dessus du foyer.

Le jury relève la nécessité d'adjoindre des sas d'accès à la scène et de régler la question des sorties de secours tout en appréciant la clarté et le potentiel d'évolution du plan.

Intérieurement, il propose une entrée avec foyer extensible en rapport à la place.

Il offre la possibilité, non demandée par le programme, d'ouvrir l'arrière-scène sur un espace de qualité côté voirie, sans conflit avec le programme maintenu. Le jury se questionne sur la nécessité de réaliser le deck à l'arrière de l'ouvrage, par ailleurs non demandé dans le programme.

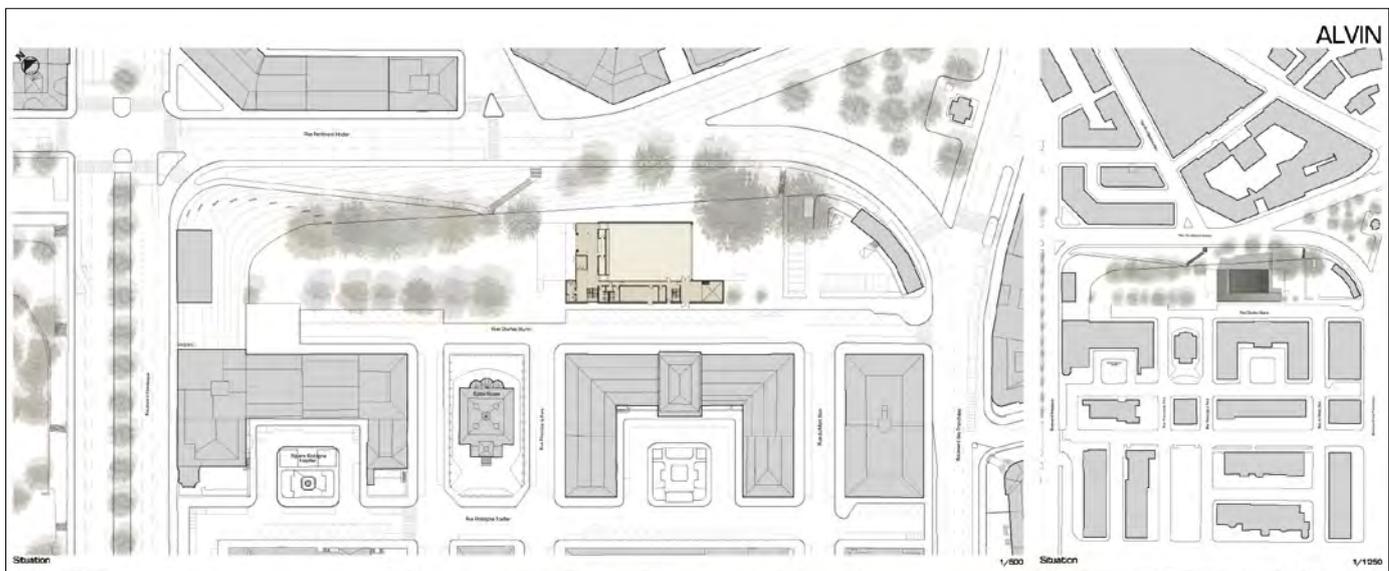
Construction

Ce jeu de volumes se retrouve à l'intérieur du bâtiment, en offrant une plus grande hauteur sous plafond à la salle mixte, permettant le cas échéant d'y tenir des répétitions.

Constructivement et stratégiquement, le projet aborde la question de la démontabilité/adaptabilité sous l'angle de la recyclabilité du matériau de construction, tout en proposant un système constructif simple, qui interroge toutefois sur l'articulation des éléments statiques principaux et secondaires.

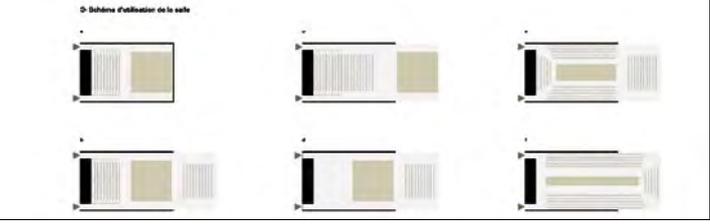
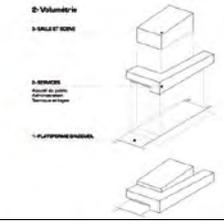
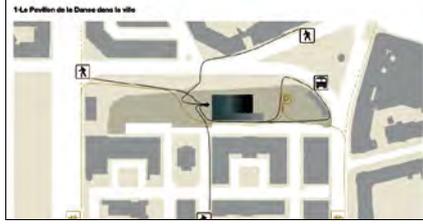
L'ouvrage repose sans fondation sur des filières préfabriquées posées à même le sol, la différence de niveau induite étant gérée par des decks équipés de rampes latérales.

Si le jury apprécie la rigueur de la proposition, il reste toutefois convaincu que le parti répond davantage à une conception permanente plutôt que temporaire, sans apporter d'avantage majeur à une typologie d'ouvrage de type réellement provisoire.



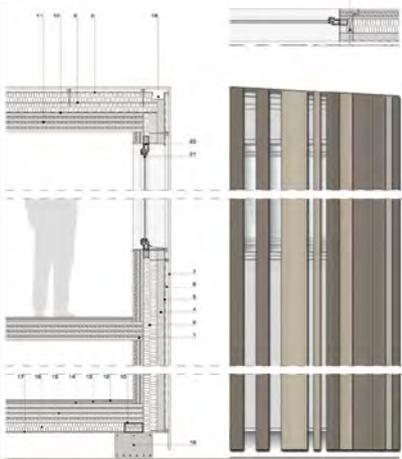
Plan
 Le pavillon de la danse est un bâtiment de programmation culturelle et de spectacle qui s'inscrit dans le quartier de la danse à Alvin. Le site est caractérisé par une topographie en pente et par la présence de bâtiments existants. Le projet vise à créer un espace de programmation culturelle et de spectacle qui s'intègre dans le quartier de la danse à Alvin. Le site est caractérisé par une topographie en pente et par la présence de bâtiments existants. Le projet vise à créer un espace de programmation culturelle et de spectacle qui s'intègre dans le quartier de la danse à Alvin.

Principes de programmation et d'architecture
 Le pavillon de la danse est un bâtiment de programmation culturelle et de spectacle qui s'inscrit dans le quartier de la danse à Alvin. Le site est caractérisé par une topographie en pente et par la présence de bâtiments existants. Le projet vise à créer un espace de programmation culturelle et de spectacle qui s'intègre dans le quartier de la danse à Alvin.



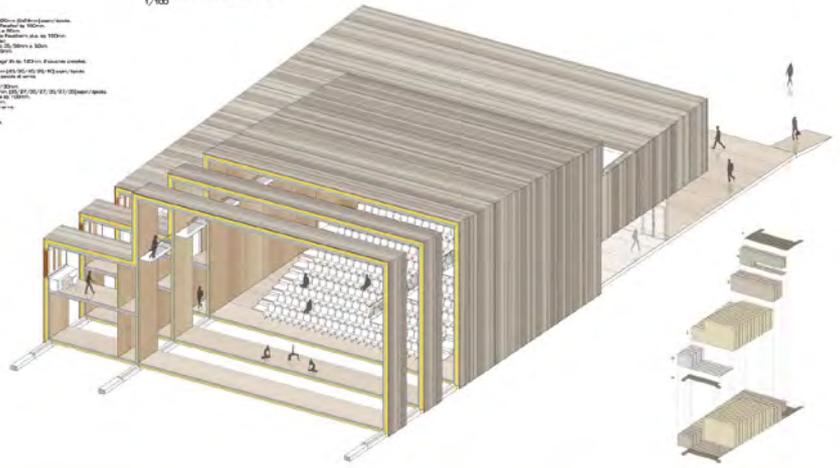
ALVIN

Détail constructif
1/20



Modulation constructive
1/100

- 1. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 2. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 3. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 4. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 5. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 6. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 7. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 8. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 9. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 10. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 11. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 12. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 13. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 14. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 15. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 16. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 17. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 18. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 19. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm
- 20. Profilé en aluminium anodisé, 100x100x10mm



Coupe longitudinale
1/200



Coupe transversale
1/200



Façade Rue du Mont-de-Sion
1/200



Façade Rue François-Le-Fort
1/200



Façade Rue Charles-Guim
1/200



Projet n° 22
4^e rang | 4^e prix **TENTES EN BOIS**

Bureau d'architecte

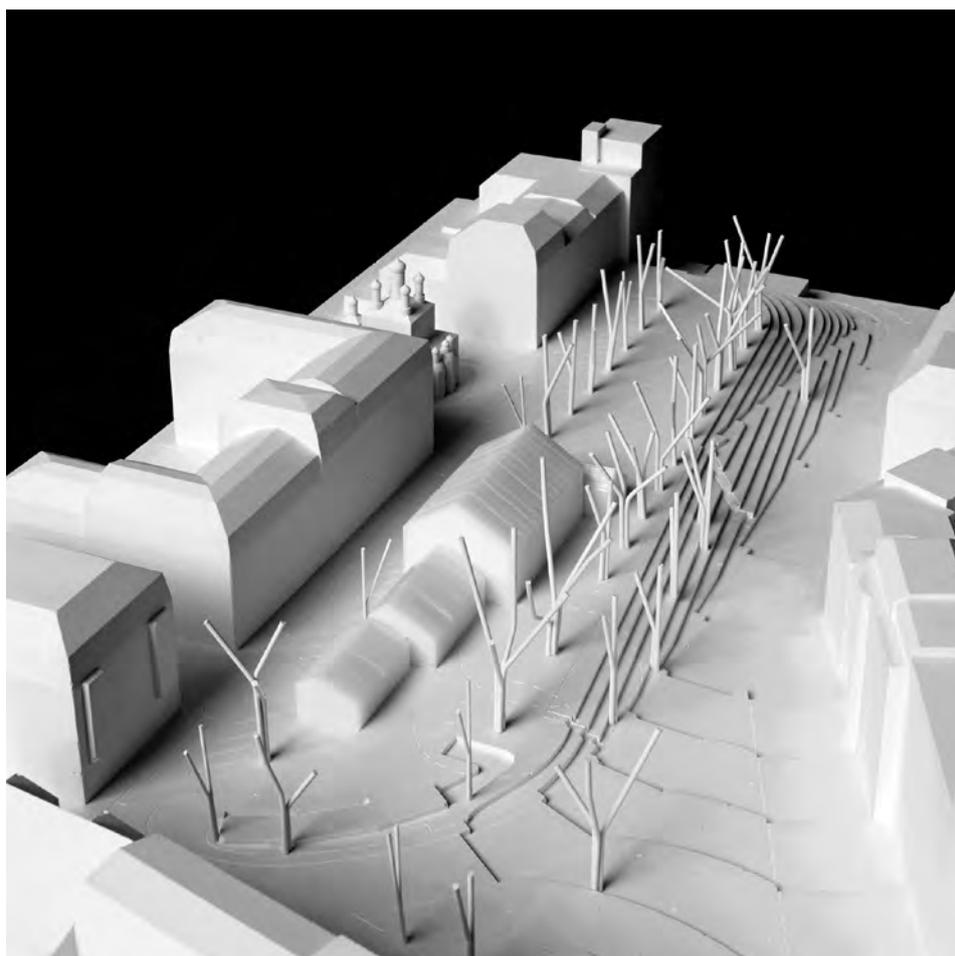
FRPO RODRIGUEZ & ORIOL | Architecture Landscape

65 8°D, calle Cea Bermúdez | 28003 Madrid | Espagne

Collaborateurs

Pablo Oriol | Fernando Rodriguez | Elena García | Patricia Báscones | María Domínguez

Rocío García | Ines Olavarrieta | Laura Ordoñez | Miguel Quezada | Carmen Sanz



Implantation

Le programme fonctionne, tant en coupe qu'en plan. L'ouvrage permet de maintenir les platanes, mais requiert l'abattage de plusieurs arbres le long de la rue Charles-Sturm et d'au moins un sur le plateau dominant le boulevard des Tranchées.

La proposition d'organisation des pavillons ou volumes fonctionnels parvient à mettre en valeur les espaces résiduels résultant des échelonnements des constructions. Ces espaces « arrière » sont des extensions privées potentiellement appropriables par le personnel de l'institution.

Les pavillons abritent respectivement une zone d'accueil (bar, foyer et billetterie) sur double hauteur, le volume de la salle de spectacle, une construction dédiée à la technique et aux loges sur deux niveaux partiels et enfin un volume réservé à l'administration sur deux niveaux également. L'entrée du public de cet ensemble est située du côté de l'Église Russe. Le personnel et les artistes accèdent quant à eux par l'extrémité opposée du projet sur la rue Sturm.

La juxtaposition de volumes distincts et leur potentielle recomposition ou réutilisation ultérieure, dans le cadre d'un autre projet, semblent assez théoriques au vu de leur grande spécificité.

Le maintien de la voirie est aléatoire au vu de la part dont elle est amputée.

Programme

Le principe pavillonnaire prolonge de fait l'ensemble des circulations entre les différentes fonctions des lieux. La salle devient le point central de toute l'organisation, ce qui fonctionne bien mais fige un mode d'exploitation au détriment d'une recherche de flexibilité.

L'accès de livraison et de manutention des décors n'est pas entièrement expliqué.

Construction

Les détails constructifs font apparaître des volontés formelles explicites mais éloignées d'un programme qui demandait simplicité et économie.

Le jury n'a pas toutes les informations pour juger le système statique proposé ; il se pose notamment la question de la stabilisation de la structure de la salle (tirants). Le système constructif, donnant naissance à des volumes variable en taille et clairement dissociés, est résolu.

Les bardages de tôles rendent l'expression peu convaincante.

Au niveau des installations techniques, le système risque d'être onéreux et complexe.

En résumé, le jury reconnaît à ce projet une bonne maîtrise des enjeux principaux, mais retient que ce parti pris possible a pour revers une occupation importante de l'espace de l'esplanade.

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE A UN DEGRE EN PROCEDURE OUVERTE POUR LA CONSTRUCTION D'UN
PAVILLON DE LA DANSE Place Charles-STURM

TENTES EN BOIS 1/2



Tentes sur la place

Le projet de Pavillon de Danse à la place Sturm exige une intervention optimisée, agencée et élaguée, capable d'activer et de réactiver le site public de la place grâce à l'insertion d'une architecture contemporaine qui réinterprète l'histoire du lieu et une façon contemporaine et s'y adapte pendant son temps de vie utile. Ce projet adopte une stratégie d'investissement, qui respecte l'environnement et qui est réversible suite à la décision de séparer le programme en quatre volumes, ce qui nous permet aussi :

01. D'adapter les tentes à un programme complexe. On assure un positionnement optimal pour chaque usage lié au lieu présent comme dans un autre éventuel emplacement.
02. D'établir des relations claires et spécifiques avec un entourage sensible de façon que chaque volume puisse s'adapter à ses particulières conditions de contour.
03. D'acquiescer une image précise et distinctive à l'ADG (Association pour la Danse Contemporaine) à partir d'éléments simples et reconnaissables.

Présence temporaire

Les quatre volumes du composant sont aménagés dans leur emplacement à l'intérieur d'une implantation temporaire - des cabanes à deux étages proches afin de créer un environnement approprié au spectacle. Le recours de ces « volumes » temporaires, éphémères parmi les arbres, créés de façon à être « à l'air libre », lumineux, est d'une grande puissance, des pièces simples qui nous font de façon claire leur présence. L'image du Pavillon de Danse devient ainsi l'image de cet établissement culturel contemporain.

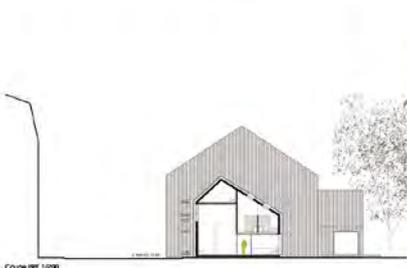
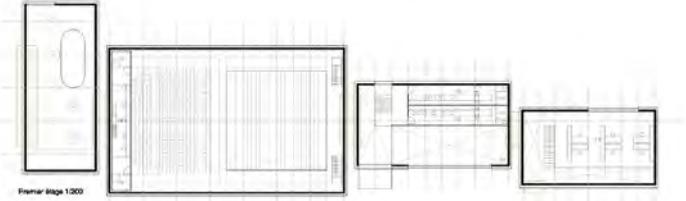
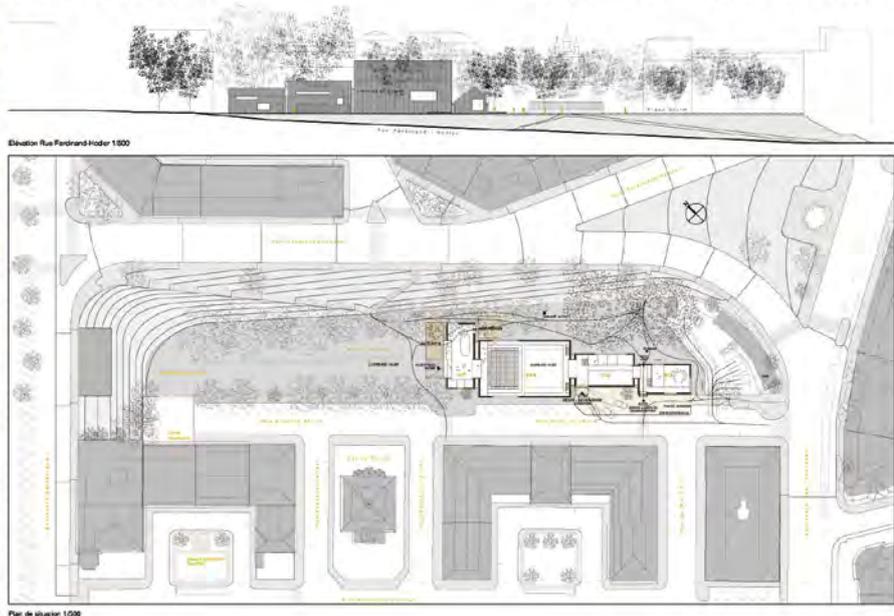
Échelle subtile

La programmation a été l'objectif de l'intervention pour l'adapter à l'espace public, ce qui rend favorables les dialogues avec le milieu. Cette configuration architecturale permet l'aménagement de tous les usages publics au sein de l'installation, ce qui favorise les relations avec l'environnement immédiat. Le volume Foyer est disposé face à l'axe de la Place Sturm à l'intérieur de la loggia principale. La boîte de la Salle est placée entre le sud et les autres entrées; la disposition des deux volumes de plus petite taille correspond à la forme et l'axe de circulation. La taille de l'ensemble, donc, donne au lieu et à l'œuvre un ton qui s'approche du Boulevard des Capucines.

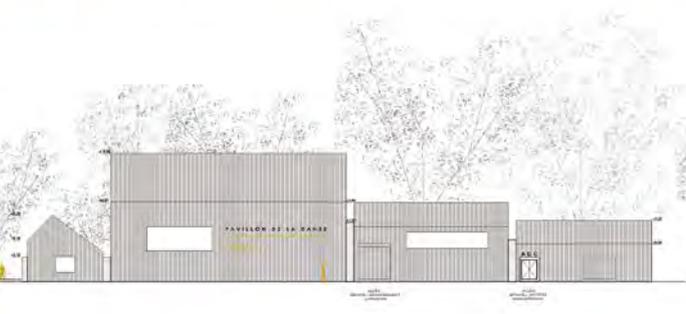
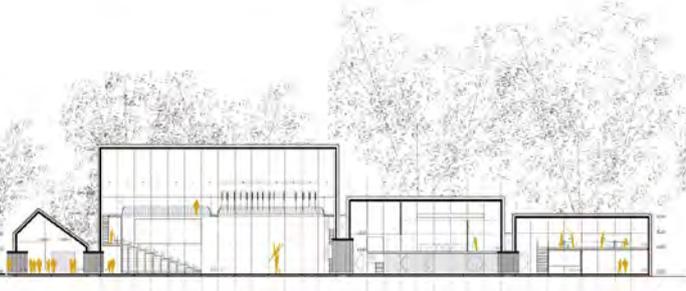
Triple flexibilité

La cabane temporaire requise pour cette intervention n'est pas seulement considérée aux niveaux de la construction et de la technique, mais aussi de la configuration spatiale. La disposition de volume crée la flexibilité de l'implantation de différents usages. En particulier, cette stratégie de projet est possible :

01. Une réponse spécifique à l'implantation, adaptée à l'usage d'un événement de spectacle.
02. L'aménagement du Pavillon avec des volumes additionnels pour répondre à une éventuelle demande de flexibilité du milieu urbain et d'habitation.
03. Un aménagement de l'unité des volumes grâce au remplacement des éléments de disposition et techniques par d'autres qui s'adaptent aux nouveaux besoins.



- [AP] Accueil du public 188.00 m²
- 01) Escalier 14.00 m²
- 02) Billard 7.00 m²
- 03) Foyer 106.00 m²
- 04) Bar 5.00 m²
- 05) Cuisine 8.00 m²
- 06) Stockage 5.00 m²
- 07) Sanitaires 20.00 m²
- [Ss] Salle et scène 925.00 m²
- 08) Salle 800.00 m²
- 09) Scène 20.00 m²
- 10) Loggia principale 10.00 m²
- 11) Plateau 23.00 m²
- [A] Administration 168.00 m²
- 12) Local archives 14.00 m²
- 13) Bureau 80.00 m²
- 14) Documentation 40.00 m²
- 15) Salle maître 5.00 m²
- 16) Sanitaires 17.00 m²
- [T] Technique et loges 178.00 m²
- 17) Loggia_Accueil stockage technique 70.00 m²
- 18) Loggia 70.00 m²
- 19) Sanitaires 18.00 m²
- 20) Passage technique 10.00 m²
- 21) Local stockage vêtements 10.00 m²
- [S] Surfaces d'installation 51.5 m²
- 22) Surface Fondation 61.5 m² (4,8)



CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE A UN DEGRE EN PROCEDURE OUVERTE POUR LA CONSTRUCTION D'UN
PAVILLON DE LA DANSE Place Charles-STURM



Bois pour la danse

Le système construit est employé cherché l'économie et la simplicité en termes de production, transport, assemblage et entretien. Les nouvelles formes du Pavillon de la Danse sont conçues avec un système de panneaux en bois massif construits, ce qui répond aux principes objectifs du concours. Il s'agit d'un projet de construction, la simplicité qui se trouve en œuvre, l'économie des moyens, la sûreté, la réduction des coûts, la réduction des déchets, la réduction de la consommation d'énergie, la réduction de la consommation énergétique des moyens de transport et d'assemblage. La dimension des fondations est tout aussi réduite.

Confortable, efficace et léger

Le bois a été choisi pour le confort et la qualité de vie qu'il apporte, pour sa chaleur, son acoustique et pour ses propriétés environnementales. Le bois de construction, qui est le carbone et le résidu d'un matériau renouvelable, permet d'éviter de nombreuses émissions de gaz à effet de serre. Les panneaux individuels sont montés à l'aide d'un système de montage simple et rapide. Les panneaux sont conçus avec une épaisseur de 100 mm, ce qui permet de réduire le poids et la consommation d'énergie. Le système permet également de réduire le poids et la consommation d'énergie. Le système permet également de réduire le poids et la consommation d'énergie.

En plus de la réduction de l'empreinte carbone et de l'impact positif de la légèreté du bois en termes économiques et écologiques, la faible conductivité des panneaux en bois lamellé collé permet de réduire le besoin de chauffage et de refroidissement, ce qui permet de réduire la facture de l'énergie, maintenant tous les espaces parfaitement isolés et respectant les exigences Minsup.

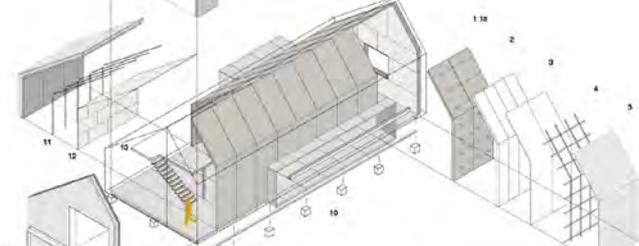
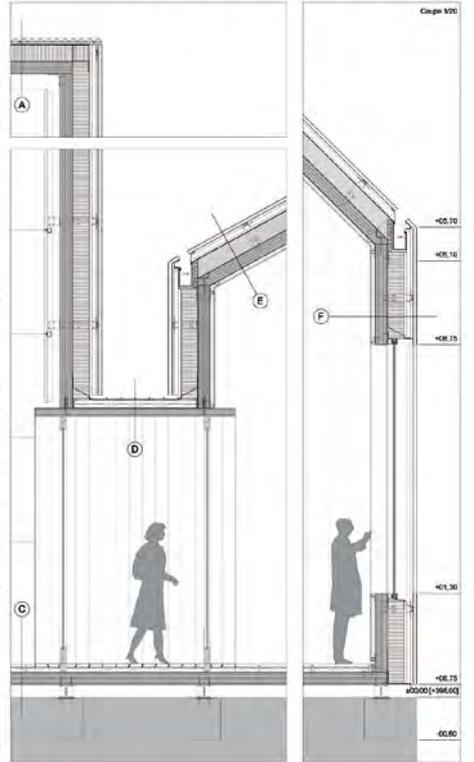
Montage simple et rapide

Le montage des panneaux préfabriqués en bois massif est particulièrement simple et rapide grâce à un système de montage simple et rapide. Les panneaux sont conçus avec une épaisseur de 100 mm, ce qui permet de réduire le poids et la consommation d'énergie. Le système permet également de réduire le poids et la consommation d'énergie. Le système permet également de réduire le poids et la consommation d'énergie.

Les travaux de montage du système sont effectués environ 20 à 40 % plus rapidement qu'avec des constructions massives traditionnelles. Pour les travaux de construction, la pose de la façade et la réalisation de la toiture sont effectuées en un seul et même processus, ce qui permet de réduire le poids et la consommation d'énergie. Le système permet également de réduire le poids et la consommation d'énergie.

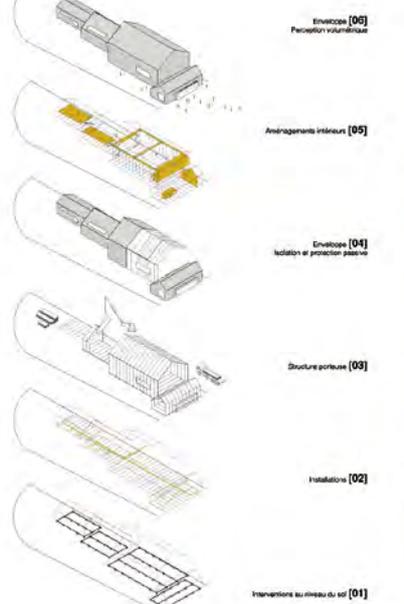


- A. Toiture à deux pans**
 - A1. Couverture de la dalle en aluminium
 - A2. Toiture isolée en sandwich avec une structure métallique
 - A3. Structure en acier galvanisé dans les bords des toitures verticales
 - A4. Membrane d'étanchéité (200mm)
 - A5. Isolant sans air - panneau 100x2000mm
 - A6. Panneau structural en bois d'épaisseur contrôlée à 100 mm
 - A7. Panneau structural en bois d'épaisseur contrôlée à 100 mm
 - A8. Carotage de fixation horizontale en acier - Ø100mm - espacement 600mm
- B. Façade - Revêtements**
 - B1. Revêtement extérieur à 100mm isolé en sandwich, vissé à une structure métallique (200mm)
 - B2. Châssis vertical (100mm)
 - B3. Lames horizontales - 200x100mm, espacement 1200mm - vissés à une structure verticale par profil métallique (200mm)
 - B4. Membrane d'étanchéité (200mm)
 - B5. Isolant sans air - panneau 100x2000mm
 - B6. Panneau structural en bois d'épaisseur contrôlée à 100 mm
 - B7. Panneau structural en bois d'épaisseur contrôlée à 100 mm
 - B8. Vite - Panneaux (200mm)
 - B9. Structure verticale et horizontale à l'aide de vis sans air - vissés sur la dalle en bois par profil métallique (200mm)
 - B10. Revêtement extérieur à 100mm d'épaisseur en sandwich en bois 200x100mm, espacement 27 mm (200mm)
- C. Sol + Fondation**
 - C1. Pavé béton (100mm)
 - C2. Lames en bois - 150x4000mm, assemblées par vis et longueur (200mm)
 - C3. Dalle en bois - 200x27 mm, espacement 1000mm - vissés au-dessous du sol (200mm)
 - C4. Panneau structural en bois d'épaisseur contrôlée 100x2000mm
 - C5. Panneau structural en bois d'épaisseur contrôlée à 100 mm
 - C6. Fondation (200mm)
 - C7. Profilés en aluminium pour panneaux sur dalle métallique (100mm)
 - C8. Plaque en acier 200x200mm - bois au massif (200mm)
 - C9. Revêtement en bois d'épaisseur contrôlée 100x2000mm
 - C10. Réalisation d'une dalle en béton par précontrainte (200mm)
- D. Toiture plate / Façade**
 - D1. Toiture isolée en sandwich par vis et longueur 100x2000mm
 - D2. Toiture isolée en sandwich par vis et longueur 100x2000mm
 - D3. Double panneau de façade rigide et polyuréthane isolé 100x2000mm (200mm)
 - D4. Panneau structural en bois d'épaisseur contrôlée à 100 mm
- E. Toiture à deux pans**
 - E1. Couverture de la dalle en aluminium (200mm)
 - E2. Vite isolée en sandwich vissée à une structure métallique (200mm)
 - E3. Châssis vertical (100mm)
 - E4. Double panneau en acier galvanisé (200mm)
 - E5. Lames horizontales - 200x100mm, espacement 1200mm - vissés à une structure verticale par profil métallique (200mm)
 - E6. Membrane d'étanchéité (200mm)
 - E7. Isolant sans air - panneau 100x2000mm
 - E8. Carotage de fixation horizontale en acier - Ø100mm - espacement 600mm
 - E9. Profilés en aluminium
 - E10. Lames horizontales - 200x100mm, espacement 1200mm - vissés sur la dalle en bois par profil métallique (200mm)
 - E11. Lames en bois - 150x4000mm, assemblées et vissées sur dalle (200mm)
 - E12. Profilés en aluminium
 - E13. Double panneau en sandwich isolé à 100mm
 - E14. Lames horizontales - 200x100mm, espacement 1200mm - vissés sur la dalle en bois par profil métallique (200mm)
 - E15. Lames en bois - 150x4000mm, assemblées et vissées sur dalle (200mm)
- F. Façade - Revêtements + Fenêtres**
 - F1. Toiture isolée en sandwich avec une structure métallique (200mm)
 - F2. Châssis vertical (100mm)
 - F3. Double panneau en acier galvanisé (200mm)
 - F4. Lames horizontales - 200x100mm, espacement 1200mm - vissés à une structure verticale par profil métallique (200mm)
 - F5. Membrane d'étanchéité (200mm)
 - F6. Isolant sans air - panneau 100x2000mm
 - F7. Carotage de fixation horizontale en acier - Ø100mm - espacement 600mm
 - F8. Profilés en aluminium
 - F9. Lames horizontales - 200x100mm, espacement 1200mm - vissés sur la dalle en bois par profil métallique (200mm)
 - F10. Lames en bois - 150x4000mm, assemblées et vissées sur dalle (200mm)
 - F11. Toiture isolée en sandwich avec une structure métallique (200mm)
 - F12. Châssis vertical (100mm)
 - F13. Double panneau en acier galvanisé (200mm)
 - F14. Lames horizontales - 200x100mm, espacement 1200mm - vissés à une structure verticale par profil métallique (200mm)
 - F15. Membrane d'étanchéité (200mm)
 - F16. Isolant sans air - panneau 100x2000mm
 - F17. Carotage de fixation horizontale en acier - Ø100mm - espacement 600mm
 - F18. Profilés en aluminium
 - F19. Lames horizontales - 200x100mm, espacement 1200mm - vissés sur la dalle en bois par profil métallique (200mm)
 - F20. Lames en bois - 150x4000mm, assemblées et vissées sur dalle (200mm)



Systèmes constructives

- 1. Ferme structurale en bois
- 2. Façade de fixation en acier
- 3. Panneaux d'isolation
- 4. Membrane d'étanchéité
- 5. Structure en acier
- 6. Toiture isolée en aluminium
- 7. Dalle en acier
- 8. Mural en béton
- 9. Profilés en aluminium
- 10. Profilés en aluminium
- 11. Lames verticales
- 12. Lames en bois
- 13. Structure isolée





Projet n° 03

PANTONE485

Bureau d'architecte

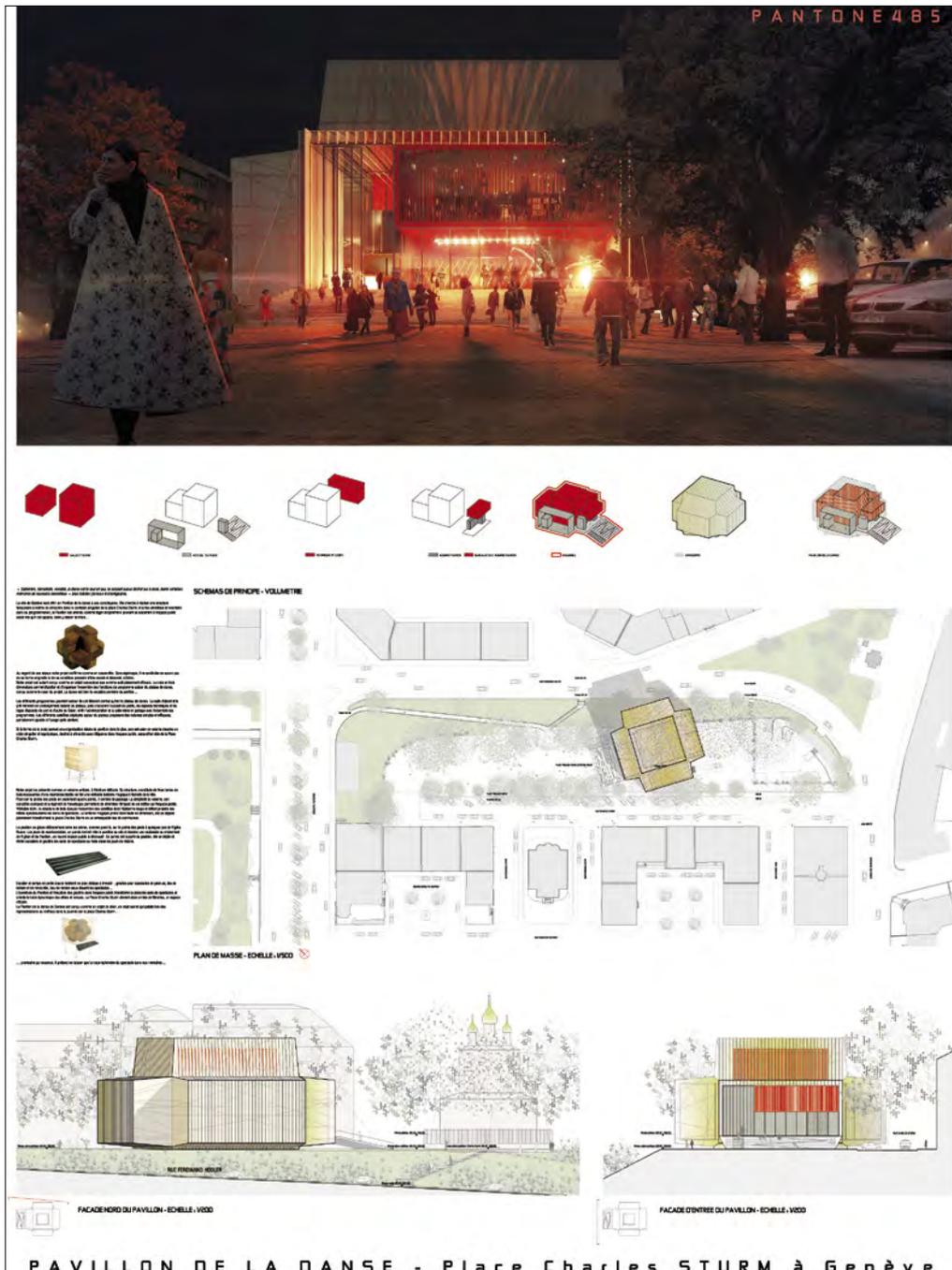
Lankry architectes

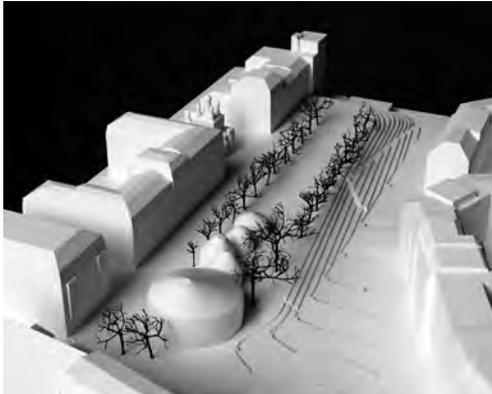
20, rue Voltaire | 93100 Montreuil | France

Collaborateurs

Thomas Billard | Philippe Lankry | Raëd Skhiri | Sophie Boni | Ouafia Dgebar Bookes

Edith Valentin | Francis Tonisot | Alexandra Union





Projet n° 05
WHERE R = RYOANJI R/7
 Bureau d'architecte
Mathias Ostertag
 12c, route de Meyrin | 1202 Genève | Suisse
 Collaborateur
 Alberto Rodriguez Nieto

Where R = Ryoanji R/7
 CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE

Implications. Le dessin dans la ville
 Le pavillon de la danse cherche sa présence dans l'espace urbain et s'efforce par sa configuration sur le site de lui faire écho (forme et les détails). Le dessin est particulièrement précis pour définir le langage architectural du projet.

La solution se positionne avec précision à l'extrémité du site, et son volume principal repose dans l'axe de la rue. Cette disposition du site est inspirée de l'axe de la rue et permet de répondre à la demande de l'urbanisme. Le volume de la salle de danse repose sur la rue. La rue est volumineuse, de taille plus modeste, l'élévation est l'élévation et un développement de détails des volumes des autres volumes, comme par exemple les volumes des autres volumes.

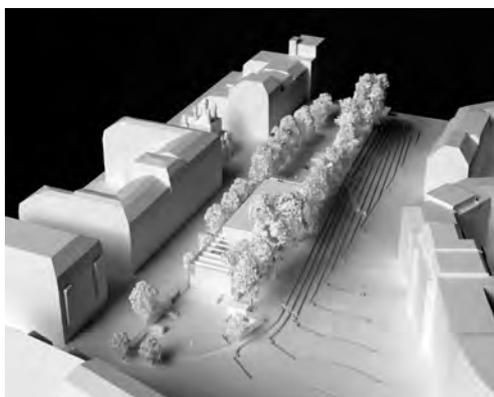
La solution de la rue est une solution, de taille plus modeste, et l'élévation est l'élévation et un développement de détails des volumes des autres volumes, comme par exemple les volumes des autres volumes.

Le pavillon. Séquences et profanes
 La solution architecturale du pavillon et son positionnement dans l'espace urbain et l'axe de la rue est une solution, de taille plus modeste, et l'élévation est l'élévation et un développement de détails des volumes des autres volumes, comme par exemple les volumes des autres volumes.

Pour une meilleure visibilité d'implantation et un plus grand confort, le pavillon est placé dans l'axe de la rue. Cette disposition du site est inspirée de l'axe de la rue et permet de répondre à la demande de l'urbanisme. Le volume de la salle de danse repose sur la rue. La rue est volumineuse, de taille plus modeste, l'élévation est l'élévation et un développement de détails des volumes des autres volumes, comme par exemple les volumes des autres volumes.

Le pavillon est placé dans l'axe de la rue. Cette disposition du site est inspirée de l'axe de la rue et permet de répondre à la demande de l'urbanisme. Le volume de la salle de danse repose sur la rue. La rue est volumineuse, de taille plus modeste, l'élévation est l'élévation et un développement de détails des volumes des autres volumes, comme par exemple les volumes des autres volumes.

Le pavillon est placé dans l'axe de la rue. Cette disposition du site est inspirée de l'axe de la rue et permet de répondre à la demande de l'urbanisme. Le volume de la salle de danse repose sur la rue. La rue est volumineuse, de taille plus modeste, l'élévation est l'élévation et un développement de détails des volumes des autres volumes, comme par exemple les volumes des autres volumes.



Projet n° 06

«KOMM TANZ MIT MIR»

Bureaux d'architecte

Agence BECKMANN – N'THÉPÉ

5, rue d'Hauteville | 75010 Paris | France

Philippe Rizzotti Architecte

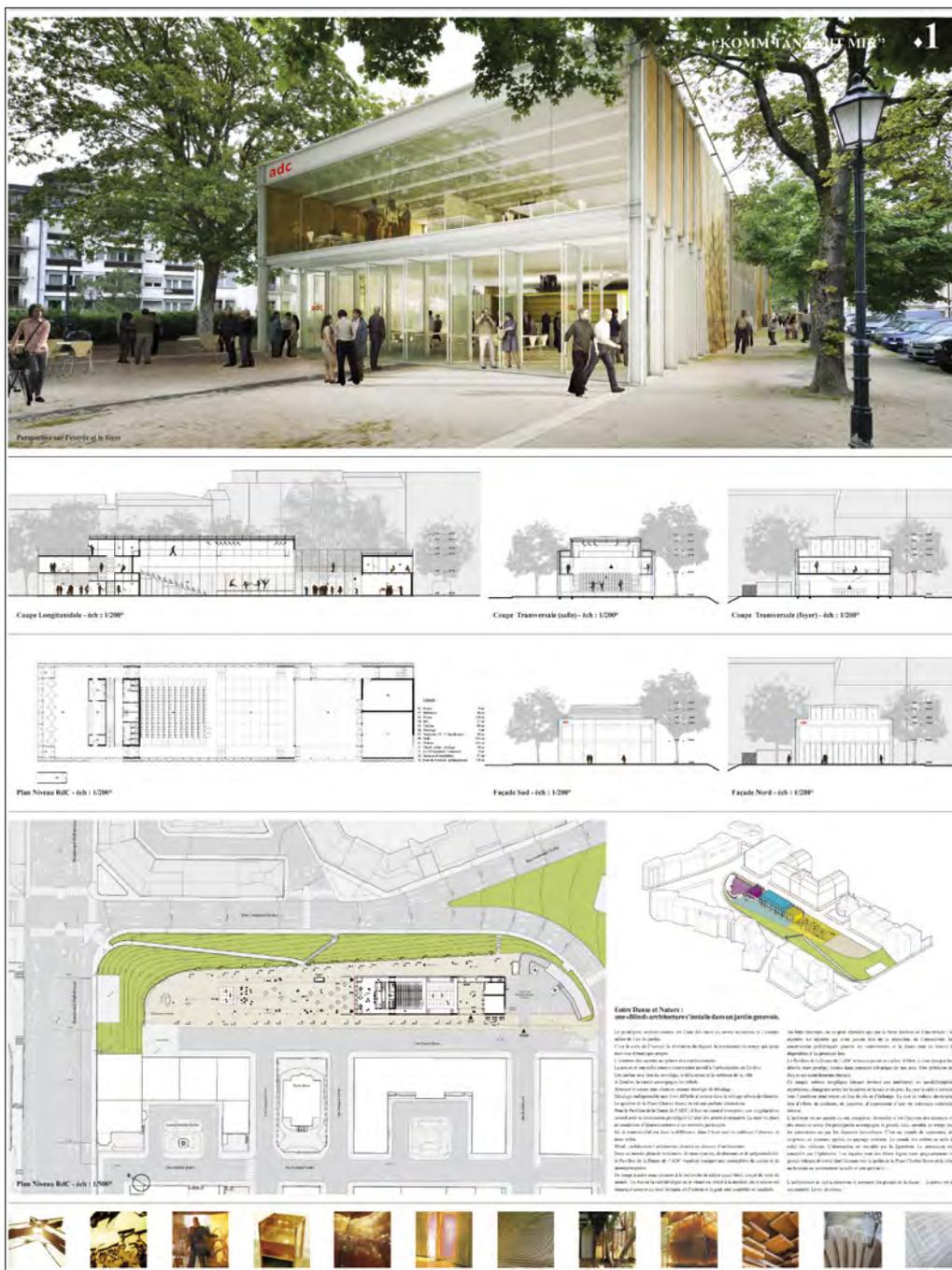
4, rue Française | 75001 Paris | France

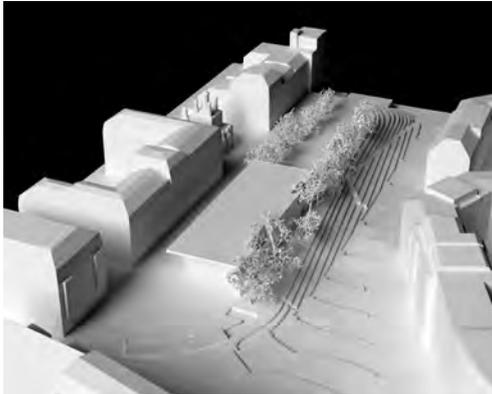
Bollinger-Grohmann

48, avenue Claude-Vellefaux 75010 Paris | France

Collaborateurs

Aldric Beckmann | Philippe Rizzotti | Klaas de Rycke





Projet n° 07

DFTC778182

Bureau d'architecte

Andrea Arlanch | Tommaso Raffa | Pierluigi Di Giacomo

3, via F.lli Giovannini | 38068 Rovereto (Trento) | Italie

Concours Pavillon de la danse

Plan général - Antonio Lillo

Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto. Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto. Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto.

Annuaire de l'Etat de projet

Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto. Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto.

Position des espaces publics

Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto. Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto.

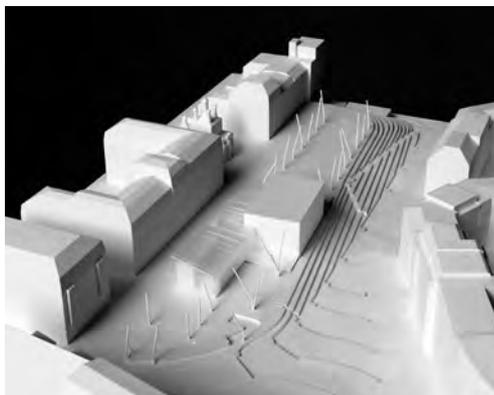
Plan de l'Etat

Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto. Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto.

Plan de la Danse

Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto. Le projet est une contribution de l'agence architecturale Lillo pour le concours de conception et de construction d'un pavillon de la danse à Rovereto.

DFTC778182



Projet n° 08

CADENCE150

Bureau d'architecte

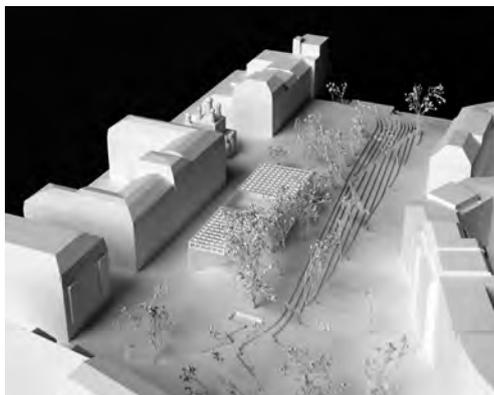
SAS TANGRAM ARCHITECTES

10, rue Virgile-Marron | 13005 Marseille | France

Collaborateurs

Christopher Green | Emmanuel Dujardin | Franco Russo | Barbara Hugues-Blanc
Olivier Boquet | Flavia Poncet | Anne-Laure Boichot





Projet n° 10

ÉCRIN EN RYTHME

Bureau d'architecte

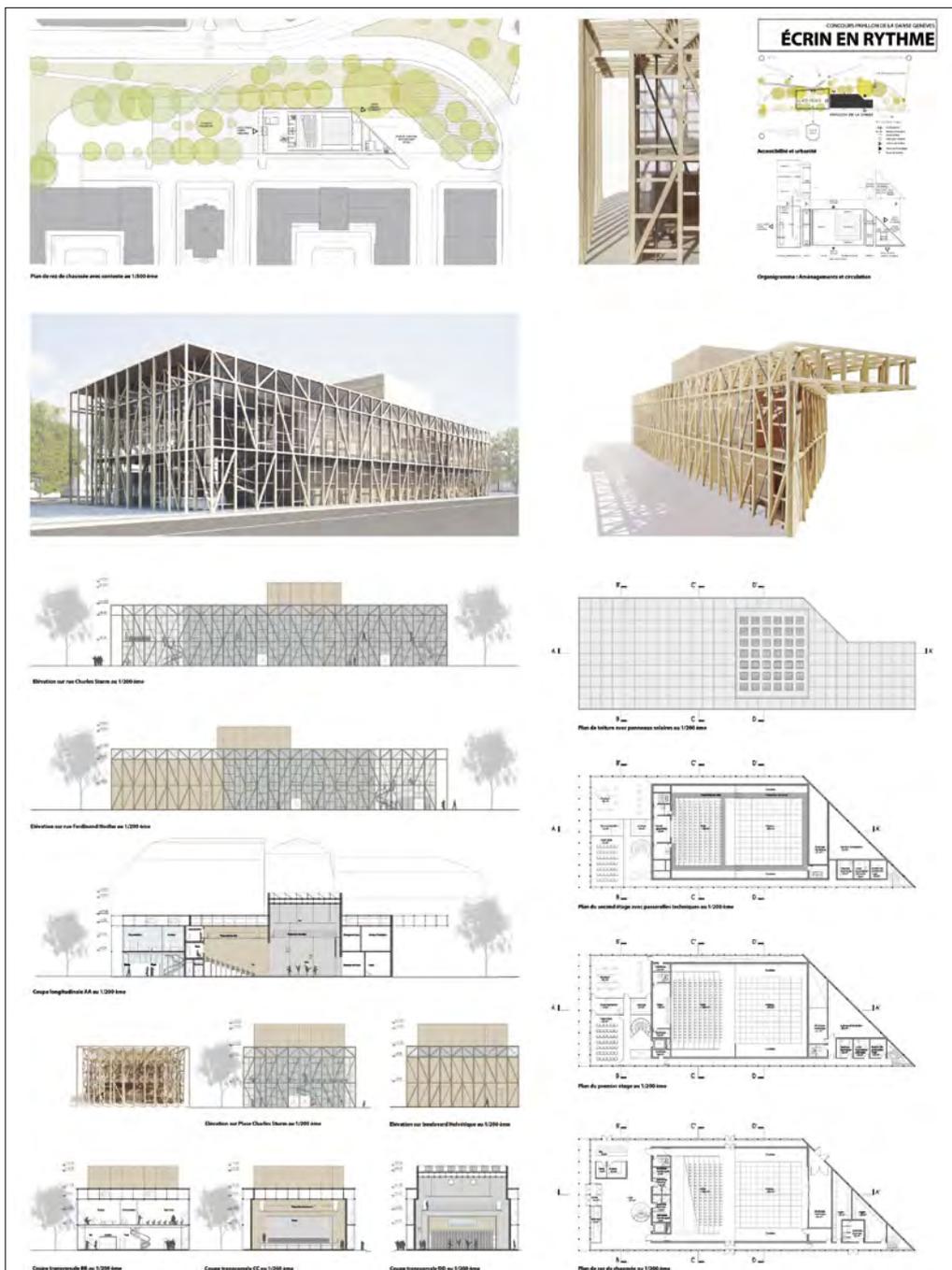
Labics S.r.l

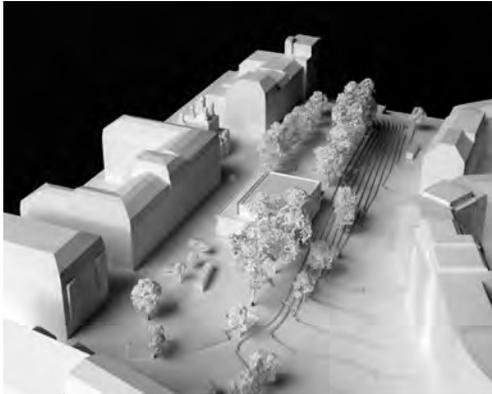
16, via dei Magazzini Generali | 00154 Rome | Italie

Collaborateurs

Maria Claudia Clemente | Francesco Isidori | Hélène Coignet

Giulia Serafinelli | Zeinab Shirani





Projet n° 11

UPSIDE DOWN

Bureaux d'architecte

Elise MARTINOT et Tudor ZAMFIRESCU-ZEGA

83, rue des Couronnes | 75020 Paris | France

25, rue de Saint-Quentin | 75010 Paris | France

Collaborateurs

Elise Martinot | Tudor Zamfirescu-Zega

PLAN NIVEAU PLACE CHARLES STURM ECHELLE 1/500

UPSIDE DOWN

EDUARDO CHIRILUSI - 2016

ATTENTION
Le pavillon se situe sur un terrain plat, ce qui permet de le percevoir comme un volume suspendu au-dessus du sol. Le pavillon est conçu comme un volume suspendu au-dessus du sol. Le pavillon est conçu comme un volume suspendu au-dessus du sol. Le pavillon est conçu comme un volume suspendu au-dessus du sol.

RELIÈVÉS DE LA VILLE
Le pavillon est relié à la ville par un grand escalier qui permet de descendre et d'aller à l'étage. Le pavillon est relié à la ville par un grand escalier qui permet de descendre et d'aller à l'étage. Le pavillon est relié à la ville par un grand escalier qui permet de descendre et d'aller à l'étage.

FONCTIONNALITÉ
Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels. Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels. Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels. Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels.

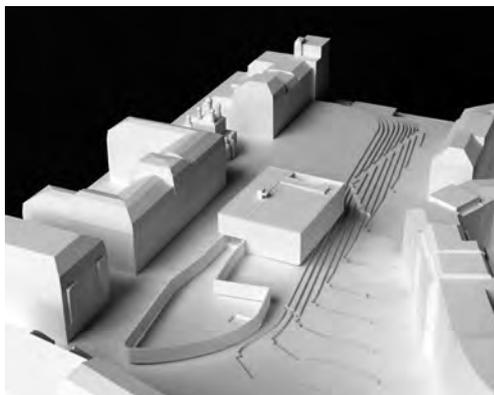
PERSPECTIVE DÉMURS LA RIVE DES QUAI DE RIVE

PLAN NIVEAU PLACE CHARLES STURM ECHELLE 1/500

COUPE SUR ENTREE DE LA SALLE ECHELLE 1/30

SCÉNARIO
Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels. Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels. Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels. Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels.

STRUCTURE
Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels. Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels. Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels. Le pavillon est conçu pour accueillir des événements culturels.



Projet n° 12

Écrin de la Danse

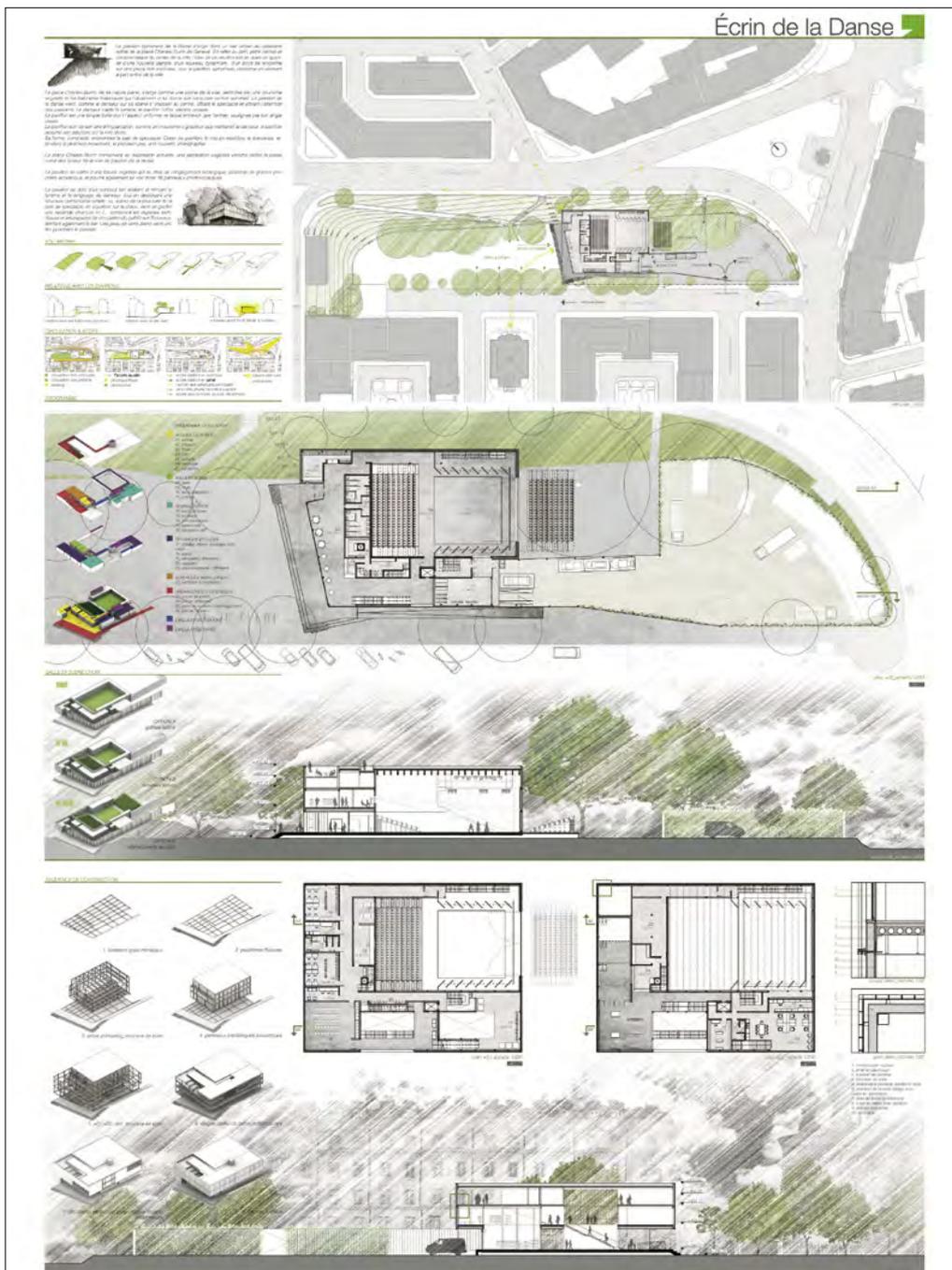
Bureau d'architecte

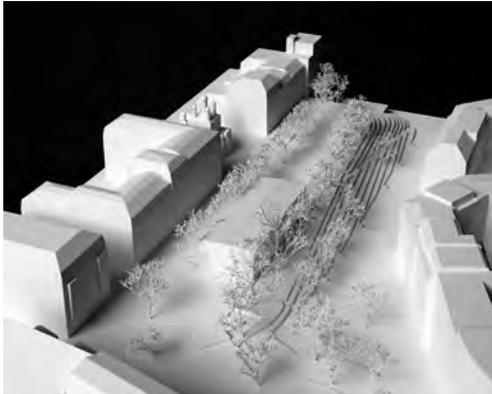
DOSarchitects Ltd

17-19 Lever Street | EC1V 3QU Londres | Grande-Bretagne

Collaborateurs

Tavis Wright | Lorenzo Grifantini





Projet n° 13

SHOW THE PLACE

Bureaux d'architecte

CROUBALIAN & DELACOSTE ARCHITECTES

4, rue du Beulet | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Marcel Croubalian | Bernard Delacoste | Rogerio Maurício Oliveira | Laura Macchioni

CONCOURS "PAVILLON DE LA DANSE" AOUT 2013 détail : SHOW THE PLACE




niveau inférieur : 1/50

La place du spectateur et le spectateur de la place ?

Le pavillon de la danse, est un objet mou, révélateur de plusieurs réalités, le "vrai" vie, et l'autre...
Outils de représentation des arts de la scène, c'est aussi un outil de dramaturgie urbaine. Le théâtre et la ville !

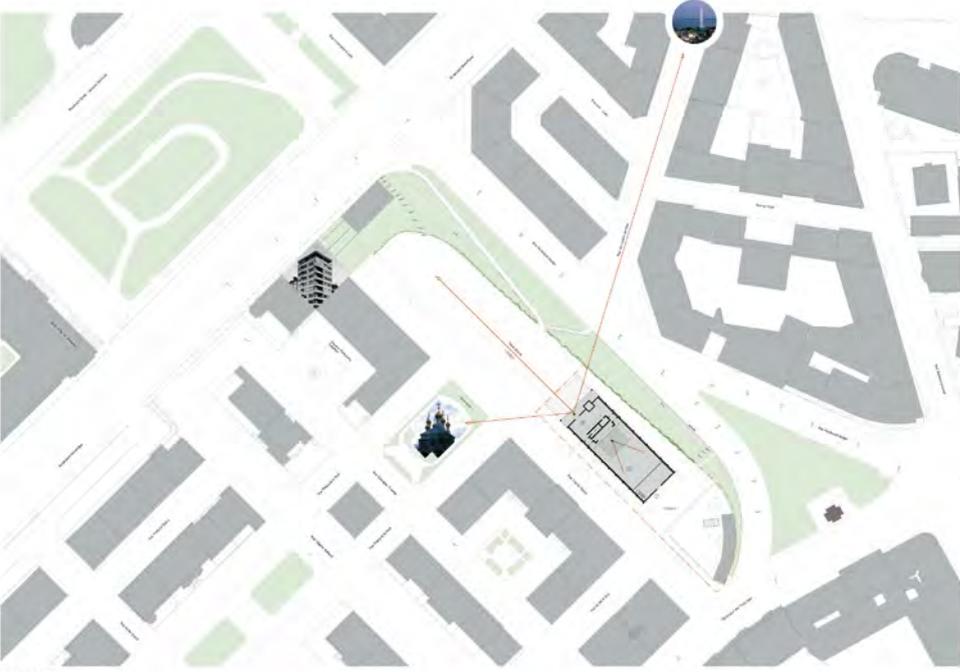
Le projet tente de réconcilier ces deux mondes, l'espace - gradins vous permet de construire le rapport nécessaire à la scène, mais nous permet aussi de mettre en scène l'environnement extérieur.
2 gradins, 2 rétroscènes et 2 spectacles de différentes échelles.
Le projet pose la question de la place du spectateur, question centrale dans la création contemporaine, mais pose aussi la question de la place du théâtre dans la ville.

Certain y verront la mise en scène "idéologique" de l'exercice du théâtre dans une ville figée, nous privilégions une interprétation développant une dramaturgie entre deux temps et deux espaces différents, qui sans cesse sont en mouvement, en recherche de rapport entre le spectateur et son environnement à travers la création contemporaine.

D'un point de vue constructif, le pavillon développe toute les caractéristiques de l'objet éphémère, chaque élément construit dans individualité et dialogue de l'autre :
les fondations hors sol en béton préfabriqué, la structure cadre en bois lamellé collé, l'enveloppe intérieure préfabriquée en éléments comportant isolation thermique et acoustique, l'enveloppe extérieure : bâche de coton ou toile de verre, signe de l'éphémère, échantillon porteur de signalétique ou de communication, disponible et imprimable par face, enfin l'infrastructure technique, gradins, passerelles, gîtes, autour de construction métallique légère, qui se démonte, se remonte, se déplace ou se modifie aux besoins de la création.

En terme d'utilisation la proposition de double gradins, de chaque côté du bloc administratif, permet d'envasager sans grand effort une double scène, l'une extérieure, la place Sturm et l'autre sous le pavillon, l'autre intérieur sur le plateau. Nous proposons dans deux toiles de représentation, la toile noir (ou blanche) et son équipement en valeurs à l'italienne ou à l'allemande et la toile transparente, aux pentes végétales, équipement urbain, et la Place Sturm, demain un autre environnement à révéler.





plan : 1/200



CONSTRUCTION - DECONSTRUCTION



Structure
Structure en bois lamellé collé
Structure en bois lamellé collé



Structure
Structure préfabriquée en béton
Structure préfabriquée en béton



Structure
Structure préfabriquée en béton
Structure préfabriquée en béton



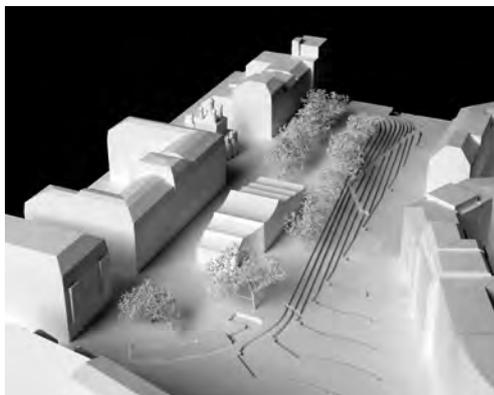
Structure
Structure préfabriquée en béton
Structure préfabriquée en béton



Structure
Structure préfabriquée en béton
Structure préfabriquée en béton



Structure
Structure préfabriquée en béton
Structure préfabriquée en béton



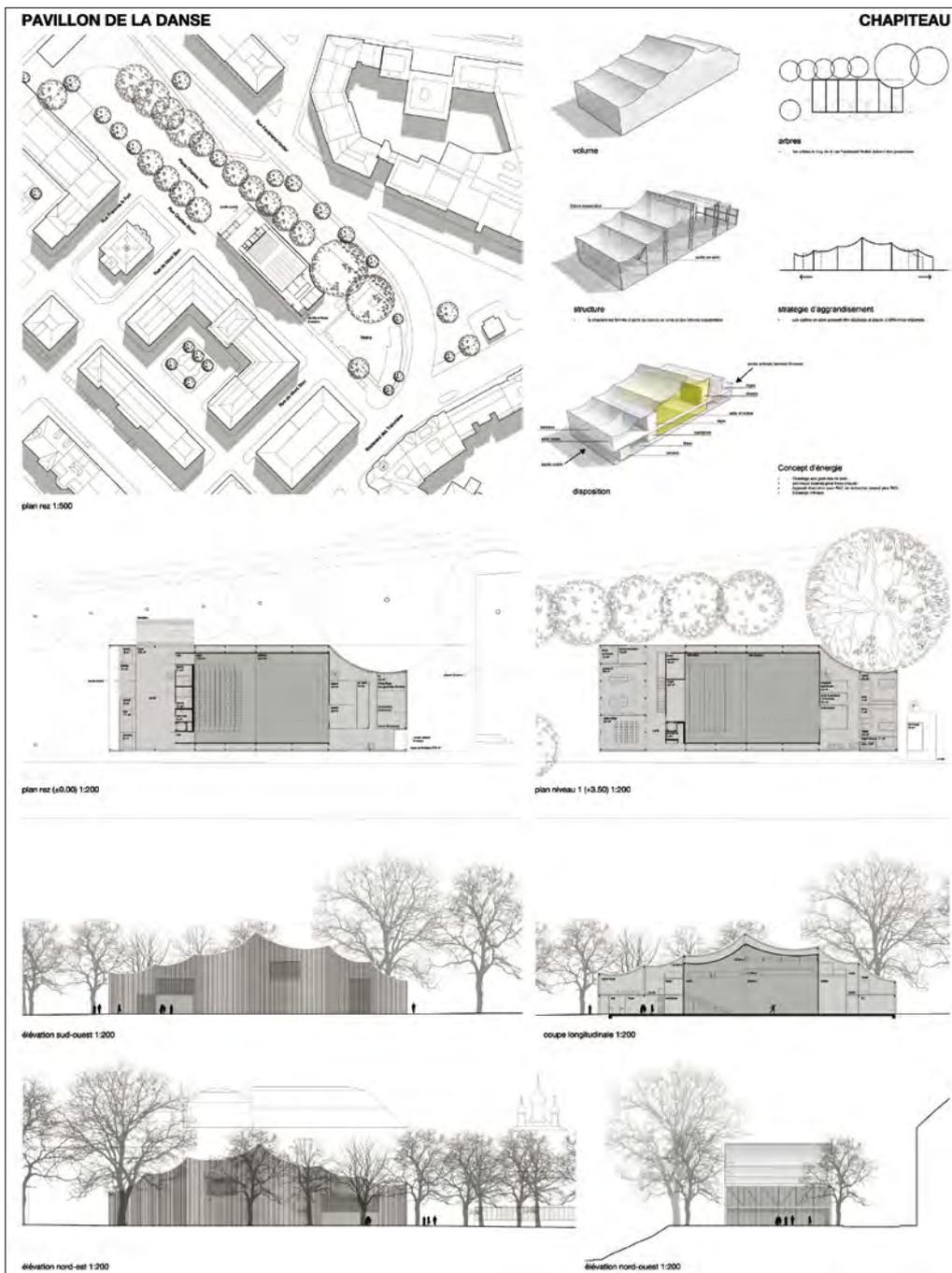
Projet n° 14

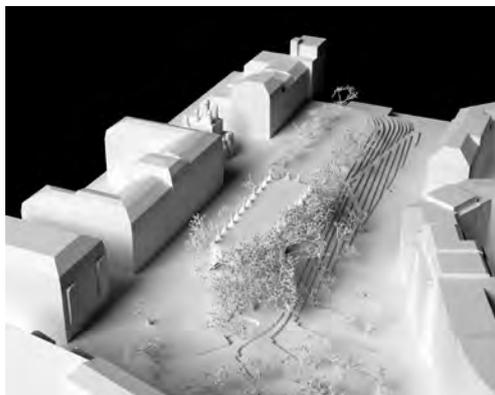
CHAPITEAU

Bureau d'architecte

Sebastian Wockenfuss Architekt

61, Richard-Wagner-Strasse | 70184 Stuttgart | Allemagne



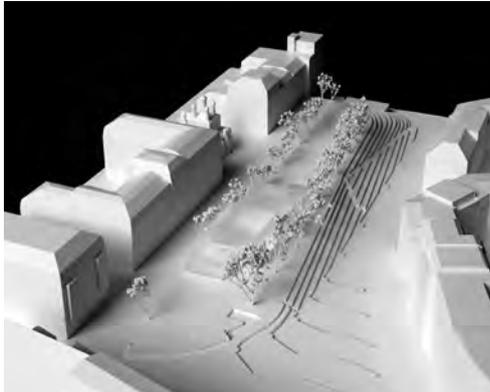


Projet n° 15
LRPRFNTSTQ
 Bureau d'architecte
Atelier Objectifs
 20, rue de la Fontenette | 1227 Carouge | Suisse
 Collaborateurs
 Julien Barro | Daniel Sède

LLRPRFNTSTQ. On a voulu d'abord rendre visible sur la place l'espace pour voir ce qui se passe dans les sous-sols. Ensuite, il fallait donner un cadre à ce qui se passe en dessous du sol. Le pavillon est une structure qui se situe dans un quartier d'habitat collectif à Carouge, à la limite entre le quartier de la Fontenette et celui de la Fontenette. Le pavillon est une structure qui se situe dans un quartier d'habitat collectif à Carouge, à la limite entre le quartier de la Fontenette et celui de la Fontenette. Le pavillon est une structure qui se situe dans un quartier d'habitat collectif à Carouge, à la limite entre le quartier de la Fontenette et celui de la Fontenette.

Coordonner les regards de la communauté et offrir un espace de rencontre. Le pavillon est une structure qui se situe dans un quartier d'habitat collectif à Carouge, à la limite entre le quartier de la Fontenette et celui de la Fontenette. Le pavillon est une structure qui se situe dans un quartier d'habitat collectif à Carouge, à la limite entre le quartier de la Fontenette et celui de la Fontenette.

Plan 1/2000 2023-2024



Projet n° 16

MOUVEMENTS

Bureau d'architecte

CHARTIER DALIX Architectes

30, rue Emile-Lepou | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Pascale Dalix | Frédéric Chartier | Rébecca Benichou | Sébastien Chevance

Pavillon de la danse à Genève

Mouvements...

Un jeu de volumes abstrait chaque élément du programme, leur gabarit varie et laisse définir la fonction de chacune : l'entrée, le foyer, la salle, la scène.

Chaque volume est structurellement autonome, ce qui permet une modularité dans leur assemblage avec, par exemple la possibilité d'ajouter ou de supprimer une « cellule » à l'édifice ou installé sur un autre site.

Cette flexibilité, à la fois programmatique et organisationnelle, permet au nouveau Pavillon de la Danse de Genève de s'intégrer le plus finement possible à un site.

En la même manière que le spectacle de danse est un acte éphémère constitué d'une succession d'instant, nous avons souhaité un bâtiment qui reflète au mieux cette qualité éphémère, en ce sens dans son production future et sa polyvalence, que dans sa physionomie.

La structure des volumes est en bois légèrement courbé. Visible depuis l'extérieur, derrière une membrane transparente (membrane ETE, ou aluinox ou polycarbonate), elle offre l'image d'un fluide en mouvement, dont l'alignement varie en fonction des « cellules » (elles n'ont pas toujours la même section et la même hauteur).

Ce jeu rythmique est essentiel dans un mouvement propre à chaque boîtier, qui est accentué par le déplacement du visiteur : il en change lors une vibration générale sur tout l'édifice.

Le nouveau Pavillon de la Danse de Genève est un bâtiment national par sa structure et économie en volume, puisqu'il s'ajoute au plus près des contraintes du programme (pas de surplomb de volume perdus). Ce choix permet de réduire le gisement au maximum, évitant ainsi de toucher aux grands platanes (leurs deux des plus jeunes arbres du site seront déplaçés).

L'ossature du bâtiment est préfabriquée en acier, et se décline tel un plateau sur le site permettant un facile encadrement lors de son transport, une mise en place facile, à plat sur site avant d'être recouvert par une seule grande membrane.

plan masse 1/500

façade nord-ouest 1/200

façade sud-ouest 1/200

façade nord-est 1/200

SECTION 1-1

SECTION 2-2

SECTION 3-3

SECTION 4-4

SECTION 5-5

SECTION 6-6

SECTION 7-7

SECTION 8-8

SECTION 9-9

SECTION 10-10

SECTION 11-11

SECTION 12-12

SECTION 13-13

SECTION 14-14

SECTION 15-15

SECTION 16-16

SECTION 17-17

SECTION 18-18

SECTION 19-19

SECTION 20-20

SECTION 21-21

SECTION 22-22

SECTION 23-23

SECTION 24-24

SECTION 25-25

SECTION 26-26

SECTION 27-27

SECTION 28-28

SECTION 29-29

SECTION 30-30

SECTION 31-31

SECTION 32-32

SECTION 33-33

SECTION 34-34

SECTION 35-35

SECTION 36-36

SECTION 37-37

SECTION 38-38

SECTION 39-39

SECTION 40-40

SECTION 41-41

SECTION 42-42

SECTION 43-43

SECTION 44-44

SECTION 45-45

SECTION 46-46

SECTION 47-47

SECTION 48-48

SECTION 49-49

SECTION 50-50

SECTION 51-51

SECTION 52-52

SECTION 53-53

SECTION 54-54

SECTION 55-55

SECTION 56-56

SECTION 57-57

SECTION 58-58

SECTION 59-59

SECTION 60-60

SECTION 61-61

SECTION 62-62

SECTION 63-63

SECTION 64-64

SECTION 65-65

SECTION 66-66

SECTION 67-67

SECTION 68-68

SECTION 69-69

SECTION 70-70

SECTION 71-71

SECTION 72-72

SECTION 73-73

SECTION 74-74

SECTION 75-75

SECTION 76-76

SECTION 77-77

SECTION 78-78

SECTION 79-79

SECTION 80-80

SECTION 81-81

SECTION 82-82

SECTION 83-83

SECTION 84-84

SECTION 85-85

SECTION 86-86

SECTION 87-87

SECTION 88-88

SECTION 89-89

SECTION 90-90

SECTION 91-91

SECTION 92-92

SECTION 93-93

SECTION 94-94

SECTION 95-95

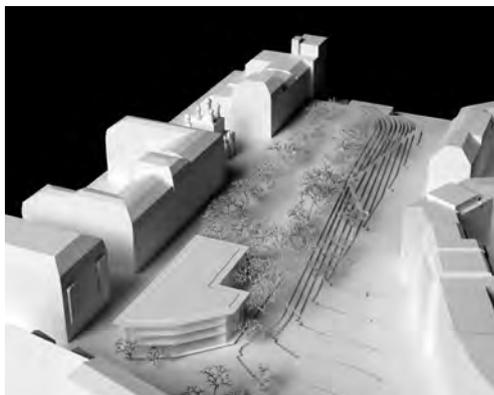
SECTION 96-96

SECTION 97-97

SECTION 98-98

SECTION 99-99

SECTION 100-100



Projet n° 18

Lamnae

Bureau d'architecte

Philipp Eversmann Studio

11, rue d'Arsonval | 75015 Paris | France

Collaborateurs

Bollinger + Grohamnn Sàrl Ingénierie | Klaas de Rycke | Wendy Geeraert

Christophe Berther | Albin Doillon

Concours du Pavillon de la Danse
Lamnae

La place Stern

Un espace public de qualité est à la fois le lieu de la vie sociale et le lieu de la vie culturelle. L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité. L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité. L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité.

Mouvement

L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité. L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité. L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité.

Espace mobile et acoustique

L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité. L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité. L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité.

Système constructif

L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité. L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité. L'objectif est de créer un espace public de qualité, un espace public de qualité, un espace public de qualité.



Projet n° 20

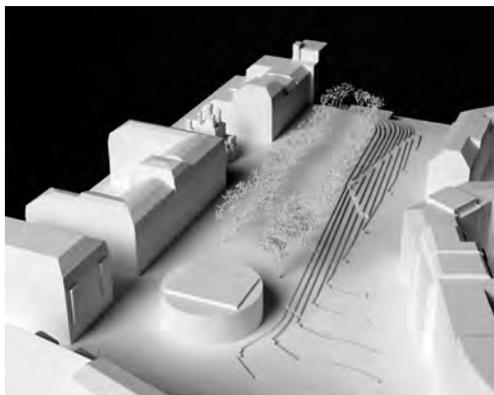
LE PAVDA

Bureau d'architecte

Nicolas de Courten architecte

22, ruelle de Tous-Vents | 1950 Sion | Suisse





Projet n° 23

MARILYN

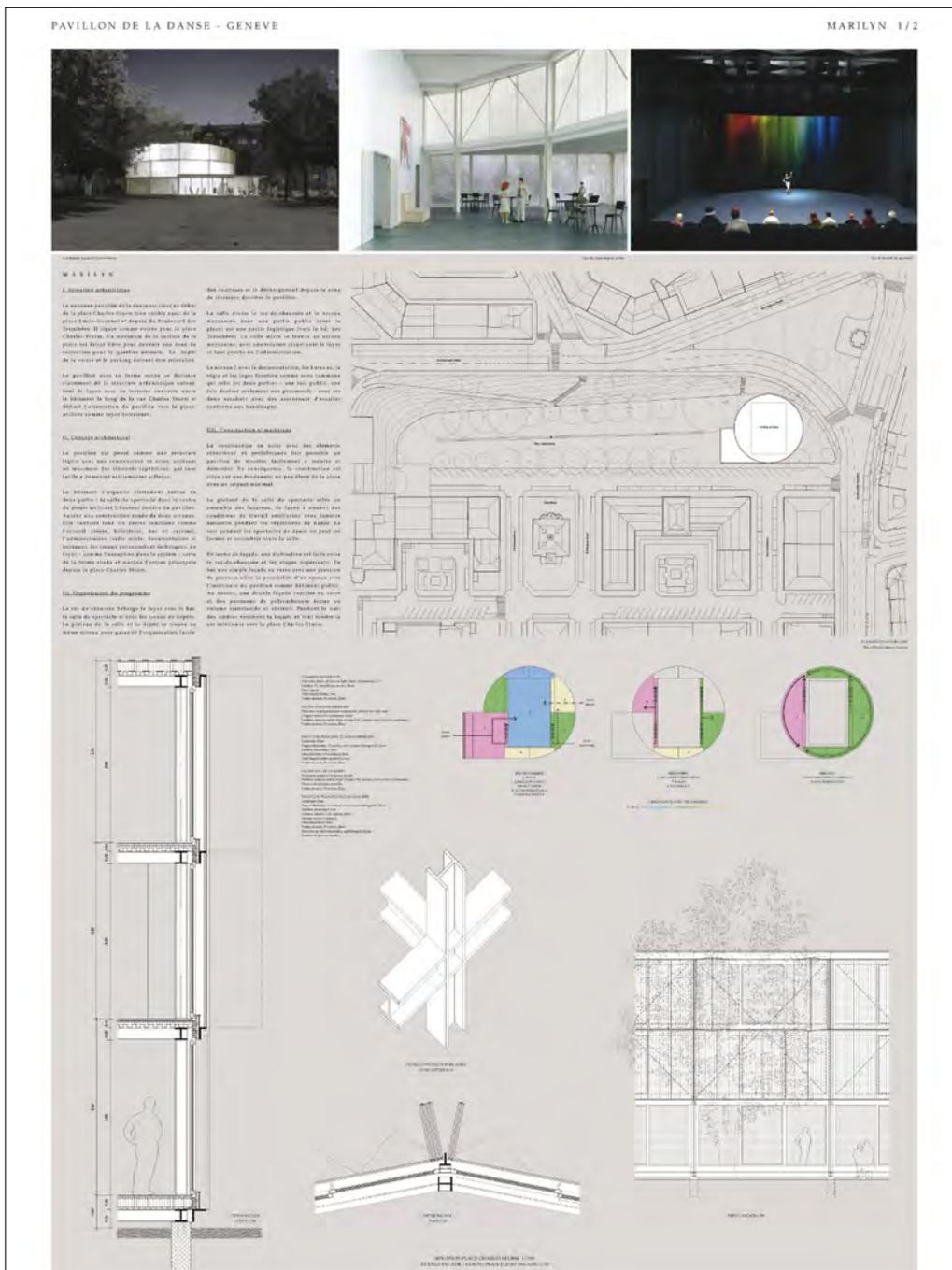
Bureau d'architecte

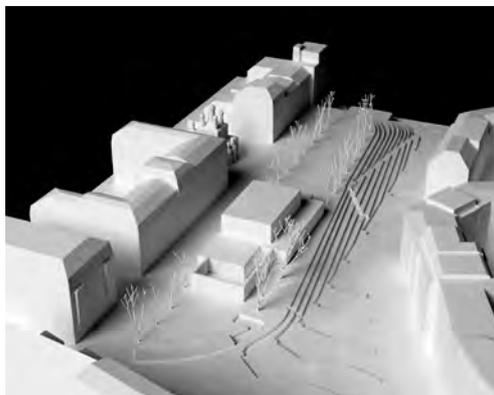
Bureau Dan Budik architekten

106 Zweierstrasse | 8003 Zurich | Suisse

Collaborateurs

Dan Budik | Christoph Zingg





Projet n° 24

AUST137

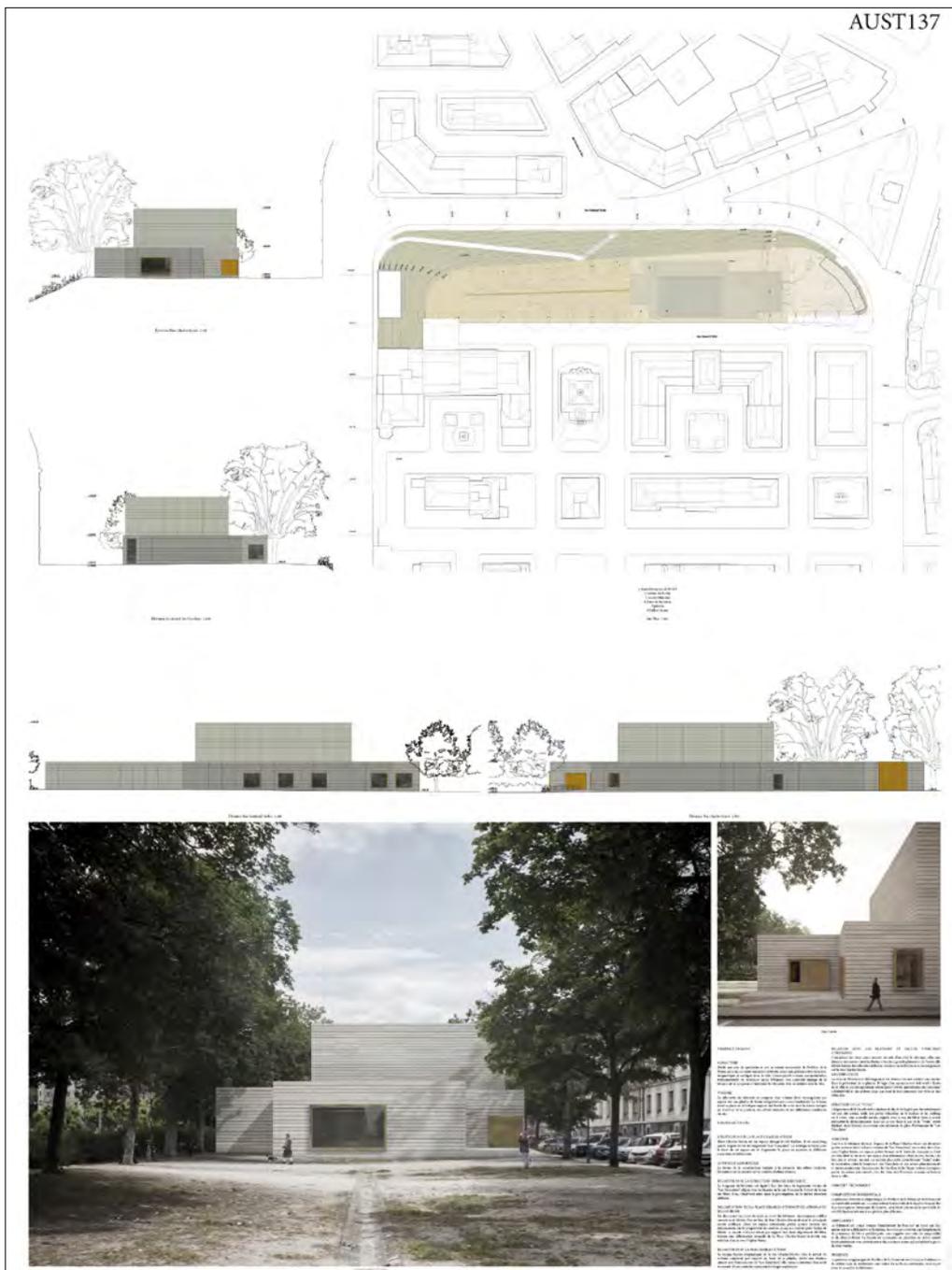
Bureau d'architecte

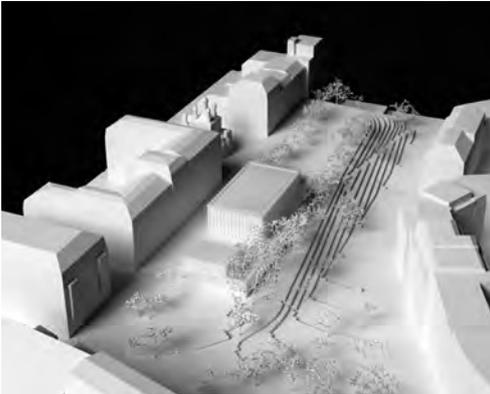
Armental Ciurlo Walker Arquitectos

16, travesa Escultor Asorey V11-13 | 15700 Santiago de Compostela | Espagne

Collaborateurs

Aurora Armental Ruiz | Stefano Ciurlo Walker | Farrokh Aman | Carlos Comendador





Projet n° 26

LE PAS DE DEUX

Bureau d'architecte

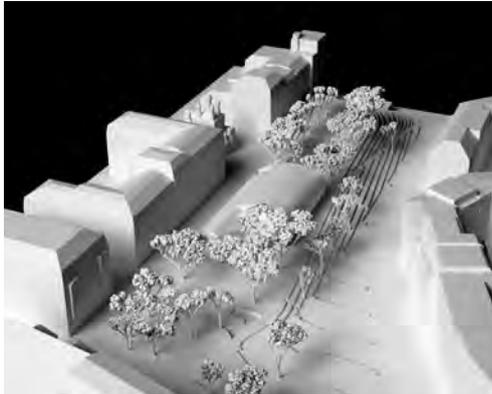
ATELIER MAXIME SCHMITT ARCHITECTE

35, rue Oberkampf | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Maxime Schmitt | Claire Fuchs | Aurélie Darles | Camille Larcher





Projet n° 27

La Chrysalide

Bureau d'architecte

Roussinov-design OOD

3, rue Lerin | 1612 Sofia | Bulgarie

Collaborateurs

Tania Iordanova-Roussinova | Vladimir Roussinov | Nikolai Dikov

Marcel Rechsteiner | Iordan Tonev

CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE

La Chrysalide

La Chrysalide est tout un symbole de final transitoire dans le développement du complexe vers la réalisation de la vision de la Danse.

Forme inventive qui assure la courabilité et offre l'attention de la population vers le marché de la danse contemporaine qui s'efface à l'arrière-plan.

Une Myrtille qui perche sur la place Charles-Burn d'une manière délicate, signature de l'architecture, sans s'imposer et qui crée une nouvelle ambiance sur le site - un nouveau pôle culturel.

Les notions de développement durable traversent toutes les échelles de la réflexion: l'utilisation rationnelle de son emplacement grâce au site topographique, sans surcoût, la végétation soignée est présente au maximum (particulièrement les deux grands platanes). Economie de moyens mise en œuvre sur des solutions architecturales et constructives sobres, système porteur et articulation simple, utilisation de bois et d'autres matériaux locaux pour l'ameublement et l'équipement du pavillon.

Le pavillon proposé est conçu à répondre aux standards de haute performance énergétique (HPE). Le traitement de l'enveloppe est contrôlé par des murs en ossature bois avec une isolation thermique intégrée. Les fenêtres précautionnent un apport optimal de la lumière naturelle, vitrage extérieur et de l'air frais. Le système de ventilation contrôlée permet la récupération de l'énergie passive. La présence des panneaux solaires et photovoltaïques en toiture est prévue.

Potential d'évolution

Plan de situation Echelle 1:500

Quatrième étage Echelle 1:200

Premier étage Echelle 1:200

Deuxième étage Echelle 1:200

Coupe 1-1 Echelle 1:200

Plan de détail Echelle 1:200

Coupe 2-2 Echelle 1:200



Projet n° 28
CONTEMPORAINE
 Bureau d'architecte
SIMONA DIRVARIU ARCHITECTE AAM
 39, rue de Nantes | 75019 Paris | France

CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE

Remarque : tout état, même si aucun des lots n'a été attribué, est la propriété de la ville de Paris. Le présent projet est le résultat d'un concours d'architecture et n'est pas un contrat. Il ne constitue pas un engagement de la ville de Paris. Le présent projet est le résultat d'un concours d'architecture et n'est pas un contrat. Il ne constitue pas un engagement de la ville de Paris.

Pour plus d'informations sur le concours, consultez le site internet de la ville de Paris : www.paris.fr

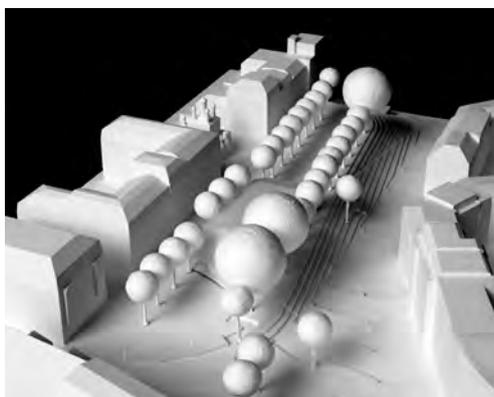
Le présent projet est le résultat d'un concours d'architecture et n'est pas un contrat. Il ne constitue pas un engagement de la ville de Paris.

CONTEMPORAINE

PLACE CHARLES DUMAS, ETAT ACTUEL

PLACE DU PAVILLON DE LA DANSE

PLAN DE SITUATION BOUL. VIBRÉ



Projet n° 30

ROBE DOUCE

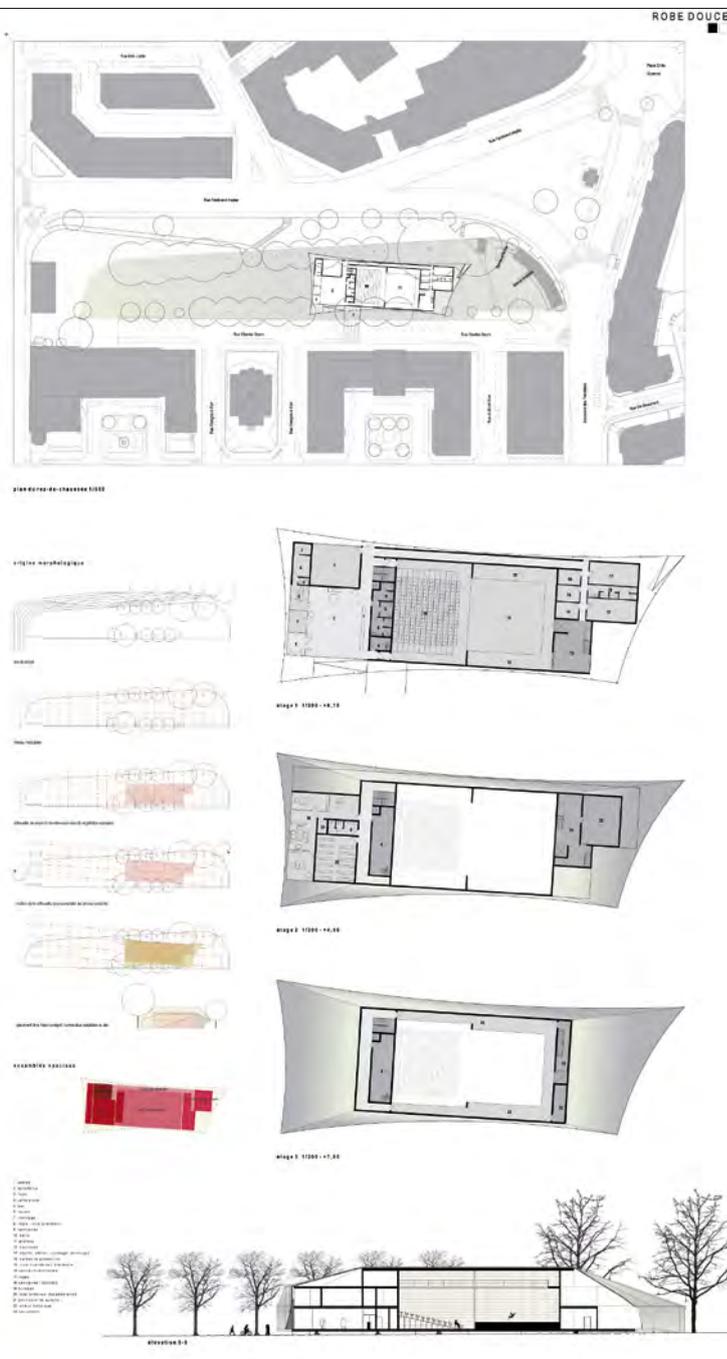
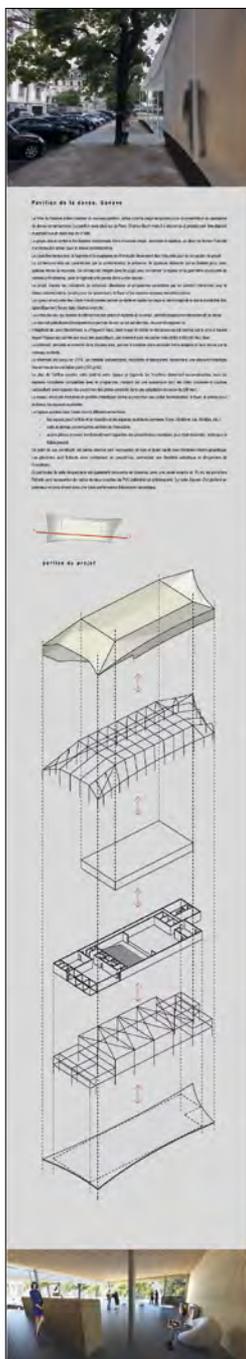
Bureau d'architecte

Gianluca Pelloia architetto | Nicola Soligo architetto

14, via Platani | Castelfranco Veneto | Treviso | Italie

Collaborateurs

Christian Soligo | Gianantonio Soligo | Paolo Sgarbossa





Projet n° 31

LE DANSEUR

Bureau d'architecte

50101 STUDIO D'ARCHITECTURE

29, cours Victor-Hugo | 33000 Bordeaux | France

Collaborateurs

Julien Jouglet | Anne-Gaël Cabillic-Jouglet

Plan de vue de situation et des aménagements extérieurs, éch. 1:500

LE DANSEUR
PAVILLON DE LA DANSE
Place Charles-STURM

Montage
Espace scénique
un grand jeu de bois
sur un plan en pente
Développement du projet, et traitement
pour l'usage public de culture.
Plan en coupe, et plan de
Montage, Architecture scénique,
Johann Balthus
et le programme culturel de la ville
des habitants en situation.
Montage

Plan de vue de situation, éch. 1:500

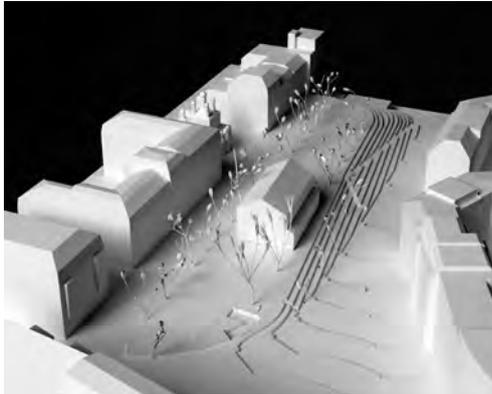
- 1. Cour, bois
- 2. Cour, bois
- 3. Cour, bois
- 4. Cour, bois
- 5. Cour, bois
- 6. Cour, bois
- 7. Cour, bois
- 8. Cour, bois
- 9. Cour, bois
- 10. Cour, bois
- 11. Cour, bois
- 12. Cour, bois
- 13. Cour, bois
- 14. Cour, bois
- 15. Cour, bois
- 16. Cour, bois
- 17. Cour, bois
- 18. Cour, bois
- 19. Cour, bois
- 20. Cour, bois
- 21. Cour, bois
- 22. Cour, bois
- 23. Cour, bois
- 24. Cour, bois
- 25. Cour, bois
- 26. Cour, bois
- 27. Cour, bois
- 28. Cour, bois
- 29. Cour, bois
- 30. Cour, bois
- 31. Cour, bois
- 32. Cour, bois
- 33. Cour, bois
- 34. Cour, bois
- 35. Cour, bois
- 36. Cour, bois
- 37. Cour, bois
- 38. Cour, bois
- 39. Cour, bois
- 40. Cour, bois
- 41. Cour, bois
- 42. Cour, bois
- 43. Cour, bois
- 44. Cour, bois
- 45. Cour, bois
- 46. Cour, bois
- 47. Cour, bois
- 48. Cour, bois
- 49. Cour, bois
- 50. Cour, bois
- 51. Cour, bois
- 52. Cour, bois
- 53. Cour, bois
- 54. Cour, bois
- 55. Cour, bois
- 56. Cour, bois
- 57. Cour, bois
- 58. Cour, bois
- 59. Cour, bois
- 60. Cour, bois
- 61. Cour, bois
- 62. Cour, bois
- 63. Cour, bois
- 64. Cour, bois
- 65. Cour, bois
- 66. Cour, bois
- 67. Cour, bois
- 68. Cour, bois
- 69. Cour, bois
- 70. Cour, bois
- 71. Cour, bois
- 72. Cour, bois
- 73. Cour, bois
- 74. Cour, bois
- 75. Cour, bois
- 76. Cour, bois
- 77. Cour, bois
- 78. Cour, bois
- 79. Cour, bois
- 80. Cour, bois
- 81. Cour, bois
- 82. Cour, bois
- 83. Cour, bois
- 84. Cour, bois
- 85. Cour, bois
- 86. Cour, bois
- 87. Cour, bois
- 88. Cour, bois
- 89. Cour, bois
- 90. Cour, bois
- 91. Cour, bois
- 92. Cour, bois
- 93. Cour, bois
- 94. Cour, bois
- 95. Cour, bois
- 96. Cour, bois
- 97. Cour, bois
- 98. Cour, bois
- 99. Cour, bois
- 100. Cour, bois

Plan de l'étage, éch. 1:500

- 1. Cour, bois
- 2. Cour, bois
- 3. Cour, bois
- 4. Cour, bois
- 5. Cour, bois
- 6. Cour, bois
- 7. Cour, bois
- 8. Cour, bois
- 9. Cour, bois
- 10. Cour, bois
- 11. Cour, bois
- 12. Cour, bois
- 13. Cour, bois
- 14. Cour, bois
- 15. Cour, bois
- 16. Cour, bois
- 17. Cour, bois
- 18. Cour, bois
- 19. Cour, bois
- 20. Cour, bois
- 21. Cour, bois
- 22. Cour, bois
- 23. Cour, bois
- 24. Cour, bois
- 25. Cour, bois
- 26. Cour, bois
- 27. Cour, bois
- 28. Cour, bois
- 29. Cour, bois
- 30. Cour, bois
- 31. Cour, bois
- 32. Cour, bois
- 33. Cour, bois
- 34. Cour, bois
- 35. Cour, bois
- 36. Cour, bois
- 37. Cour, bois
- 38. Cour, bois
- 39. Cour, bois
- 40. Cour, bois
- 41. Cour, bois
- 42. Cour, bois
- 43. Cour, bois
- 44. Cour, bois
- 45. Cour, bois
- 46. Cour, bois
- 47. Cour, bois
- 48. Cour, bois
- 49. Cour, bois
- 50. Cour, bois
- 51. Cour, bois
- 52. Cour, bois
- 53. Cour, bois
- 54. Cour, bois
- 55. Cour, bois
- 56. Cour, bois
- 57. Cour, bois
- 58. Cour, bois
- 59. Cour, bois
- 60. Cour, bois
- 61. Cour, bois
- 62. Cour, bois
- 63. Cour, bois
- 64. Cour, bois
- 65. Cour, bois
- 66. Cour, bois
- 67. Cour, bois
- 68. Cour, bois
- 69. Cour, bois
- 70. Cour, bois
- 71. Cour, bois
- 72. Cour, bois
- 73. Cour, bois
- 74. Cour, bois
- 75. Cour, bois
- 76. Cour, bois
- 77. Cour, bois
- 78. Cour, bois
- 79. Cour, bois
- 80. Cour, bois
- 81. Cour, bois
- 82. Cour, bois
- 83. Cour, bois
- 84. Cour, bois
- 85. Cour, bois
- 86. Cour, bois
- 87. Cour, bois
- 88. Cour, bois
- 89. Cour, bois
- 90. Cour, bois
- 91. Cour, bois
- 92. Cour, bois
- 93. Cour, bois
- 94. Cour, bois
- 95. Cour, bois
- 96. Cour, bois
- 97. Cour, bois
- 98. Cour, bois
- 99. Cour, bois
- 100. Cour, bois

Plan des Offices, éch. 1:500

- 1. Cour, bois
- 2. Cour, bois
- 3. Cour, bois
- 4. Cour, bois
- 5. Cour, bois
- 6. Cour, bois
- 7. Cour, bois
- 8. Cour, bois
- 9. Cour, bois
- 10. Cour, bois
- 11. Cour, bois
- 12. Cour, bois
- 13. Cour, bois
- 14. Cour, bois
- 15. Cour, bois
- 16. Cour, bois
- 17. Cour, bois
- 18. Cour, bois
- 19. Cour, bois
- 20. Cour, bois
- 21. Cour, bois
- 22. Cour, bois
- 23. Cour, bois
- 24. Cour, bois
- 25. Cour, bois
- 26. Cour, bois
- 27. Cour, bois
- 28. Cour, bois
- 29. Cour, bois
- 30. Cour, bois
- 31. Cour, bois
- 32. Cour, bois
- 33. Cour, bois
- 34. Cour, bois
- 35. Cour, bois
- 36. Cour, bois
- 37. Cour, bois
- 38. Cour, bois
- 39. Cour, bois
- 40. Cour, bois
- 41. Cour, bois
- 42. Cour, bois
- 43. Cour, bois
- 44. Cour, bois
- 45. Cour, bois
- 46. Cour, bois
- 47. Cour, bois
- 48. Cour, bois
- 49. Cour, bois
- 50. Cour, bois
- 51. Cour, bois
- 52. Cour, bois
- 53. Cour, bois
- 54. Cour, bois
- 55. Cour, bois
- 56. Cour, bois
- 57. Cour, bois
- 58. Cour, bois
- 59. Cour, bois
- 60. Cour, bois
- 61. Cour, bois
- 62. Cour, bois
- 63. Cour, bois
- 64. Cour, bois
- 65. Cour, bois
- 66. Cour, bois
- 67. Cour, bois
- 68. Cour, bois
- 69. Cour, bois
- 70. Cour, bois
- 71. Cour, bois
- 72. Cour, bois
- 73. Cour, bois
- 74. Cour, bois
- 75. Cour, bois
- 76. Cour, bois
- 77. Cour, bois
- 78. Cour, bois
- 79. Cour, bois
- 80. Cour, bois
- 81. Cour, bois
- 82. Cour, bois
- 83. Cour, bois
- 84. Cour, bois
- 85. Cour, bois
- 86. Cour, bois
- 87. Cour, bois
- 88. Cour, bois
- 89. Cour, bois
- 90. Cour, bois
- 91. Cour, bois
- 92. Cour, bois
- 93. Cour, bois
- 94. Cour, bois
- 95. Cour, bois
- 96. Cour, bois
- 97. Cour, bois
- 98. Cour, bois
- 99. Cour, bois
- 100. Cour, bois



Projet n° 32

ZEPPELIN

Bureau d'architecte

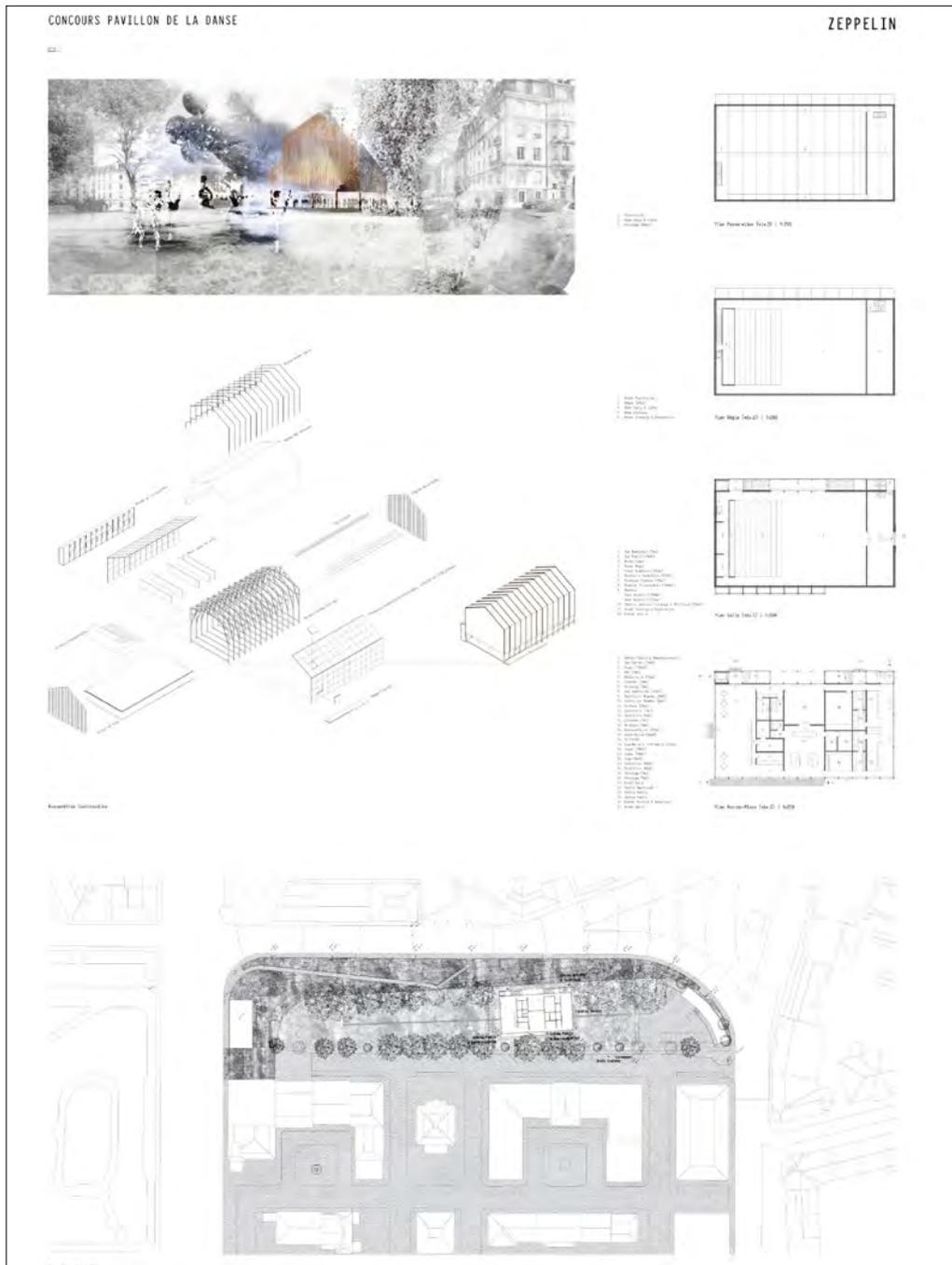
YKRA Sàrl

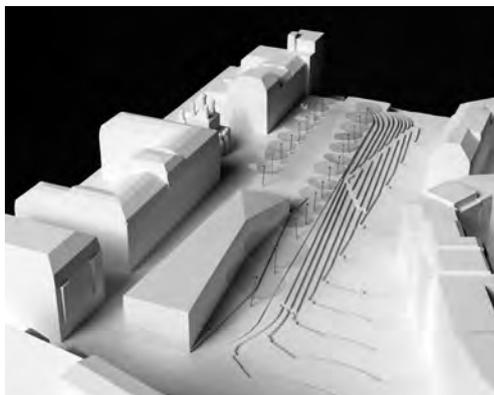
2, chemin Louis-Hubert | 1213 Petit-Lancy | Suisse

Collaborateurs

Youri Kravtchenko | Alice Dunoyer | Florine Wescher | Nicolas Marx | Eloise Kling

Jean-Baptiste Bosshard





Projet n° 34

BOITE A DANSER

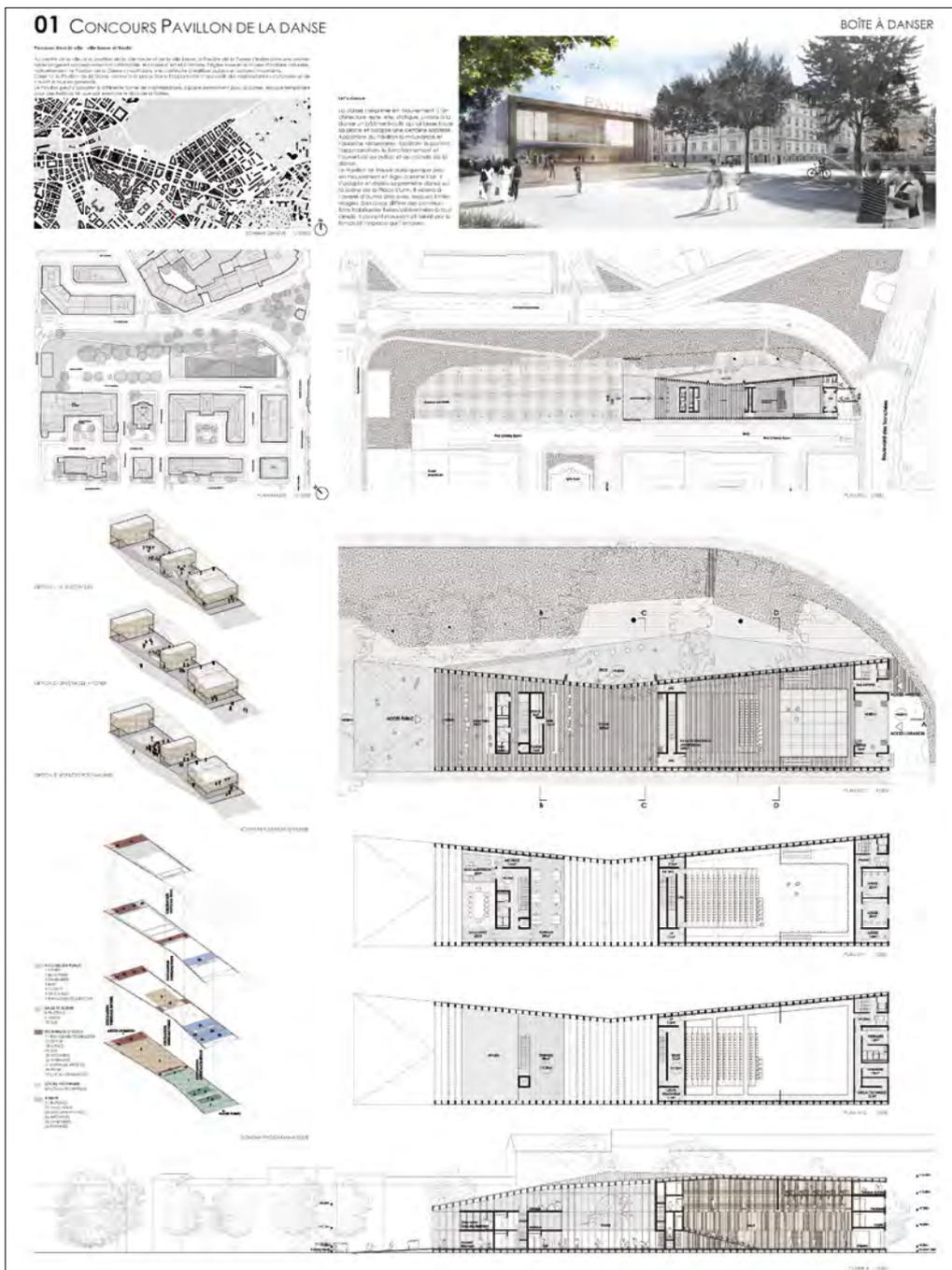
Bureau d'architecte

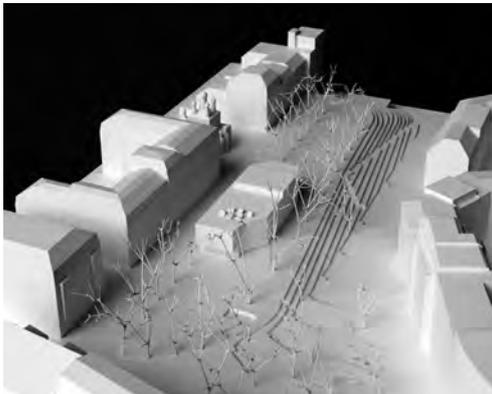
CATHRIN TREBELJAHN ARCHITECTE

8, chemin de la Gravière | 1227 Les Acacias | Suisse

Collaborateurs

Mariya Popova | Beatriz García | Adrien Martin





Projet n° 35
découpages
 Bureau d'architecte
IULIUS CRISTEA ARHITECTURA
 41, Hagi Ghita | 011501 Bucarest | Roumanie

CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE

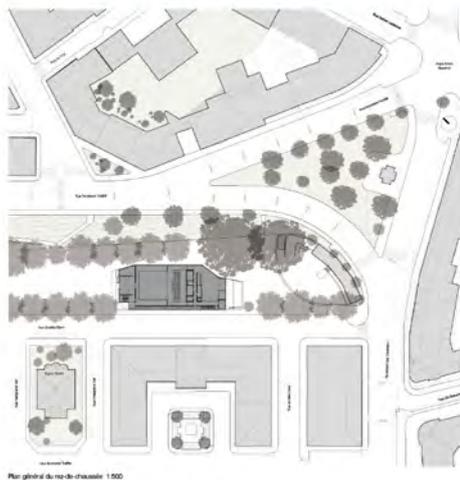
découpages



Vue générale du pavillon sur la place Charles Buzau



Vue intérieure du projet



Plan général du site de concours 1:500

Contexte

La solution a pour enjeu de donner le programme, dans un lieu public, une identité forte et une personnalité propre. Elle se traduit par une architecture qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, mais qui se distingue par son langage architectural et son rapport à l'espace public.

Concepts

Le pavillon est conçu comme un espace public, un lieu de rencontre et de dialogue. Il s'agit d'un espace qui se situe à l'interface entre le public et le privé, qui agit comme un catalyseur de la vie sociale et culturelle de la place.

Programme

Le projet a pour objectif de créer un espace public, un lieu de rencontre et de dialogue. Il s'agit d'un espace qui se situe à l'interface entre le public et le privé, qui agit comme un catalyseur de la vie sociale et culturelle de la place.

Intégration

Le bâtiment est intégré au tissu urbain, sans qu'il s'impose de manière frontale. Il s'agit d'un bâtiment qui se situe à l'interface entre le public et le privé, qui agit comme un catalyseur de la vie sociale et culturelle de la place.

Langage

Le langage architectural est simple et direct, sans fioritures. Il s'agit d'un langage qui se situe à l'interface entre le public et le privé, qui agit comme un catalyseur de la vie sociale et culturelle de la place.

Système constructif

Le système constructif est simple et direct, sans fioritures. Il s'agit d'un système qui se situe à l'interface entre le public et le privé, qui agit comme un catalyseur de la vie sociale et culturelle de la place.

Forme

La forme est simple et directe, sans fioritures. Elle se traduit par une architecture qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, mais qui se distingue par son langage architectural et son rapport à l'espace public.

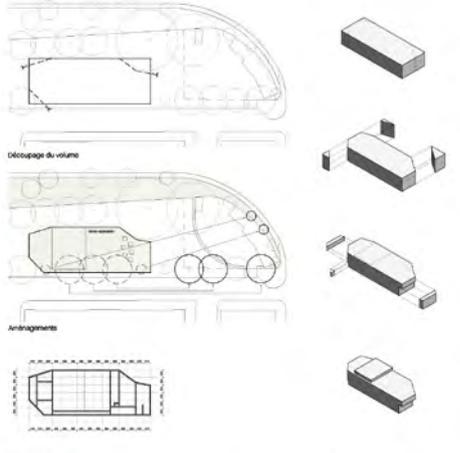
Développement urbain

Le développement urbain est simple et direct, sans fioritures. Il s'agit d'un développement qui se situe à l'interface entre le public et le privé, qui agit comme un catalyseur de la vie sociale et culturelle de la place.

Forme des parties à réaliser

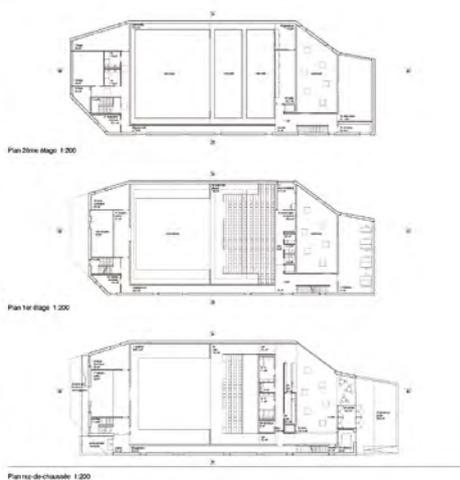
La forme des parties à réaliser est simple et directe, sans fioritures. Elle se traduit par une architecture qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, mais qui se distingue par son langage architectural et son rapport à l'espace public.

Le pavillon est conçu comme un espace public, un lieu de rencontre et de dialogue. Il s'agit d'un espace qui se situe à l'interface entre le public et le privé, qui agit comme un catalyseur de la vie sociale et culturelle de la place.



Planne structural modulaire

Volume



Plan rez-de-chaussée 1:200



Projet n° 36

DANSE DANS LA PEAU

Bureau d'architecte

B + W architecture sa Ueli Brauen + Doris Wälchli

8, place de l'Europe | 1003 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Jordi Hernandez | Céline Gantner

Consultants

INGENI | Muttoni & Fernández Ingénieurs conseils SA | Weinmann-Energies SA

Architecture & Acoustique SA

DANSE DANS LA PEAU
CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE
août 2013

Le plan, situé dans le jardin de Thorelli, doit être intégré avec le bâtiment de la ville de la ville et la circulation de circulation, pour être considéré comme un espace public ouvert, délimité par un cadre d'arbres. Le pavillon de la danse y trouve sa place en adaptant le vide urbain comme espace de référence. La place permet de privilégier de fait l'usage, et espace de transition à l'extérieur.

La stratégie de bâtiment, qui s'inspire de l'architecture baroque, consiste à adapter une forme extérieure pour la danse. L'interaction entre les deux formes sert d'espace pour les circulations et les techniques (chauffage et ventilation).

Le pavillon explore sa vocation de construction éphémère, un peu comme une tente de cirque. Sa forme repose sur une structure métallique, qui permet de transporter le pavillon sur des supports, comme un pupitre qui abrite les boîtes de construction de la danse.

En fait, le pavillon de la danse, avec ses deux boîtes, deux entrées, prolongeant la foyer sur la place. En lieu, la structure est formée. Elle permet de transformer le pavillon en théâtre de la place Shum.

Le langage moderne transforme le pavillon en théâtre de la place Shum.

Les boîtes intérieures sont construites en bois, et composées d'éléments préfabriqués transportables. Assurément, les boîtes de la danse sont conçues pour être transportées, à la fois, à l'intérieur et à l'extérieur, pour des occasions particulières en bois. (Pour préserver les racines des arbres). Les entrées des boîtes sont les cadres en aluminium extrudé, éléments tirés de la membrane translucide.

Le concept

processus construction

membrane 1:1

schéma installations

schéma situation 1:500



Projet n° 37

Balcon urbain

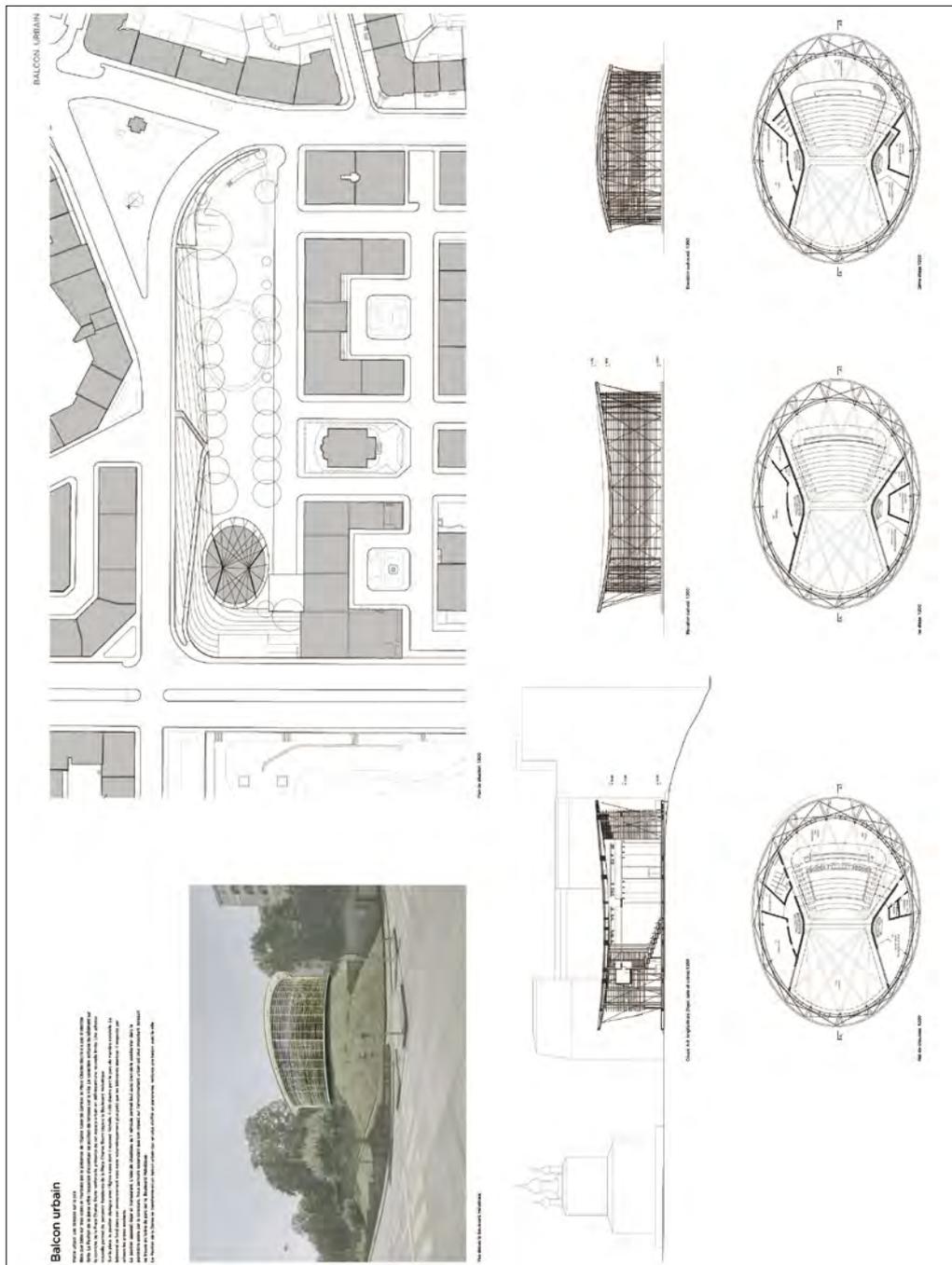
Bureau d'architecte

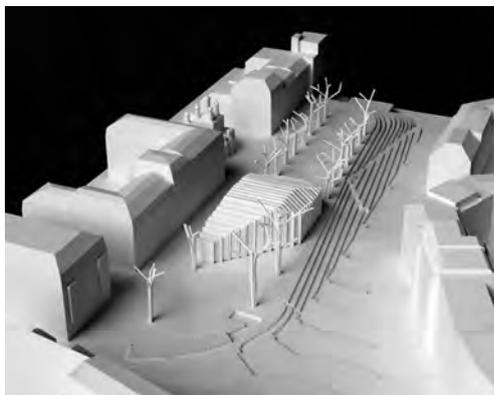
nimmrichter architekten SA

38, Rietstrasse | 8702 Zollikon | Suisse

Collaborateurs

Ivo Kuhn | Rolf Nimmrichter | Thomas Petke | Gosia Starzynska





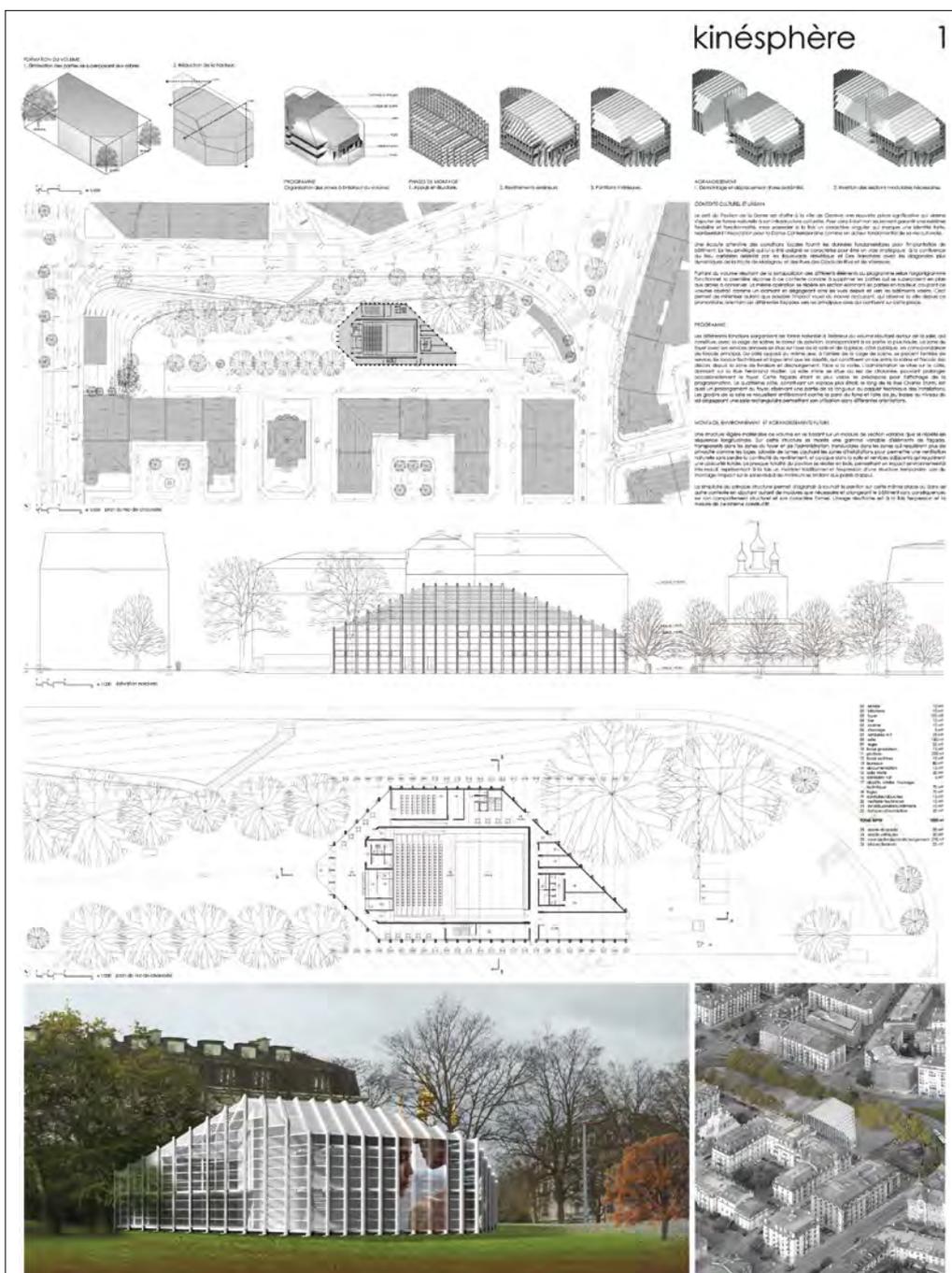
Projet n° 40

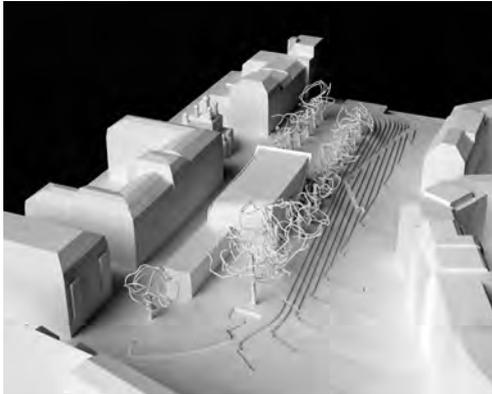
kinésphère

Bureau d'architecte

RAFFAELE PUGGIONI

28 | 41B calle San Mateo | 28004 Madrid | Espagne





Projet n° 43

OISEAU DE FEU

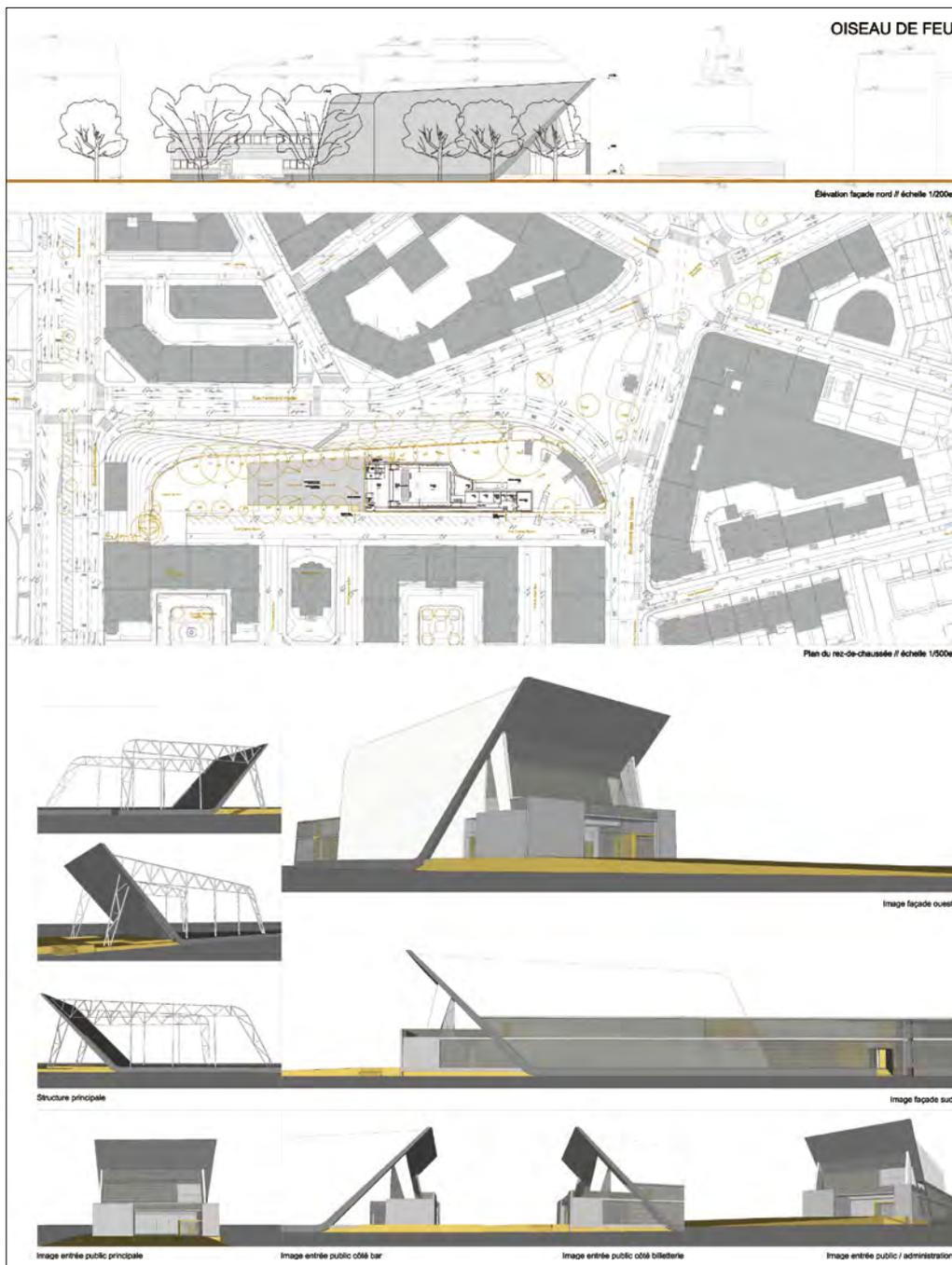
Bureau d'architecte

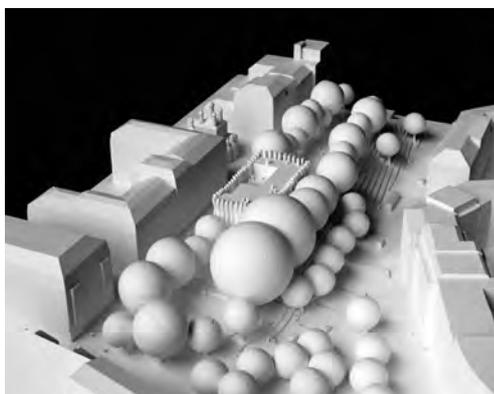
ACORA architecture | scénographie

15, passage de la Main-d'Or | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Pierrick Quantin | Lionel Soulié | Olivia Fortuné | Emilio Huapaya





Projet n° 44

8TUTU8

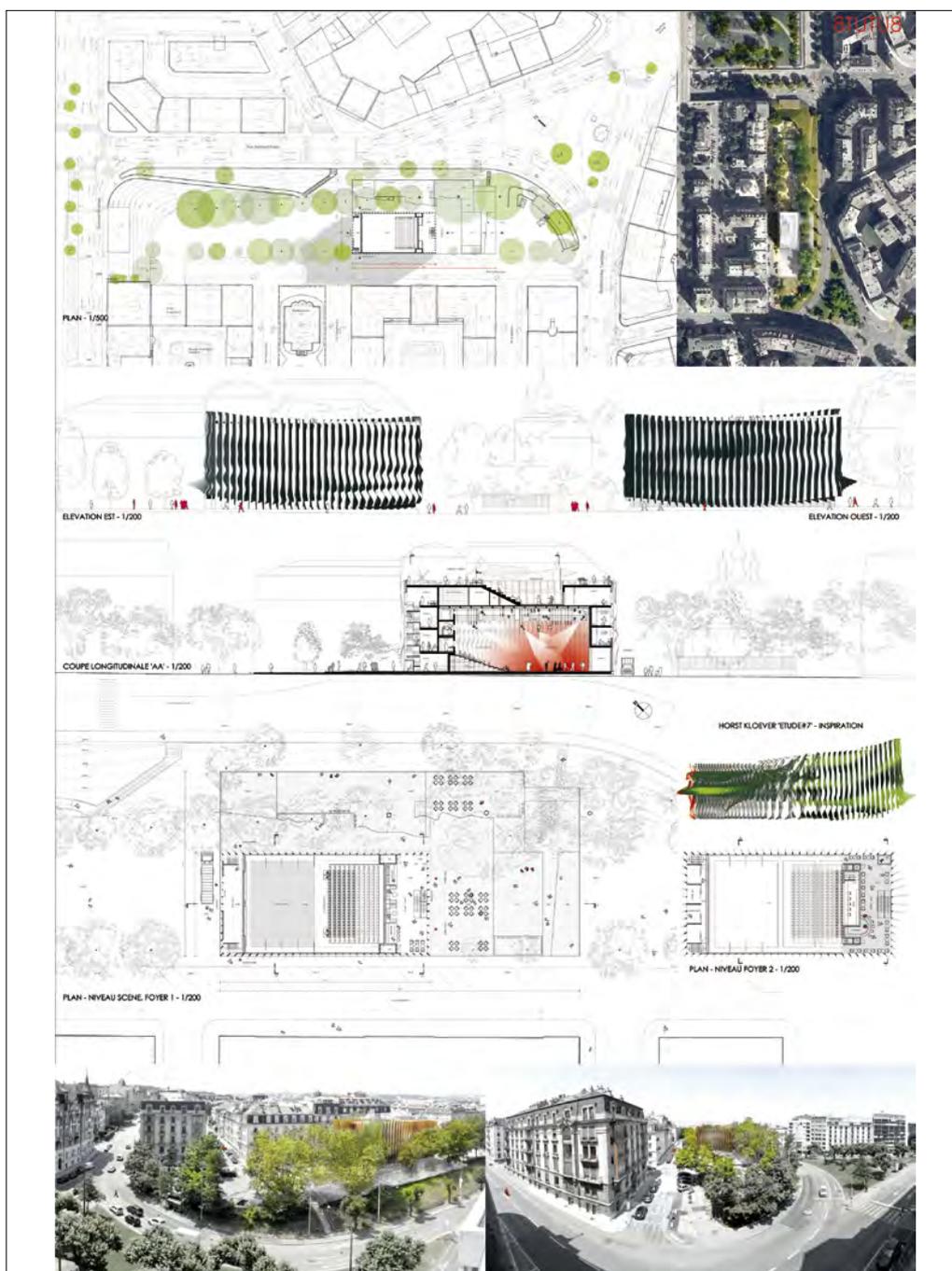
Bureau d'architecte

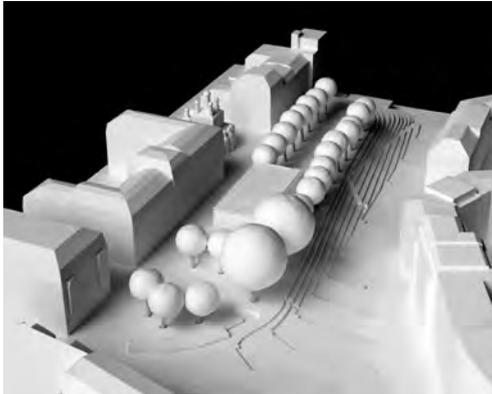
AJAA Aleksandar Jankovic Atelier d'Architecture

102, rue du Temple | 75003 Paris | France

Collaborateurs

Aleksandar Jankovic | Alexis Martin | Vladimir Jovanovic





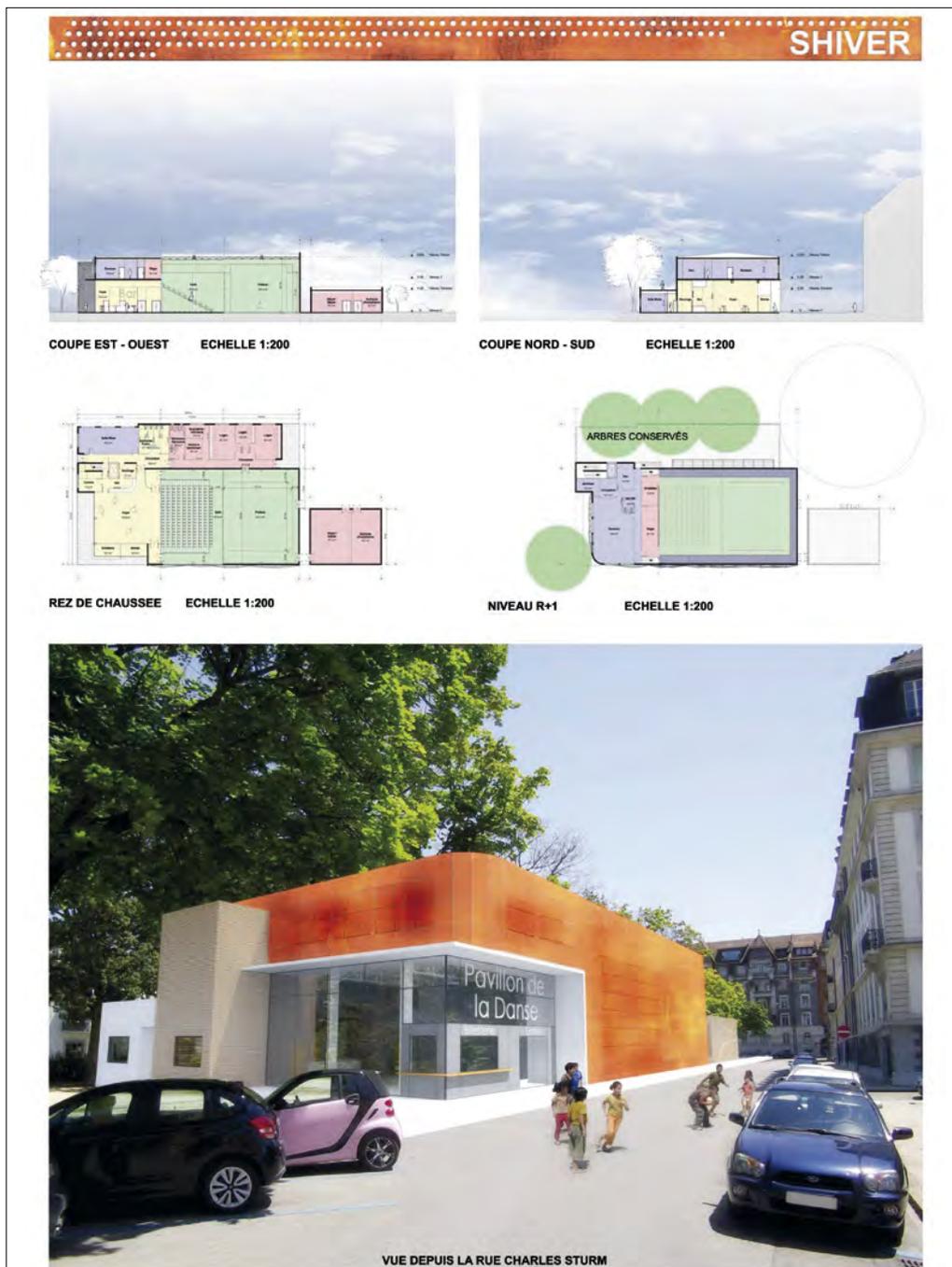
Projet n° 45

SHIVER

Bureau d'architecte

Remi Augereau architecte

7, rue du Queyras | 78180 Montigny Le Bretonneux | France





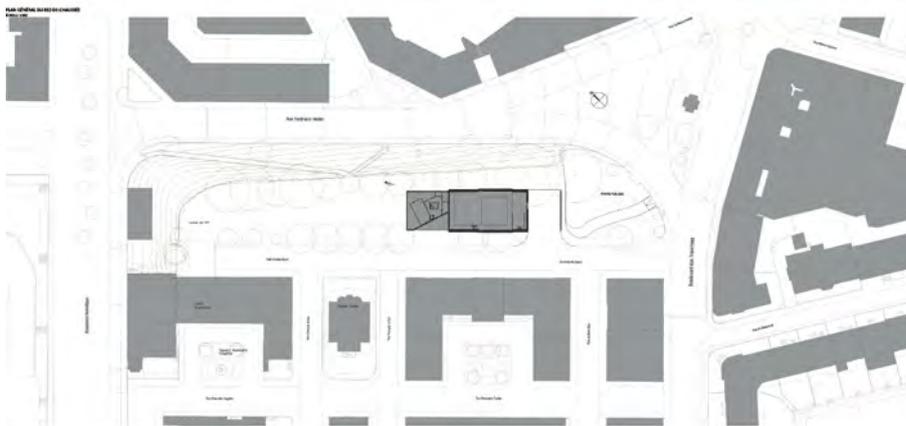
Projet n° 46

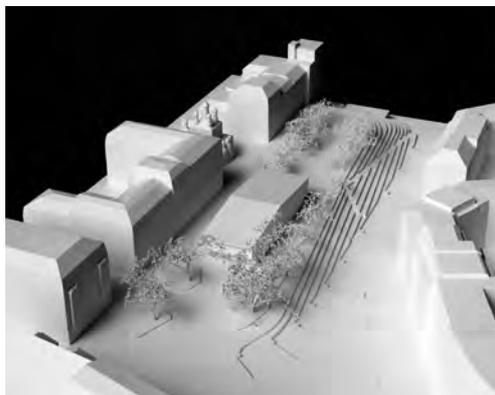
Emboîté

Bureau d'architecte

Sylvain Motte architecte

40491B, via Vedegheto I 40060 Savigno I Italie





Projet n° 47

FLUXUS

Bureau d'architecte

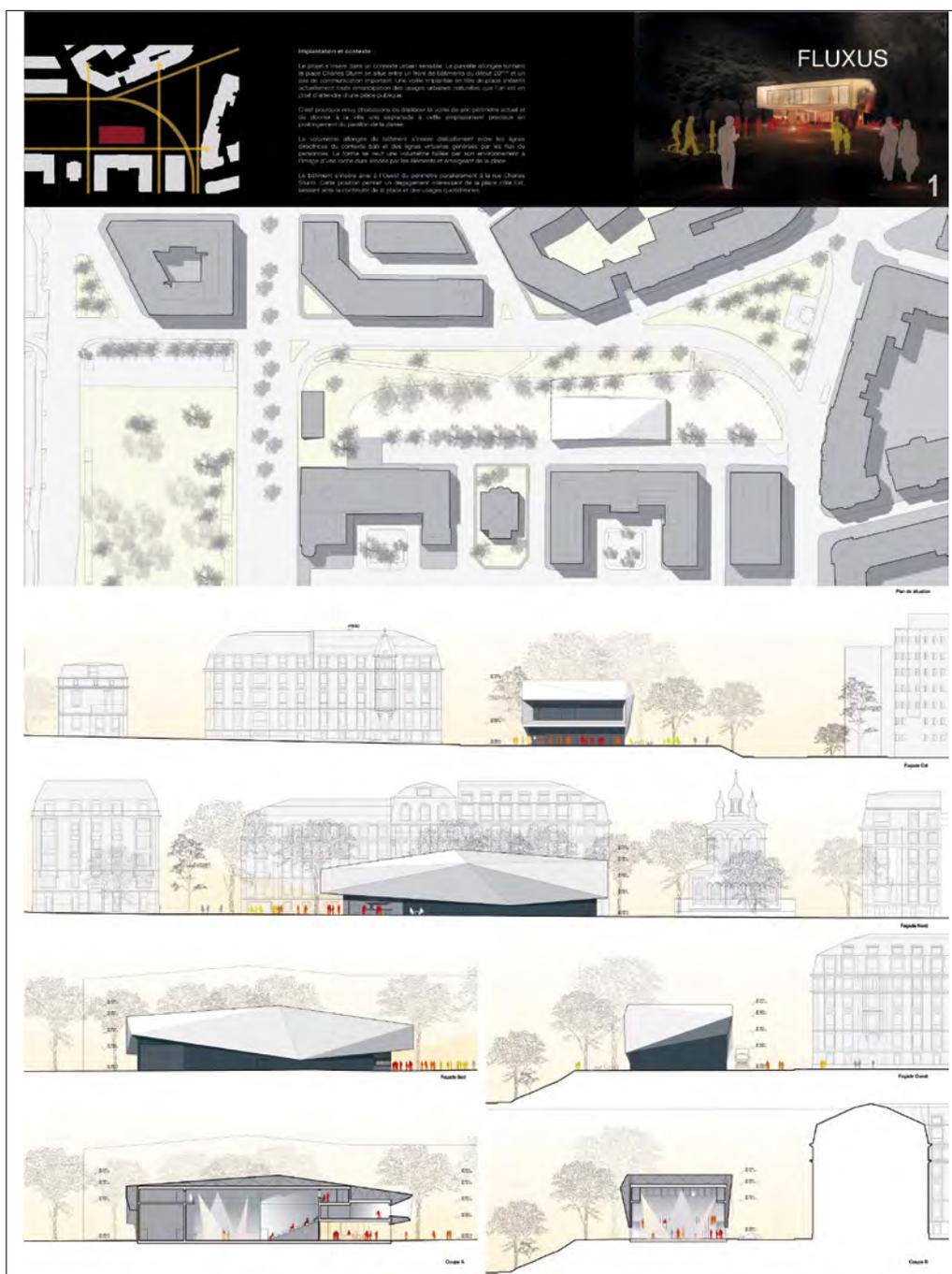
DEMIRCI ARCHITECTE + KAENOS Sàrl

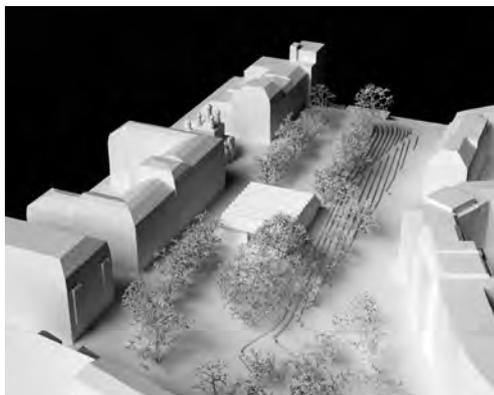
48, place de Midi | 1950 Sion | Suisse

Collaborateurs

Engin Demirci | Giulio Sovran | Noemi Verga | Giuseppe Falduto | Ozan Urundu

Gabriel Tschanz (ingénieur bois)





Projet n° 48

PLEIN'PIED

Bureau d'architecte

atelier bonnet architectes

6, avenue de Rosemont | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs

Pierre Bonnet | Mireille Adam Bonnet | Stefana Balan Semadeni | Ildiko Vargay

Paulo Teodosio | Alexandre Jöhl

CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE

PLEIN'PIED

SUBJETTE
en_Arch_01

REPERES
reperes_02

LEUENIGER
leu_03

REPERES
reperes_04

BOITE A OUTILS
outils_05

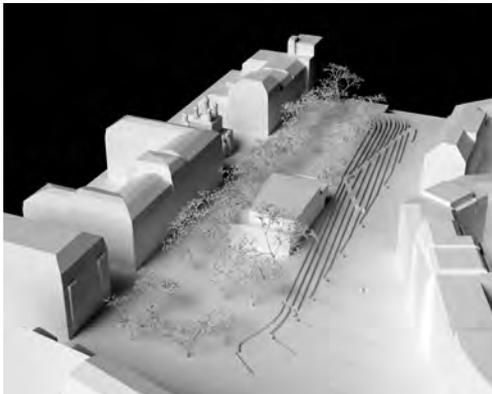
Dans la ville, la place Sturm devient l'antichambre publique du pavillon de la danse, une vaste place urbaine à fonction à usages multiples précédant la salle de spectacle.

Sur un sol continu, le pavillon concerte toutes les activités sous un seul toit et dans un genre unique, embrasse les deux versants de la place.

Du côté de l'entrée, place paysagée ouverte sur l'histoire en profondeur et sur laquelle la loggia et son toit jouent l'interface entre ville et monde de la danse, et du côté de la scène, place des restaurants ou occasionnellement de l'improvisation en face de spectateur.

Un pavillon, fabrique condensateur entre le monde de la danse - l'opéra, les chorégraphes, les danseurs, les techniciens - et le public, signe ouvert pour coexister en commun un imaginaire autour de la danse contemporaine à Genève.

PROFONDEUR DES CHAMPS



Projet n° 49

LE FAUNE

Bureau d'architecte

DURISCH&DURISCH ARCHITECTES

15, rue Charles-Giron | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Yannis Durisch | Gion Durisch | Gabrielle Blättler Durisch | Fatlume Jashari

Contour Pavillon de la Danse

Le Faune

Des idées en action

Le projet de Le Faune est né de la volonté de créer un espace public et culturel qui s'intègre harmonieusement dans l'urbanisme existant de la ville de Genève. L'objectif principal est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable d'accueillir une large gamme d'activités et de favoriser le lien social entre les habitants.

L'acte premier de la danse contemporaine

Le projet de Le Faune est né de la volonté de créer un espace public et culturel qui s'intègre harmonieusement dans l'urbanisme existant de la ville de Genève. L'objectif principal est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable d'accueillir une large gamme d'activités et de favoriser le lien social entre les habitants.

L'acte premier de la danse contemporaine

Le projet de Le Faune est né de la volonté de créer un espace public et culturel qui s'intègre harmonieusement dans l'urbanisme existant de la ville de Genève. L'objectif principal est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable d'accueillir une large gamme d'activités et de favoriser le lien social entre les habitants.

L'acte premier de la danse contemporaine

Le projet de Le Faune est né de la volonté de créer un espace public et culturel qui s'intègre harmonieusement dans l'urbanisme existant de la ville de Genève. L'objectif principal est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable d'accueillir une large gamme d'activités et de favoriser le lien social entre les habitants.

Changement de statut

Le projet de Le Faune est né de la volonté de créer un espace public et culturel qui s'intègre harmonieusement dans l'urbanisme existant de la ville de Genève. L'objectif principal est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable d'accueillir une large gamme d'activités et de favoriser le lien social entre les habitants.

Plan d'implantation, du public au privé

Le projet de Le Faune est né de la volonté de créer un espace public et culturel qui s'intègre harmonieusement dans l'urbanisme existant de la ville de Genève. L'objectif principal est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable d'accueillir une large gamme d'activités et de favoriser le lien social entre les habitants.

Thématique

Le projet de Le Faune est né de la volonté de créer un espace public et culturel qui s'intègre harmonieusement dans l'urbanisme existant de la ville de Genève. L'objectif principal est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable d'accueillir une large gamme d'activités et de favoriser le lien social entre les habitants.

Accès

Le projet de Le Faune est né de la volonté de créer un espace public et culturel qui s'intègre harmonieusement dans l'urbanisme existant de la ville de Genève. L'objectif principal est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable d'accueillir une large gamme d'activités et de favoriser le lien social entre les habitants.



Projet n° 50

LAPS DE DANSE

Bureau d'architecte

CHRISTIAN SCHUETZ ARCHITECTE

52, rue de Malatrex | 1201 Genève | Suisse

CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE

LAPS DE DANSE

Implantation et volumétrie
 "L'édifice propose un dialogue constant entre la ville et la nature."
 La position du bâtiment est dictée par la topographie du terrain, à la fois le site et le contexte urbain. Le projet est conçu pour s'intégrer dans le tissu urbain existant tout en créant un espace public unique. Le bâtiment est conçu pour être un élément de transition entre la ville et la nature, offrant un espace de rencontre et de dialogue.

Organisation
 "L'édifice est conçu comme un espace public, un lieu de rencontre et de dialogue."
 L'organisation spatiale du bâtiment est conçue pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de dialogue. Le bâtiment est conçu pour être un élément de transition entre la ville et la nature, offrant un espace de rencontre et de dialogue. Le projet est conçu pour s'intégrer dans le tissu urbain existant tout en créant un espace public unique.

Mode d'emploi
 Le bâtiment est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de dialogue. Le bâtiment est conçu pour être un élément de transition entre la ville et la nature, offrant un espace de rencontre et de dialogue. Le projet est conçu pour s'intégrer dans le tissu urbain existant tout en créant un espace public unique.

Environnement
 Le bâtiment est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de dialogue. Le bâtiment est conçu pour être un élément de transition entre la ville et la nature, offrant un espace de rencontre et de dialogue. Le projet est conçu pour s'intégrer dans le tissu urbain existant tout en créant un espace public unique.

Evolution
 Le bâtiment est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de dialogue. Le bâtiment est conçu pour être un élément de transition entre la ville et la nature, offrant un espace de rencontre et de dialogue. Le projet est conçu pour s'intégrer dans le tissu urbain existant tout en créant un espace public unique.



Projet n° 52

AGON

Bureau d'architecte

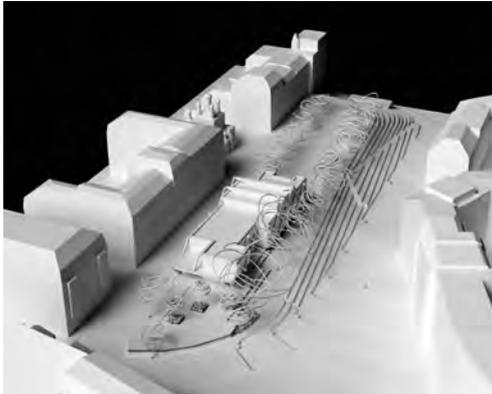
MAURO TURIN ARCHITECTES Sàrl

7, rue Louis-Curtat | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Mauro Turin | Victor Vazquez Blanco | Jonathan Pailleux





Projet n° 53

SystemX

Bureau d'architecte

EX NIHILO ARCHITECTS Sàrl

36, boulevard du Temple | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Héloïse Tabard | François Rétif

SystemX

PRINCIPES D'IMPLANTATION

- 1. Implantation: le bâtiment s'inscrit pour préserver les arbres
- 2. Ancrage: un angle oblique crée une zone de convergence
- 3. Lier les habitats voisins: végétation et espace vert

PRINCIPES CONSTRUCTIFS

1. Structure légère et 1/2 Structure primaires
 2. Structures portantes secondaires en «X»
 3. Plancher secondaire, étage courant et toiture
 4. Plancher en bois massif
 5. Plateau structurel et support d'éclairage
 6. Rampeur System X-M, Stone, Courme
 7. Dalle jointive et toiture

ADAPTATION DU PROJET

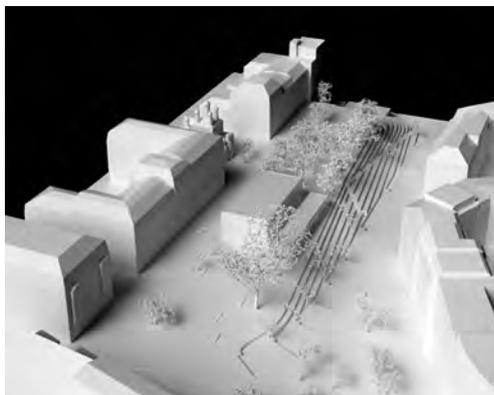
1. Impact réglementaire sur le site existant
2. Impact des différents règlements des équipements de la zone (norme incendie)
3. Respect de la végétation présente
4. Le plan d'alignement pour respecter l'usage des sites (préservation du square existant)
5. Réversibilité de l'implantation
6. Le bâtiment s'inscrit sur des parcelles en bord de site (site professionnel)
7. Intégration: l'architecture s'inscrit dans le contexte sans la concevoir (galerie exposée toujours accessible, voir et être vu)
8. Coût de construction maîtrisé
9. Coût de construction (voirie, aménagements, réseaux par des technologies simples et actuelles)
10. Impact toiture
11. Aménagement environnemental à long terme
12. Système de construction à montage/démontage rapide
13. Grande adaptabilité de construction multi-usage
14. Fort potentiel d'évolution
15. Plancher principal en bois massif et accessible sur tous les étages
16. Double pontage
17. Structure en acier: l'acier est le 2^{ème} produit fondamental, associé à l'acier, voirie, réseaux, etc.
18. Légitimité affirmée du parti-pris architectural
19. Structure portante externalisée: système en «X»

PRINCIPES ARCHITECTURAUX

1. Répartition programmatoire

2. Système et lignes

CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE - PLACE STURM A GENÈVE | 1



Projet n° 54

OUVERT / FERME

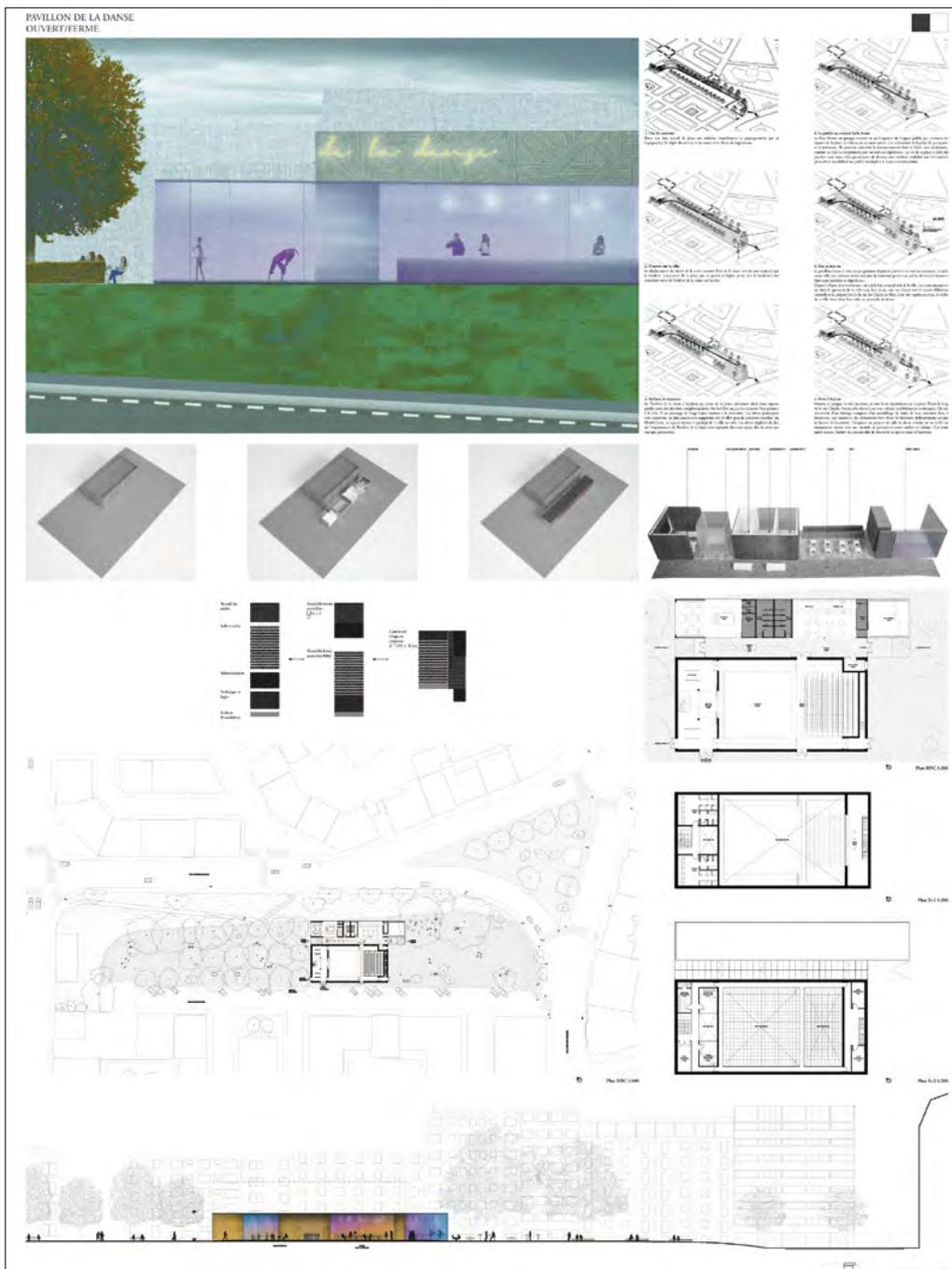
Bureau d'architecte

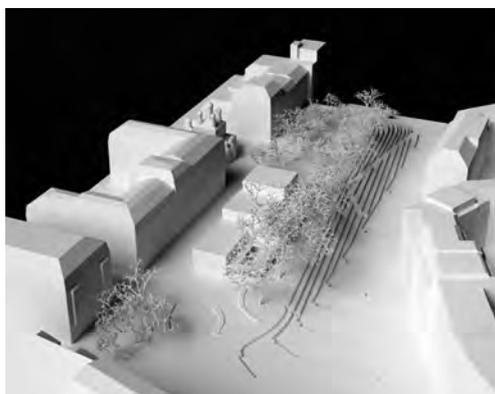
BUREAU KPYV

9, rue Rondelet | 75012 Paris | France

Collaborateurs

Katja Pargger | Yann Viénot | Fabien Cosson





Projet n° 56

LE TEMPS D'UNE DANSE

Bureau d'architecte

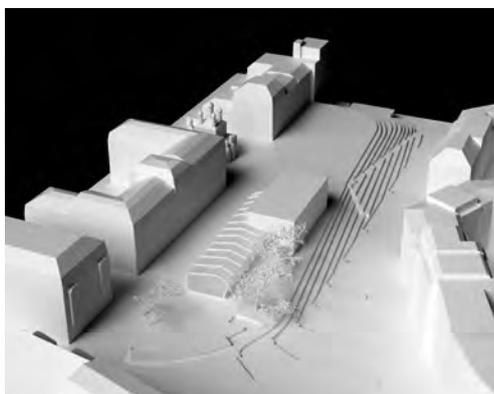
xy-ar.ch | Fumeaux & Poncety architectes Sàrl

35, rue de la Tour | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Amélie Poncety | Loïc Fumeaux | Michael Jones





Projet n° 57

CLAIR – OBSCUR

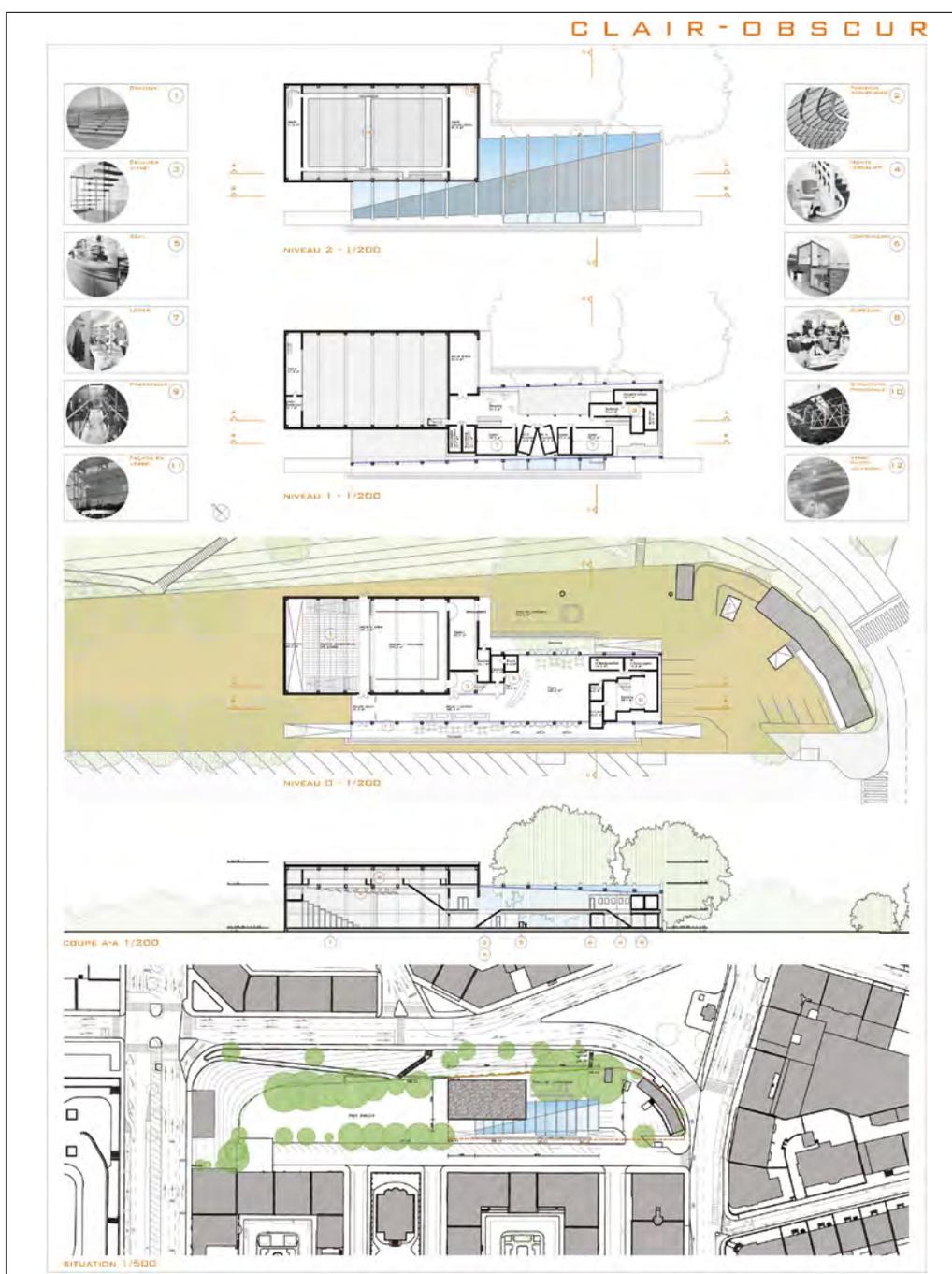
Bureau d'architecte

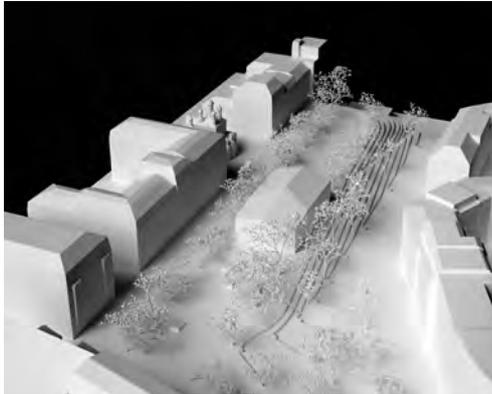
ZIMMERMANN ARCHITECTES SA

12, rue du Jura | 1196 Gland | Suisse

Collaborateurs

Lucas Dios | Maurice Gagliardo | Antony Bays





Projet n° 59

AU COURANT

Bureau d'architecte

rk studio Sàrl

11, rue de l'Allée | 2503 Bienne | Suisse

Collaborateurs

Florian Hauswirth | Katia Ritz | Aurélie Krotoff | Bertrand Sauterel





Projet n° 60

CHARIVARI

Bureau d'architecte

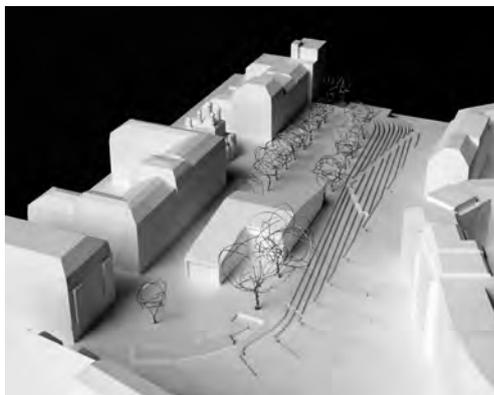
association temporaire Fantini Kössler & Formery

27, avenue Marc-Dufour | 1007 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Manon Fantini | Sibylle Kössler | Sara Formery





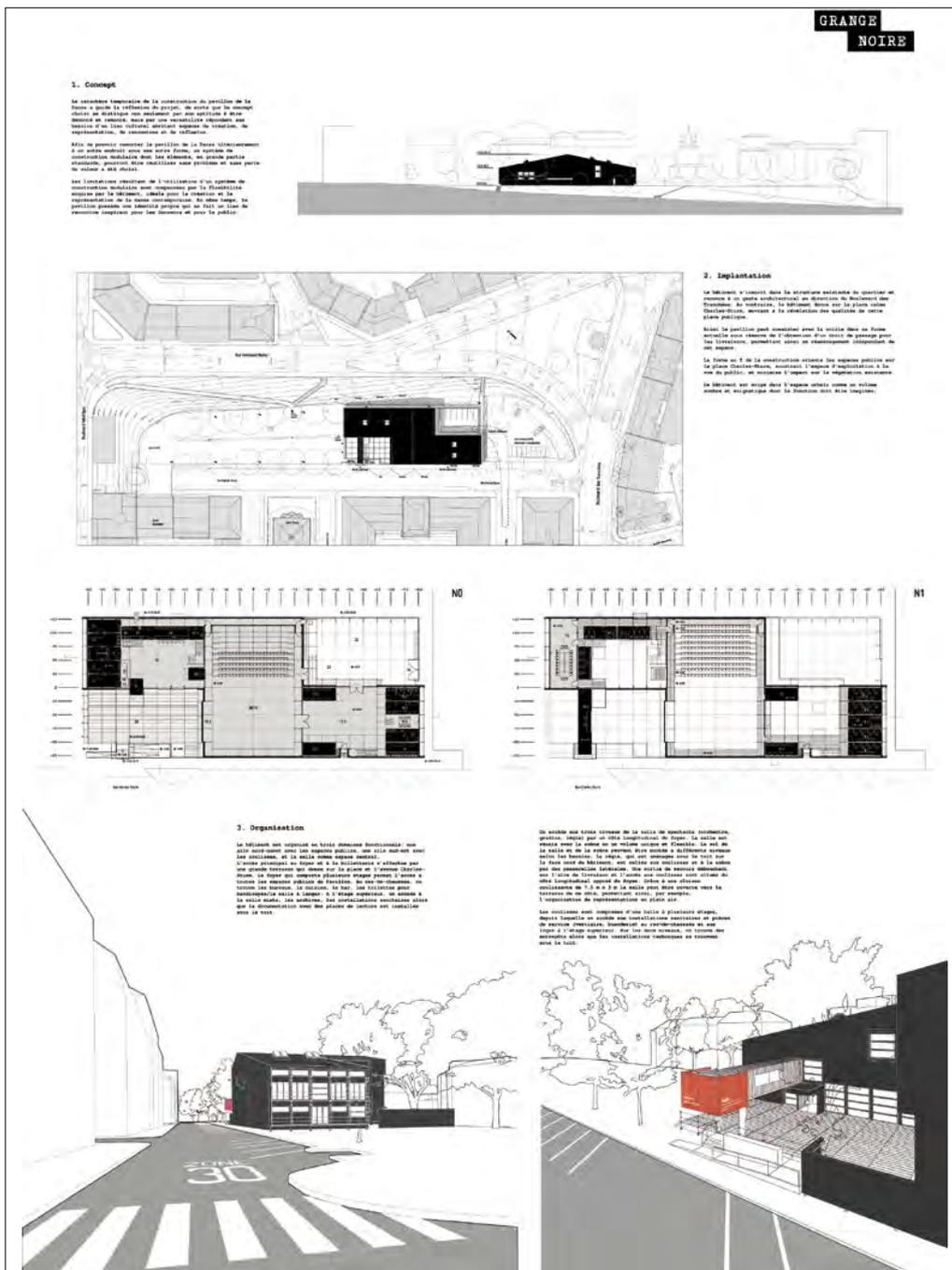
Projet n° 61

GRANGE NOIRE

Bureau d'architecte

KHAD knut hohenberg architecture

7119, ul. Sulkiewicza | 00-758 Warszawa | Pologne





Projet n° 62

ALLEGRIA

Bureau d'architecte

BUILDING FOR CLIMATE Sàrl

8, impasse du Talus | 75018 Paris | France

Collaborateurs

Nicolas Jobard | Olivier Evrard | Ning Liu

VILLE DE GENEVE - CONCOURS D'UN PAVILLON DE LA DANSE ALLEGRIA

Plan de situation 1:500

Plan RDC (Niveau Foyer) 1:200

Plan N+1 (Niveau Régie) 1:200

Plan N+2 (Niveau Passerelles) 1:200

Plan N+3 (Niveau Gril) 1:200

Plan de situation 1:500

Plan RDC (Niveau Foyer) 1:200

Plan N+1 (Niveau Régie) 1:200

Plan N+2 (Niveau Passerelles) 1:200

Plan N+3 (Niveau Gril) 1:200

Plan de situation 1:500

Plan RDC (Niveau Foyer) 1:200

Plan N+1 (Niveau Régie) 1:200

Plan N+2 (Niveau Passerelles) 1:200

Plan N+3 (Niveau Gril) 1:200



Projet n° 64

pavillon étoilé

Bureau d'architecte

BRANDSTORM

32, rue des Noirettes | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Raphael Henry | Miya Atusaka | Samuel Bumann



Editeur

Ville de Genève

Département des constructions et de l'aménagement

Graphisme

forchic | Virginie Fürst

Impression et reliure

Atar Roto Presse SA | Genève

Nombre d'exemplaires

500

Crédits photographiques

Couverture | Alain Granchamp | Ville de Genève

Pages 2-3 | ON architecture – Lausanne

Maquettes | Alain Granchamp, Nicole Zermatten | Ville de Genève

Plan de situation | source SITG/SEMO n°44.2013

